

VOLET COMMUN

[illegible]

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Université Paris-Saclay

Contrat de l'Université Paris-Saclay pour les années 2020-2024
--

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

- L'Université Paris-Saclay

représentée par Madame Sylvie RETAILLEAU, présidente

d'autre part

Sommaire

CONTRAT DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY	2
I. PRESENTATION GENERALE	4
II. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS	8
III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT.....	16
IV. ANNEXE – TABLEAU SYNTHETIQUE DES JALONS ET INDICATEURS	18
CONTRAT D'AGROPARISTECH.....	21
I. PRESENTATION GENERALE	22
II. AXES STRATEGIQUES ET ACTIONS.....	23
III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT.....	27
CONTRAT DE CENTRALESUPELEC	30
I. PRESENTATION GENERALE	31
II. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS.....	32
III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT.....	36
CONTRAT DE L'ENS PARIS-SACLAY	39
I. PRESENTATION GENERALE	40
II. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS.....	41
III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT.....	50
CONTRAT DE L'IOGS.....	52
I. PRESENTATION GENERALE - UNE ECOLE D'INGENIEURS TRES PRESENTE EN RECHERCHE AU CŒUR DE L'OPTIQUE ET DE LA PHOTONIQUE A PARIS-SACLAY ET AU-DELA	53
II. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS.....	54
III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT.....	59
CONTRAT DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.....	61
I. PRESENTATION GENERALE	62
II. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS.....	62
III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT.....	68
CONTRAT DE L'UNIVERSITE ÉVRY-VAL-D'ESSONNE.....	71
I. PRESENTATION GENERALE	72
II. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS.....	74
III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT.....	77
ANNEXE AU CONTRAT – PROJET DES COMPOSANTES.....	78
FACULTE DES SCIENCES	79
FACULTE DE MEDECINE	85
FACULTE DE PHARMACIE.....	92
FACULTE DE DROIT-ÉCONOMIE-GESTION	96
FACULTE DES SCIENCES DU SPORT.....	102
IUT DE CACHAN.....	106
IUT D'ORSAY	110
IUT DE SCEAUX.....	112
POLYTECH PARIS-SACLAY	117

I. Présentation générale

Les objectifs et actions proposés par l'Université Paris-Saclay (UPSaclay) pour le contrat 2020-2024 s'inscrivent dans le droit fil des valeurs et engagements établis par l'ensemble des institutions fondatrices et exposés dans le texte *Modèle cible de l'Université Paris-Saclay* élaboré fin 2017 (pp. 6-7).

Ils illustrent aussi les choix politiques de la nouvelle institution et l'identité spécifique de l'Université Paris-Saclay, au service de la société. Portés par l'UPSaclay en lien étroit avec les organismes de recherche, ils sont déclinés par l'ensemble des établissements-composantes, universités membres associés et composantes de l'UPSaclay (voir plus bas volets spécifiques et annexe du projet des composantes).

L'épidémie de COVID-19, dont les premiers mois ont coïncidé avec l'achèvement de l'écriture de ce contrat, n'a rendu que plus évidentes nos responsabilités d'université de recherche publique : développer les connaissances nouvelles qui permettent d'affronter des défis inattendus et complexes ; assurer une diffusion large des savoirs dans un esprit d'ouverture, de rationalité et de transparence ; former des étudiants aptes à agir dans un monde incertain et conscients des enjeux contemporains – aux premiers rangs desquels le développement soutenable et la justice sociale.

Le site, son identité et son environnement

Les axes, objectifs et actions détaillés dans le contrat traduisent ainsi quelques orientations majeures :

- Grande université de recherche, l'Université Paris-Saclay veut **articuler étroitement ambition d'excellence internationale et engagement social**. Par la recherche fondamentale comme par la recherche la plus finalisée, par ses activités de formation, et enfin par le partage des connaissances avec la société, l'Université Paris-Saclay participe à l'effort collectif pour enrichir notre compréhension du monde et développer notre capacité à maîtriser collectivement les grands défis contemporains : développement soutenable face au changement climatique et aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et sur les ressources naturelles, modèle social et justice face aux évolutions chaotiques qui demandent résilience et solidarité.
Ces engagements traversent l'ensemble de nos activités et se traduisent notamment dans le présent contrat par :
 - un élargissement des actions (en termes d'objectifs comme de moyens) en faveur du développement soutenable et de la responsabilité en matière de recherche, formation, politique & pratiques institutionnelles – ceci à l'échelle de nos campus et du territoire, en lien étroit avec nos partenaires ;
 - un engagement renouvelé vis-à-vis des enjeux d'éthique et d'intégrité scientifique ;
 - une participation active au mouvement de la science ouverte et une action déterminée pour la diffusion des savoirs et le lien sciences-sociétés ;
 - l'approfondissement de l'engagement de l'Université dans la création de l'espace européen de la recherche, de l'innovation et de la connaissance, et le soutien à l'ouverture sur le monde et la diversité des cultures pour l'ensemble de nos étudiants et personnels ;
 - une exigence toujours renouvelée d'accroissement de la qualité de nos actions, seule voie vers une appréciation de l'excellence par les tiers.
- En matière de formation plus précisément, l'UPSaclay développe dans le présent contrat une série d'actions qui permettent de favoriser la **réussite de tous les étudiants**, quel que soit le niveau de formation, en mettant au cœur de son projet :
 - l'expérience étudiante : chaque étudiant de l'université est formé pour être un citoyen critique, responsable, ouvert sur le monde, et soucieux de collégialité,
 - l'innovation pédagogique : chaque étudiant est accompagné dans son projet d'étude et préparé à son employabilité tout au long de sa vie.
- L'Université Paris-Saclay présente la particularité de s'inscrire sur un **territoire très large**, et s'adresse à une population étudiante diverse avec une volonté de la préparer aux métiers de demain. L'Université Paris-Saclay tient compte de cette réalité en développant un modèle innovant pour le premier cycle ainsi que des parcours gradués à haute valeur ajoutée, qui prolongent les efforts menés par les établissements fondateurs et met en commun une force de frappe exceptionnelle.
- Établissement expérimental, l'Université Paris-Saclay propose **un nouveau modèle de gouvernance et d'organisation**, qui lui permet d'articuler étroitement modèle universitaire, grandes écoles et

organismes nationaux de recherche. Cette hybridation des modèles fait la force de l'Université Paris-Saclay : le premier contrat donne l'occasion de mettre le modèle à l'épreuve et de l'ajuster.

- L'Université Paris-Saclay se caractérise enfin par le **dynamisme de l'écosystème d'innovation** dans lequel elle s'inscrit, avec l'ensemble de ses sites (plateau de Saclay, ZAC Courtabœuf et Massy, Vallée Scientifique de la Bièvre, Saint-Quentin-en-Yvelines et Évry) qui concentre un nombre important d'acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, et une capacité à rayonner ensemble bien au-delà de nos frontières. Le renforcement des liens avec le monde socio-économique était déjà un objectif avant la crise sanitaire du début 2020 ; il devient aujourd'hui une ardente obligation, car les entreprises joueront un rôle majeur dans la transformation à venir. L'Université Paris-Saclay entend faciliter les interactions avec ces acteurs privés, pour accélérer la création de solutions innovantes.

Axe 1 : Missions cœur : politique formation, vie étudiante, recherche

UPSaclay a identifié 7 défis sociétaux très larges auxquels nous pouvons plus particulièrement contribuer, et qui feront l'objet d'une étude approfondie : Santé & bien-être ; Énergie, climat, environnement, développement durable ; Biodiversité, agriculture et alimentation ; Transformation numérique et intelligence artificielle ; Transport et mobilité ; Aéronautique et espace ; Renouveau industriel.

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À LA FORMATION

Les objectifs et actions présentés en matière de formation reflètent les orientations stratégiques portées par l'Université Paris-Saclay dans le cadre de la préparation de l'accréditation 2020-2025.

À travers la diversité de formations portées par l'Université Paris-Saclay, quelques engagements fondamentaux constituent un socle commun : la formation proposée à UPSaclay doit permettre d'assurer l'employabilité des diplômés, à tous les niveaux de formation, les préparer à un monde ouvert à l'international, et contribuer à la formation de citoyens avertis et responsables. Ce double défi de réussite de la professionnalisation et du décloisonnement des formations, particulièrement au sein de l'Ecole universitaire de premier cycle, s'accompagne de mise en place de passerelles entre les parcours et d'une bonne articulation pédagogique entre les cursus LMD.

Face aux enjeux sociétaux contemporains, nous portons en effet la responsabilité de former nos étudiants et apprenants, en formation initiale comme en formation continue, à la diversité des approches disciplinaires, à l'esprit critique et à l'ouverture sur un monde toujours plus interconnecté. C'est notamment en plaçant nos étudiants au plus près de la recherche que nous leur donnerons les moyens de développer leur jugement et d'apporter dans les contextes académiques comme non-académiques, un regard critique et rigoureux.

LA TRAJECTOIRE RECHERCHE

Grâce à son écosystème de recherche particulièrement riche, l'Université Paris-Saclay peut et doit nourrir l'ambition d'inventer les sciences de demain en favorisant l'interdisciplinarité, les croisements de disciplines et les initiatives nouvelles. Conformément aux valeurs exposées en introduction, UPSaclay entend mettre son effort de recherche au service des grands enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui, et accompagner ses chercheurs sur une scène de la recherche naturellement européenne et internationale.

Cette aspiration définit les grandes orientations de notre trajectoire recherche : (i) consolider les forces disciplinaires présentes dans nos laboratoires, (ii) renforcer les compétences nécessaires pour remplir nos objectifs de formation ou pour contribuer à traiter les défis sociétaux contemporains et enfin (iii) établir une politique pluriannuelle du financement de la recherche. Nous voulons donc à la fois renforcer les domaines déjà très établis et très visibles, mais également soutenir activement un large spectre de disciplines : cette ampleur, caractéristique d'une université de recherche intensive, est indispensable à la qualité de la formation et permet de développer une recherche interdisciplinaire, du fondamental à l'appliqué, nécessaire à la participation aux réponses des différents défis sociétaux identifiés ci-dessus. La place des sciences humaines et sociales au sein de l'Université Paris-Saclay a été et sera particulièrement travaillée en particulier au niveau des Graduate schools, pour les aspects disciplinaires, et de la Maison des Sciences de l'Homme pour le développement des sciences aux interfaces.

En d'autres mots : nous souhaitons équilibrer les engagements collectifs de long terme avec la mise en place des conditions qui permettent l'émergence de nouvelles thématiques prometteuses.

Enfin, un élément essentiel de notre stratégie recherche consiste naturellement à développer pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs les meilleures conditions possibles de travail : appui administratif,

soutien pour le montage des projets, appui pour déploiement de collaborations nationales ou internationales, etc.

LA TRAJECTOIRE VIE DE CAMPUS ET VIE ÉTUDIANTE

Afin de soutenir les objectifs de réussite étudiante, d'insertion professionnelle et de construction de la citoyenneté, l'UPSaclay développera les lieux et modalités d'accueil des étudiants tout au long de leurs études (bibliothèques, Learning Center). De même, les professionnels de l'information scientifique et technique développeront leurs services au service de la politique de science ouverte de l'université et de l'accompagnement de la recherche en général.

Élément essentiel du bien-être au travail pour les personnels et de l'expérience de formation pour les étudiants, la qualité de la vie sur l'ensemble des campus de l'Université Paris-Saclay est une préoccupation majeure du contrat. L'ouverture et la mutualisation des associations, des structures culturelles et sportives, des lieux de vie et des différentes activités de soutien à la vie de campus à l'ensemble des communautés étudiantes et personnels à l'échelle de l'UPSaclay représente une ambition forte du présent contrat. Elle favorisera les initiatives en lien avec les enjeux de développement durable & responsabilité sociale des universités, et de relations arts - culture - sciences - société (voir objectif 3.4.). La vie de campus est également un élément clé de l'internationalisation de l'université (voir axe 2), et de la mixité entre étudiants français et étudiants internationaux. Elle pourra profiter du déploiement du projet d'université européenne EUGLOH avec la mise en place d'un campus européen partagé avec quatre autres universités européennes.

Parmi les enjeux de la période contractuelle, la construction d'une gouvernance de la vie de campus ouverte sur les partenaires est un aspect important : nous devons travailler avec les collectivités, la direction du CROUS, les partenaires locaux et internationaux, etc. pour fédérer les moyens au service de l'établissement d'une cité universitaire sur les campus.

Axe 2 : Stratégie européenne et stratégie internationale de l'Université Paris-Saclay

La stratégie internationale de l'Université Paris-Saclay peut s'appuyer sur plusieurs acquis importants et tirer parti de l'opportunité que représente le démarrage de l'université européenne EUGLOH, qui nous offre un terrain d'expérimentation idéal. Le premier objectif du contrat est de doter l'UPSaclay d'un pilotage efficace de sa politique internationale au périmètre de la nouvelle institution en embrassant les objectifs de toutes les composantes et établissements-composantes et en cohérence avec les organismes de recherche. Un autre aspect essentiel qui doit être étudié dès le début du contrat consiste à préciser le modèle économique qui permettra de soutenir l'ambition de développement des activités internationales en recherche et formation. La mise en place d'un Pôle Europe, installé en début de contrat, est une pièce majeure de ce dispositif et permettra de créer un réseau des compétences à l'échelle de l'UPSaclay pour faciliter le dépôt de projets de formation, recherche et innovation par l'ensemble des personnels d'UPSaclay, des établissements-composantes et universités membres associées, et bien sur leur réussite.

Afin de former nos étudiants à un monde globalisé, nous veillerons dans le contrat à sensibiliser et former les personnels enseignants-chercheurs et administratifs à des pratiques d'ouverture à l'interculturalité pour en assurer la mise en œuvre. La toile de fond est un engagement en faveur des valeurs européennes telles qu'elles figurent dans l'article 2 du TUE – dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, État de droit, respect des droits de l'homme. La structuration de nos partenariats internationaux constituera un autre volet de cet effort, de même que les efforts pour continuer à développer la qualité de l'accueil sur les campus.

Axe 3 : UPSaclay comme acteur académique, territorial, socio-économique et sociétal

La création de l'Université Paris-Saclay comme établissement expérimental fournit une occasion privilégiée de redéfinir les relations que nous souhaitons entretenir avec nos partenaires non-universitaires. La mission d'une université de recherche intensive au service de la société suppose en effet des interactions structurées avec chacun de nos partenaires : nous souhaitons exposer dans cet axe notre vision du rôle renouvelé d'UPSaclay comme un des acteurs de la production, transmission et diffusion du savoir, qui travaille avec d'autres acteurs au service d'objectifs partagés nationalement.

1. En direction des organismes nationaux de recherche : parties prenantes essentielles de l'Université Paris-Saclay, présents dans la gouvernance, les ONR sont impliqués dans l'ensemble des objectifs du

- contrat, de manière plus ou moins approfondie selon les sujets. Les efforts porteront notamment sur la structuration d'une approche commune des objectifs et moyens en soutien à la recherche du site
2. En direction des acteurs publics : UPSaclay présente la particularité d'une implantation territoriale étendue en Ile-de-France, avec plusieurs campus. Cette configuration multiplie les interlocuteurs publics pertinents pour l'université et rend d'autant plus nécessaire la définition d'une approche cohérente de l'interface avec les acteurs des politiques publiques.
 3. En direction des partenaires socio-économiques et de la société civile : l'Université Paris-Saclay veut jouer pleinement son rôle dans le développement local et national. Pour contribuer à la diffusion des savoirs, l'UPSaclay veut développer une approche pro-active et être capable non seulement de répondre aux sollicitations des partenaires, mais également de mettre en valeur elle-même les compétences susceptibles d'intéresser entreprises, associations, ONGs, etc.
 4. En matière de dialogue sciences / société, l'UPSaclay se donne trois axes identitaires majeurs : la participation aux enjeux de développement soutenable (objectif 3.5), le développement des actions de promotion des relations arts - culture - sciences – société, et la science ouverte (voir aussi objectif 1.8).
 5. En tant qu'acteur du développement soutenable et de la responsabilité sociétale : les enjeux du développement soutenable, depuis la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la protection des ressources, jusqu'à la compréhension de leurs moteurs comportementaux et de leurs conséquences sociales, sont au cœur des préoccupations de l'Université Paris-Saclay à la fois par ses *thèmes* de recherche et de formation, et par ses *pratiques* en tant qu'institution.

Axe 4 : Le pilotage et la gouvernance d'UPSaclay : subsidiarité, simplification et participation

Université expérimentale, l'UPSaclay doit poser et formaliser durant la durée du premier contrat les principes et valeurs essentielles de son fonctionnement :

- respect des identités et spécificités de chacun des établissements fondateurs,
- capacité à porter une vision stratégique forte et cohérente au service des missions cœur,
- subsidiarité pour permettre un fonctionnement agile,
- simplification et allègement des procédures
- participation large des communautés aux processus de décision pour un établissement porté par l'ensemble de ses personnels et étudiants.

Ces principes viendront nourrir la mise en place effective de l'UPSaclay – depuis les instances de gouvernance jusqu'au déploiement des services. Université expérimentale récemment créée, UPSaclay mettra naturellement au cœur de ses efforts dans cette première période contractuelle la construction des synergies entre ses établissements fondateurs, la qualité de la vie au travail pour l'ensemble de ses personnels et étudiants avec un volet RH important et une transformation administrative basée sur la simplification, la subsidiarité et le développement du numérique, et enfin la mise en visibilité de l'institution auprès de ses partenaires nationaux et internationaux.

L'UPSaclay doit rapidement installer des modalités de pilotage efficaces, appuyées sur des informations fiables et une démarche d'amélioration et d'évaluation interne.

L'ambition académique et scientifique de l'UPSaclay demande naturellement des moyens : le modèle économique de l'Université sera revisité, afin d'établir des objectifs réalistes en matière de développement des ressources propres, tout en évaluant correctement les conséquences de ces choix sur les activités de l'ensemble des personnels. Le développement d'une fondation UPSaclay sera aussi un enjeu fort de ce contrat.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Missions cœur : politique formation, vie étudiante, recherche.

Objectif 1.1 : Assurer le pilotage global des formations et développer les objectifs transversaux : réussite étudiante, insertion professionnelle, interdisciplinarité, ouverture à l'international

- Action 1.1.1. Installer le pilotage des formations accréditées par l'Université Paris-Saclay, assurer la cohérence globale de l'offre et développer la culture qualité à l'échelle UPSaclay.
- Action 1.1.2. Soutenir la réussite étudiante et faciliter l'employabilité.
- Action 1.1.3. Poursuivre les efforts de structuration de l'innovation pédagogique engagés depuis plusieurs années et tirer les leçons du printemps 2020 pour orienter le développement des outils pédagogiques numériques.
- Action 1.1.4. Développer dans toute formation une connaissance de base des enjeux et objectifs du développement soutenable et préparer des futurs professionnels intégrant ces enjeux dans leurs actions et leurs décisions.
- Action 1.1.5. Soutenir la professionnalisation et favoriser le rapprochement de la formation avec les acteurs socio-économiques (formation tout au long de la vie, apprentissage, entrepreneuriat).
- Action 1.1.6. Soutenir l'apprentissage des langues et de l'interculturalité, promouvoir la mobilité entrante et sortante, physique et à distance, former aux valeurs européennes (voir également axe 2).

Indicateur 1. Taux d'insertion des diplômés

Indicateur 2. Nombre d'étudiants entrepreneurs (augmentation de 20%).

Jalon 1. Mise en œuvre de l'Observatoire de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle, et définition des critères associés (2021).

Objectif 1.2 : Structurer le premier cycle pour permettre une adaptation des formations aux besoins et profils étudiants, en même temps qu'aux besoins de la société et à l'objectif de former des esprits éclairés

- Action 1.2.1. Installer le Collège du premier cycle qui englobe l'EU1CPS et les doubles diplômes.
- Action 1.2.2. Mettre en place l'EU1CPS.
- Action 1.2.3. Définir, mettre en place et développer l'attractivité des licences double-diplômes.
- Action 1.2.4. Développer les politiques d'accompagnement et d'orientation active tout au long du premier cycle.
- Action 1.2.5. Mettre en place la réforme des études de santé.
- Action 1.2.6. Assurer le suivi de la réforme du DUT et de la licence professionnelle.
- Action 1.2.7. Développer les passerelles entre toutes les formations de premier cycle.
- Action 1.2.8. Mettre en place l'Observatoire de la réussite étudiante.

Indicateur 1. Nombre d'inscriptions en licence double-diplôme (550 inscrits en 1ère année en 2020, 700 diplômés en 2021).

Indicateur 2. Taux de réussite à l'EU1CPS (65%).

Jalon 1. Établissement d'un schéma directeur de la réussite étudiante (2021).

Objectif 1.3 : Installer les Graduate School & Institut et proposer des formations attractives internationalement

- Action 1.3.1. Installer la gouvernance des GS.
- Action 1.3.2. Intensifier les interactions formation-recherche.
- Action 1.3.3. Développer la visibilité / attractivité des formations, à la fois en direction des étudiants et des entreprises et partenaires socio-économiques.
- Action 1.3.4. Poursuivre les actions de développement et promotion du doctorat
- Action 1.3.5. Développer la visibilité / attractivité de la recherche (voir également objectifs recherche 1.5 à 1.9).

Indicateur 1. Proportion d'ingénieurs de nos écoles parmi les doctorants formés par l'UPSaclay (>20%).

Objectif 1.4 : Assurer l'internationalisation des formations

- Action 1.4.1. Piloter un travail systématique de développement de l'internationalisation des formations, en intégrant notamment des heures d'interaction avec des intervenants d'autres universités (en s'appuyant sur EUGLOH en particulier).
- Action 1.4.2. Développer l'offre en matière d'enseignement des langues pour les étudiants.
- Action 1.4.3. Étendre l'offre de formation en anglais.
- Action 1.4.4. Développer l'offre de formation à distance, en français et en anglais, notamment pour les étudiants internationaux.
- Action 1.4.5. Accompagner les enseignants pour le développement d'enseignements internationaux et de compétences / pratiques multiculturelles.
- Action 1.4.6. Accompagner les personnels administratifs support et d'accueil à l'interculturalité.

Indicateur 1. Proportion d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante, physique ou virtuelle (30%).

Indicateur 2. Proportion de parcours de formation enseignés en langue anglaise (augmentation de 10%).

Indicateur 3. Nombre de parcours introduisant une formation à la citoyenneté européenne ou internationale (augmentation de 100%).

Objectif 1.5 : Développer et structurer les actions en matière d'éthique et d'intégrité scientifique

- Action 1.5.1. Poursuite et développement des actions de formation et de recherche en matière d'éthique scientifique portées par Poléthis.
- Action 1.5.2. Renforcement du réseau des référents à l'intégrité scientifique.
- Action 1.5.3. Mise en place d'une mission pour l'intégrité scientifique, chargée de coordonner à l'échelle de l'UPSaclay les actions de formation et de sensibilisation à l'intention de la communauté, d'impulser une politique en matière d'intégrité scientifique, de promouvoir un référentiel et une culture de l'intégrité partagés.

Objectif 1.6 : Favoriser l'union des ressources pour la recherche à UPSaclay

- Action 1.6.1. Se doter d'une politique pluriannuelle du financement par unité et par thème de recherche
- Action 1.6.2. Développer une politique collective d'attractivité RH (voir également les éléments relatifs à la conférence RH regroupant tous les acteurs, action 4.3.1.).

Jalon 1. Mise en place d'une politique pluriannuelle de financement par unité et thème de recherche (2022).

Objectif 1.7 : Mettre en œuvre les orientations de la politique scientifique

- Action 1.7.1. Établir un diagnostic des domaines disciplinaires et l'actualiser régulièrement.

- Action 1.7.2. Identifier les enjeux finalisés, souvent associés à un caractère interdisciplinaire fort, sur lesquels veut se positionner l'UPSaclay.
- Action 1.7.3. Mettre en place un système interne de financement (récurrents, appels à projets, fonds d'intervention, etc.).
- Action 1.7.4. Mettre en place un soutien pour l'écriture de projets européens (voir action 2.1.3).
- Action 1.7.5. Soutenir le développement des collaborations et réseaux de recherche et la participation à de grands projets partenariaux.
- Action 1.7.6. Développer les collaborations de recherche au sein de l'université européenne EUGLOH et en renforcer le financement.

Indicateur 1. Nombre et montant des financements publics obtenus pour des objectifs de recherche (augmentation – précision à apporter après une année d'expérience du nouveau PCRD).

Indicateur 2. Nombre et pourcentage des publications dans les 10% les plus citées (augmentation).

Objectif 1.8 : Assurer l'accompagnement au plus près de la communauté de recherche pour faciliter son quotidien

- Action 1.8.1. Mettre en place un financement consolidé des plateformes et plateaux techniques.
- Action 1.8.2. Développer un dispositif efficace d'appui aux équipes (fonctions soutien, simplification administrative).
- Action 1.8.3. Poursuivre les efforts de développement des instruments numériques au service de la recherche et de l'administration de la recherche (outils, espaces de travail, systèmes d'information, stockage et moyens de calculs).

Objectif 1.9 : Mettre la production scientifique à disposition de la communauté scientifique et de la société en général, dans une démarche de science ouverte, et développer les approches de science participative

- Action 1.9.1. Accompagner les chercheurs dans la gestion, le dépôt et la libre diffusion des publications et des données et établir une politique incitative tenant compte de la discipline.
- Action 1.9.2. Assurer une meilleure diffusion des résultats scientifiques via des modèles de publications en accès ouvert.
- Action 1.9.3. Élaborer une politique d'ouverture et d'archivage des données.
- Action 1.9.4. Soutenir et faciliter les projets de science participative– avec l'appui des bibliothèques, de la Diagonale et des directions concernées.

Indicateur 1. Proportion de la production scientifique en accès ouvert (80% en 2021).

Objectif 1.10 : Mettre en avant la proposition de valeur de l'UPSaclay pour une politique pro-active de transfert des connaissances

- Action 1.10.1. Développer des feuilles de route à l'interface entre les priorités SNR et les feuilles de route industrielles par secteur et identifier les compétences pertinentes pour l'expertise à l'appui des politiques publiques.
- Action 1.10.2. Mettre en place auprès des Graduate Schools et de l'EU1CPS un réseau de développeurs capables de mettre en valeur les compétences des laboratoires et d'identifier de potentiels partenaires pour des projets de transfert et d'innovation.
- Action 1.10.3. Renforcer l'appropriation par l'Université des dispositifs locaux et nationaux de soutien à l'innovation, et son articulation avec les instruments et structures existantes : SATT, pôles de compétitivité, incubateurs, IRT, etc.
- Action 1.10.4. Développer une offre de formation continue en matière de connaissances économiques et connaissance du monde de l'entreprise à l'intention de nos enseignants-chercheurs.

Objectif 1.11 : Assurer le lien recherche - formation et structurer les forces via les Graduate Schools & Institut et l'EU1CPS

- Action 1.11.1. Installer la gouvernance des Graduate Schools & Institut et de l'EU1CPS (voir actions 1.2.2 et 1.3.1).
- Action 1.11.2. Établir un projet académique et scientifique pour chaque Graduate School & Institut.
- Action 1.11.3. Assurer le lien entre le premier cycle et les Graduate School & Institut et renforcer l'adossement à la recherche pour tous les niveaux.
- Action 1.11.4. Continuer à porter le doctorat comme diplôme phare de l'UPSaclay en France et à l'international et soutenir les cotutelles.
- Action 1.11.5. Mettre en place de nouveaux programmes de formation transversaux.
- Action 1.11.6. Développer et enrichir les interactions recherche – formation au sein des partenariats internationaux.

Jalon 1. Établissement par chaque Graduate School et Institut de son projet scientifique et académique (2021).
Jalon 2. Définition de l'ensemble des indicateurs de suivi pour le projet SFRI (2021).

Objectif 1.12 : Accompagner le développement de l'information et de la connaissance en soutien à la formation et à la recherche

- Action 1.12.1. Améliorer les conditions d'études et de recherche en déployant une politique de services pour tous les publics dans des lieux largement ouverts et dans des conditions similaires sur l'ensemble des campus (ex. amplitude horaire élargie, aménagement des espaces).
- Action 1.12.2. Développer une offre de service évaluée par une approche orientée usagers.
- Action 1.12.3. Développer les fonds documentaires et des services pour répondre aux engagements de l'université (développement soutenable, intégrité scientifique, lien science et société et science ouverte) et aux besoins de la formation et de la recherche.
- Action 1.12.4. Gérer, diffuser et valoriser la connaissance produite au sein de l'université en articulation avec son organisation (EU1CPS, Graduate Schools) dans un objectif de mutualisation forte des structures documentaires et conformément aux engagements en matière de science ouverte.

Objectif 1.13 : Promouvoir une vie de campus de qualité, sous tous ses aspects

- Action 1.13.1. Développer une vie de campus ambitieuse, globale et commune sur les secteurs de développement durable & responsabilité sociale, arts – culture – sciences – société et sport, comme marqueur identitaire de l'UPSaclay.
- Action 1.13.2. Fédérer l'ensemble des acteurs de santé universitaire pour offrir un accompagnement santé des étudiants homogène et de qualité.
- Action 1.13.3. Actualiser et mettre en œuvre le schéma directeur handicap de l'université Paris-Saclay.
- Action 1.13.4. Développer les mécanismes d'aide pour les étudiants en situation de précarité.
- Action 1.13.5. Poursuivre les discussions en vue du développement de l'offre de logement et mettre en place de nouveaux partenariats avec des hébergeurs.
- Action 1.13.6. Développer un véritable campus européen.

Indicateur 1. Indices de satisfaction des étudiants sur les conditions de travail, d'hébergement, de vie quotidienne et d'animation culturelle (80%).

Axe 2 : Stratégie européenne et stratégie internationale de l'Université Paris-Saclay

Objectif 2.1 : Installer une gouvernance de la politique internationale à l'échelle de l'UPSaclay

- Action 2.1.1. Piloter et alimenter en continu la réflexion stratégique sur la politique internationale avec les instances pertinentes, en lien avec les formations et laboratoires, les ONR, mais aussi les acteurs extérieurs (MESRI, MAA.../ DAEI, région).
- Action 2.1.2. Développer des grands partenariats pour la recherche, l'innovation et la formation
- Action 2.1.3. Assurer le développement d'un véritable campus européen, physique et virtuel (voir objectif 1.12.6).
- Action 2.1.4. Promouvoir l'interaction de l'écosystème de Paris-Saclay avec des écosystèmes de partenaires, et notamment les écosystèmes des partenaires de EUGLOH.
- Action 2.1.5. Développer les processus et les outils permettant de faire un état des lieux régulier de l'international à l'échelle UPSaclay, et d'en assurer le suivi et la communication.
- Action 2.1.6. Installer une cellule mutualisée d'appui aux projets européens (« Pôle Europe ») et encourager le dépôt de projets.
- Action 2.1.7. Développer le modèle économique pour soutenir les activités à l'international.

Objectif 2.2 : Former à l'international et aux valeurs européennes, amplifier l'offre de formation pour les internationaux et l'offre de soutien à la mobilité

- Action 2.2.1. Soutenir la mobilité entrante / sortante des étudiants et personnels (complément du point mentionné en objectif 1.1.) et le développement d'outils au service de la mobilité distancielle.
- Action 2.2.2. Accélérer le déploiement de l'université européenne EUGLOH.
- Action 2.2.3. Augmenter le nombre de formations diplômantes en ligne (en français ou en anglais) à destination d'étudiants internationaux.
- Action 2.2.4. Définir une politique en matière de formations débouchant sur des double-diplômes ou des diplômes conjoints, formations et campus délocalisés hors Europe, formations hybrides (mi local – mi international) et de campus *inshoring*.
- Action 2.2.5. Proposer un modèle économique pour l'ensemble de ces formations dédiées à l'international.

Indicateur 1. Nombre d'étudiants internationaux et nombre de nationalités représentées (augmentation de 15%).

Objectif 2.3 : Améliorer l'attractivité de l'université : visibilité et accueil

- Action 2.3.1. Améliorer l'accueil physique sur l'ensemble de nos sites.
- Action 2.3.2. Développer les services numériques d'accueil et d'inscription.
- Action 2.3.3. Développer l'apprentissage par les étudiants non francophones du Français Langue Etrangère (FLE).
- Action 2.3.4. Développer les compétences des personnels en interculturalité.

Jalon 1. Mise en place d'une plateforme pour l'accueil international (2022).

Indicateur 1. Nombre de personnels bénéficiant d'une formation ou mobilité européenne ou internationale (augmentation de 100%).

Axe 3 : UPSaclay comme acteur académique, territorial, socio-économique et sociétal

Objectif 3.1 : Approfondir l'articulation avec les ONR et l'APHP

- Action 3.1.1. Coordonner la politique de mise en place et de soutien aux infrastructures de recherche.
- Action 3.1.2. Poursuivre le travail entamé pour permettre d'approcher conjointement les entreprises sur des domaines d'innovation et pour soutenir la création d'entreprises sur le site ..
- Action 3.1.3. Adopter des règles de partage de la PI et mettre en place systématiquement le mandataire unique
- Action 3.1.4. Participer à la conférence RH pour une politique partagée et active sur les postes liés à la recherche

- Action 3.1.5. Valoriser les outils RH existants et à venir pour renforcer la participation des chercheurs à la formation.
- Action 3.1.6. Construire des programmes doctoraux communs (formation des doctorants) et renforcer la mise en commun des contrats doctoraux.
- Action 3.1.7. Travailler conjointement à la construction de la politique internationale du site, et renforcer la synergie projets (ex de l'université européenne Euglo) et des outils, notamment à l'occasion de la création du pôle Europe.

Jalon 1. Construction conjointe de la politique internationale du site, participation des ONR à la création du pôle Europe (2021).

Jalon 2. Valorisation des outils RH pour renforcer la participation des chercheurs à la formation (2022).

Objectif 3.2 : Implanter l'UPSaclay comme un partenaire des acteurs publics à l'échelle du territoire (collectivités, région, pays)

Trois niveaux d'interaction seront visés :

1. Un travail avec l'ensemble des communautés d'agglomération et départements concernés, avec le défi d'articuler en Yvelines, Essonne, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine, des caractéristiques territoriales et des politiques publiques différentes.
2. Un travail au niveau régional, avec une présence accrue dans les instances régionales (comme le conseil des partenaires académiques).
3. Un travail au niveau national où il est important d'avoir un dialogue stratégique avec le rectorat, mais aussi directement avec les Ministères signataires du contrat (MESRI, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de l'économie et des finances), la DGESIP et la DGRI, en particulier dans la période expérimentale.

Objectif 3.3 : Développer les liens avec les partenaires socio-économiques et de la société civile pour un rôle plus affirmé de l'Université

- Action 3.3.1. Mieux communiquer la proposition de valeur de l'UPSaclay aux partenaires économiques et leur donner un point d'accès où décrire leurs besoins.
- Action 3.3.2. Accroître notre participation aux initiatives régionales soutenant le développement socio-économique.
- Action 3.3.3. Encourager les interactions entre scientifiques et industriels.
- Action 3.3.4. Faciliter la gestion de la PI en adaptant des règles adaptées selon les domaines.
- Action 3.3.5. Ouvrir à nos partenaires socio-économiques et le territoire les plateformes technologiques, les lieux communs et les événements scientifiques, culturels et sportifs visant la promotion des formations et des étudiants.

Indicateur 1. Nombre et montant des contrats de recherche avec des partenaires socio-économiques et de la société civile (augmentation – précision difficile à apporter au regard du contexte économique).

Objectif 3.4 : Faire de l'UPSaclay une université engagée dans le dialogue sciences avec et pour la société et la promotion de la culture et la promotion de l'égalité des chances

- Action 3.4.1. Installer la Diagonale (direction arts, culture, sciences et société).
- Action 3.4.2. Développer l'offre culturelle à destination des étudiants et personnels (ateliers culturels, stages culturels, tarifs préférentiels pour des visites et spectacles, soutien aux initiatives de la communauté).
- Action 3.4.3. Promouvoir les projets à l'interface des Arts et des Sciences - (scène de recherche de l'ENS Paris-Saclay).
- Action 3.4.4. Poursuivre l'action en faveur de la médiation scientifique.
- Action 3.4.5. Promouvoir la conservation et la valorisation des patrimoines scientifiques, artistiques, naturels et architecturaux.

Jalon 1. Installation de l'Observatoire de la diversité étudiante (2021).

Objectif 3.5 : Positionner l'UPSaclay comme un acteur du développement soutenable et de la responsabilité sociétale

- Action 3.5.1. Installer une cellule transversale pour la coordination des initiatives de développement soutenable à l'échelle de l'UPSaclay.
- Action 3.5.2. Poursuivre les actions de formation et sensibilisation aux enjeux de développement soutenable et responsabilité sociétale, incluant les problématiques de harcèlement.
- Action 3.5.3. Développer un plan d'action dédié à l'égalité professionnelle.
- Action 3.5.4. Développer les dispositifs d'égalité des chances, soutien à l'engagement étudiant, lutte contre la précarité.
- Action 3.5.5. Déployer le référentiel Plan vert à l'échelle de l'UPSaclay.

Jalon 1. Élaboration de la charte et de la stratégie UPSaclay en faveur du développement soutenable en y associant étudiants et personnels (2021).

Jalon 2. Démarche d'obtention de la labellisation DD&RS à l'échelle UPSaclay (2022).

Axe 4 : le pilotage et la gouvernance d'UPSaclay : subsidiarité et participation

Objectif 4.1 : Installer les instances et processus de décision de l'UPSaclay

- Action 4.1.1. Installer les instances.
- Action 4.1.2. Installer les modalités de dialogue social.
- Action 4.1.3. Installer le COS.
- Action 4.1.4. Préparer les prochaines étapes du processus IDEX / PIA.
- Action 4.1.5. UEVE et UVSQ : passer de l'association à la fusion.

Jalon 1. Réunions annuelles du COS (à partir de 2020).

Jalon 2. Création d'un comité de suite fusion UEVE / UVSQ / UPSaclay (fin 2020).

Objectif 4.2 : Renforcer l'aide au pilotage, l'amélioration des processus et des organisations internes, et la démarche d'évaluation

- Action 4.2.1. Renforcer les capacités d'aide au pilotage: données fiables et actualisées et amélioration continue..
- Action 4.2.2. Assurer un suivi et une évaluation de l'expérimentation et procéder aux ajustements éventuels en vue de la préparation de la sortie de l'expérimentation.
- Action 4.2.3. Déployer la démarche par processus et permettre un travail continu sur les process et l'organisation.

Jalon 1. Installation de la direction de l'aide au pilotage (DATA) (2020).

Objectif 4.3. : Réussir la transformation administrative, adapter l'organisation aux ambitions académiques, et développer le numérique au service de la qualité de travail et de service

- Action 4.3.1. Installer les réseaux métiers pour assurer les interactions entre composantes, établissements-composantes, universités membres associées.
- Action 4.3.2. Favoriser la mise en œuvre de nouvelles pratiques administratives à l'échelle UPSaclay avec un objectif de simplification.
- Action 4.3.3. Déployer un plan de gestion du numérique à l'appui de la transformation, de la qualité de service et de la qualité des conditions de travail.
- Action 4.3.4. Développer les outils numériques facilitant le télé-travail et la collaboration entre les sites d'implantation de l'Université.

Jalon 1. Feuille de route pour le schéma numérique (2021).

Objectif 4.4 : Développer une politique RH ambitieuse

- Action 4.4.1. Installer la conférence RH, appuyée sur une cartographie des emplois permettant une gestion pluriannuelle des métiers et des besoins.
- Action 4.4.2. Révision des chartes et processus de recrutement.
- Action 4.4.3. Réflexion sur l'organisation du travail pour l'ensemble des personnels (académiques et administratifs) incluant le développement du télétravail et de l'enseignement à distance.
- Action 4.4.4. Développer une démarche de formation et d'accompagnement pour l'ensemble des personnels (académiques et administratifs), permettant de développer les perspectives de carrière et de montée en compétences, en particulier dans le développement de l'utilisation d'outils numériques.

Jalon 1. Première conférence RH pleine (2021, pour campagne emploi 2022).

Jalon 2. Candidature au label HRS4R (2021).

Objectif 4.5 : Installer et développer la fondation UPSaclay au service des valeurs de l'université

- Action 4.5.1. Déterminer et mettre en place le nouveau statut juridique de la Fondation à horizon 2022.
- Action 4.5.2. Développer le soutien aux projets de la communauté UPSaclay s'inscrivant dans les 4 axes stratégiques identifiés par la Fondation.
- Action 4.5.3. Développer les chaires.

Jalon 1. Mise en place du nouveau statut juridique de la Fondation (2022).

Objectif 4.6 : Affiner le modèle économique et politique des moyens

- Action 4.6.1. Repenser le modèle économique.
- Action 4.6.2. Installer le modèle d'allocation des moyens UPSaclay.

Jalon 1. Définition et mise en œuvre des premières conventions d'objectifs et de moyens (2021).

Objectif 4.7 : Optimiser le pilotage et la gestion du patrimoine immobilier

- Action 4.7.1. Adapter la fonction patrimoine à l'échelle de l'UPSaclay dans son ensemble avec la création d'un COMEX Patrimoine chargé de l'affectation des moyens et des arbitrages, et permettant une coordination et mutualisation des achats de prestation et fluides.
- Action 4.7.2. Développer les outils numériques communs à l'échelle de l'UPSaclay pour renforcer l'aide au pilotage au service de la gestion patrimoniale (remontée et collecte des données pour un suivi des coûts d'exploitation et performance énergétique).
- Action 4.7.3. Définir et coordonner une stratégie immobilière pluriannuelle à l'échelle de l'UPSaclay en articulation avec celle des établissements-composantes et associés.
- Action 4.7.4. À l'échelle de la personnalité morale¹, conduire une réflexion sur le statut juridique du foncier de l'université afin de pouvoir, à terme, assumer une dévolution progressive du patrimoine.
- Action 4.7.5. À l'échelle de la personnalité morale, mener à bien les opérations de construction et de rénovation en cours (plus de 20 opérations).

¹ C'est-à-dire sur le périmètre hors établissements-composantes et universités membres associées.

- Action 4.7.6. À l'échelle de la personnalité morale, poursuivre les travaux de mise à niveau des infrastructures, maintenance, adaptation des espaces et amélioration de la performance énergétique.
- Action 4.7.7. À l'échelle de la personnalité morale, valoriser les espaces libérés (environ 70 000 m² en surface de plancher) pour améliorer les services rendus notamment aux étudiants (logements, restauration, santé...), et favoriser les interfaces avec le tissu social et économique dans un esprit de campus urbain.

Objectif 4.8 : Assurer la visibilité de l'UPSaclay

- Action 4.8.1. Renforcer l'identité commune en interne à UPSaclay.
- Action 4.8.2. Développer les réseaux Alumni à l'échelle de l'UPSaclay
- Action 4.8.3. Déployer une campagne de communication vers l'externe pour assurer le développement et le rayonnement de l'UPSaclay auprès de ses différents partenaires : entreprises, partenaires socio-économiques, institutions ESR, futurs étudiants, etc.
- Action 4.8.4. Actions d'installation de la visibilité des Graduate Schools & Instituts, en articulation avec la mise en valeur des établissements-composantes et composantes.
- Action 4.8.5. Actions d'installation de la visibilité du premier cycle auprès des étudiants comme des employeurs.

Indicateur 1. Nombre de dossiers de candidature pour les formations.
 Indicateur 2. Nombre de dossiers de candidature aux postes d'enseignant-chercheur.
 Indicateur 3. Nombre de dossiers de candidature aux postes BIATSS.

Jalon 1. Classement de l'UPSaclay dans les classements ARWU, QS, THE, CWTS Leiden (2021).

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESRI.

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	La présidente de l'Université Paris Saclay
Frédérique Vidal	Sylvie Retailleau

En partenariat avec les organismes de recherche :

L'administrateur général du CEA	Le président du CNRS
François Jacq	Antoine Petit
Le président de l'INRAE	Le président d'INRIA
Philippe Mauguin	Bruno Sportisse
Le président de l'INSERM	Le président de l'ONERA
Gilles Bloch	Bruno Sainjon

IV. Annexe – Tableau synthétique des jalons et indicateurs

Objectif	Type	Description	Valeur cible ou date de réalisation
Objectif 1.1.	Jalon	Mise en œuvre de l'Observatoire de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle, et définition des critères associés	2021
Objectif 1.1.	Indicateur	Taux d'insertion des diplômés	<i>augmentation</i>
Objectif 1.1.	Indicateur	Nombre d'étudiants-entrepreneurs	<i>augmentation de 20%</i>
Objectif 1.2.	Indicateur	Nombre d'inscriptions en licence double-diplôme	550 inscrits en 1ère année en 2020, 700 diplômés en 2021
Objectif 1.2.	Indicateur	Taux de réussite à l'EU1CPS	65%
Objectif 1.2.	Jalon	Établissement d'un schéma directeur de la réussite étudiante	2021
Objectif 1.3.	Indicateur	Proportion d'ingénieurs de nos écoles parmi les doctorants formés à l'UPSaclay.	> 20%
Objectif 1.4.	Indicateur	Proportion d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante, physique ou virtuelle	30%
Objectif 1.4.	Indicateur	Proportion de parcours de formation enseignés en langue anglaise	<i>augmentation de 10%</i>
Objectif 1.4.	Indicateur	Nombre de parcours introduisant une formation à la citoyenneté européenne ou internationale.	<i>augmentation de 100%</i>
Objectif 1.6.	Jalon	Mise en place d'une politique pluriannuelle du financement par unité et par thème de recherche.	2022
Objectif 1.7.	Indicateur	Nombre et pourcentage des publications dans les 10% les plus citées.	<i>augmentation</i>
Objectif 1.7.	Indicateur	Nombre et montant des financements publics obtenus pour des objectifs de recherche	<i>augmentation</i>
Objectif 1.9.	Indicateur	Proportion de la production scientifique en accès ouvert	80% en 2021
Objectif 1.11.	Jalon	Établissement par chaque Graduate School & Institut de son projet scientifique et académique	2021
Objectif 1.11.	Jalon	Définition de l'ensemble des indicateurs de suivi pour le projet SFRI	2021
Objectif 1.13.	Indicateur	Indices de satisfaction des étudiants sur les conditions de travail, d'hébergement, de vie quotidienne et d'animation culturelle	80%
Objectif 2.2.	Indicateur	Nombre d'étudiants internationaux et nombre de nationalités représentées	<i>augmentation de 15%</i>
Objectif 2.3.	Jalon	Mise en place d'une plateforme pour l'accueil international	2022
Objectif 2.3.	Indicateur	Financement de projets contribuant à la construction de l'espace européen de l'ESR	<i>augmentation de 10 à 20%</i>
Objectif 2.3.	Indicateur	Nombre de personnels bénéficiant d'une formation ou mobilité européenne ou internationale	<i>augmentation de 100%</i>

Objectif 3.1.	Jalon	Construction conjointe de la politique internationale du site, participation à la création du Pôle Europe	2021
Objectif 3.1.	Jalon	Valorisation des outils RH pour renforcer la participation des chercheurs à la formation	2022
Objectif 3.3.	Indicateur	Nombre et montant des contrats de recherche avec des partenaires socio-économiques et de la société civile	<i>augmentation</i>
Objectif 3.4.	Jalon	Installation de l'Observatoire de la diversité étudiante	2021
Objectif 3.5.	Jalon	Élaboration de la charte et de la stratégie UPSaclay en faveur du développement soutenable en y associant étudiants et personnels	2021
Objectif 3.5.	Jalon	Démarche d'obtention de la labellisation DD&RS à l'échelle UPSaclay	2022
Objectif 4.1.	Jalon	Réunions annuelles du COS	à partir de 2020
Objectif 4.1.	Jalon	Création d'un comité de suivi fusion UEVE / UVSQ / UPSaclay	fin 2020
Objectif 4.2.	Jalon	Installation de la direction de l'aide au pilotage (DATA)	2020
Objectif 4.3.	Jalon	Feuille de route pour le schéma numérique	2021
Objectif 4.4.	Jalon	Première conférence RH pleine	2021 (pour campagne emploi 2022)
Objectif 4.4.	Jalon	Candidature au label HRS4R	2021
Objectif 4.5.	Jalon	Mise en place du nouveau statut juridique de la Fondation	2022
Objectif 4.6.	Jalon	Définition et mise en œuvre des premières conventions d'Objectif et de Moyens	2021
Objectif 4.8.	Jalon	Classement UPSaclay dans l'ensemble des classements (ARWU, ARWU GRAS, QS, THE)	2021



CONTRAT PLURIANNUEL DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY 2020-2024

VOLET SPECIFIQUE D'AGROPARISTECH

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Université Paris Saclay – AgroParisTech

Contrat d'AgroParisTech pour les années 2020-2024

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

- Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Représenté par

Monsieur Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation

d'une part

- AgroParisTech

représenté par Monsieur Gilles Trystram, Directeur Général

d'autre part

I. Présentation générale

Identité et ambition d'AgroParisTech²

Notre vision est la suivante : les sciences et ingénieries du vivant et de l'environnement sont essentielles aux transitions multiples à mener dans le monde et pour aider ces mutations, la France doit pouvoir s'appuyer sur un établissement leader, de stature internationale, inscrit dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A l'horizon 2025, AgroParisTech a la volonté d'être cet acteur clé quant à l'usage des bio-ressources principalement issues de l'agriculture et de la forêt, pour des finalités notamment liées à l'alimentation, la bioéconomie, l'environnement et la santé, la préservation des ressources naturelles.

Cela induit d'assurer un leadership pédagogique, scientifique et technologique dans la conduite des activités en formation et recherche, en connaissance des enjeux de société, et en prenant en compte les questions de développement et de transitions. Tous les cursus et les recherches, expertises, diagnostics portés contribuent à développer une capacité à penser le monde globalement, à imaginer des avenir possibles, à décider et à agir dans l'incertain et sur des temps longs. AgroParisTech s'inscrit ainsi comme contributeur aux objectifs du développement durable des Nations Unies, au confluent de nombre d'entre lesquels il se trouve.

Sous tutelle principale du ministère en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation, **nos missions** sont celles conformes au code rural pour la formation, la recherche, l'expertise, notamment de :

- contribuer à la transmission des savoirs et à la formation des cadres pour les politiques publiques, les entreprises privées, la recherche scientifique et la société civile, au travers de cursus académiques variés et complémentaires (ingénieur, master, doctorat, mastères spécialisés, diplômes propres validant des compétences clés pour un secteur d'emploi donné),
- développer des recherches, tant disciplinaires que transdisciplinaires, afin de contribuer à accompagner les transitions notamment agricole et écologique, à apporter des solutions à plusieurs grandes questions sociétales, en mobilisant notamment les concepts liés aux sciences et ingénieries du vivant et de l'environnement,
- innover au plan pédagogique et accompagner les innovations issues de la recherche ou des travaux des apprenants,
- apporter notre appui technique, nos expertises auprès des acteurs institutionnels, des entreprises privées, de la société civile,
- participer à la refondation de l'enseignement supérieur agricole.

AgroParisTech contribue de plus à la formation des ingénieurs du corps des Ponts, des Eaux et des Forêts (IPEF) et aux formations doctorales associées pour les IPEF et les ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE).

AgroParisTech porte un programme de grande école pour sa **formation d'ingénieur**, organisé à l'échelle nationale et bénéficiant des spécificités de tous ses sites. L'établissement souhaite conserver une taille humaine. **Pour réaliser ses missions avec succès**, il met au cœur de ses formations des publics issus de processus de sélection visant des origines et des parcours diversifiés. Il les accompagne au profit de leurs projets par la construction de parcours de formation adaptés et tout au long de la vie.

AgroParisTech s'engage dans la transmission des savoirs, des savoir-faire, la formation en confrontant théorie et pédagogie de projet de terrain innovante. L'établissement promeut la coopération avec les milieux économiques, la société civile et les pouvoirs publics. Il veille à la conduite éthique des activités et à l'intégrité scientifique, l'humilité et s'assure d'une excellence des débouchés. Il cultive la compréhension des diversités culturelles internationales.

AgroParisTech construit toute son activité sur une approche de la recherche au meilleur niveau combinant connaissances disciplinaires et approches transdisciplinaires, ancrée sur les situations

² AgroParisTech 2025 explicite l'ensemble du projet AgroParisTech.

réelles de ses domaines d'actions. L'originalité et la singularité s'exercent ainsi dans une contribution aux champs thématiques pour lesquels l'établissement est leader (agriculture, aliment, forêt, bois, eau, territoire, animal, énergie, matériaux, molécules à finalité non alimentaire, industrie, bioéconomie...), mais aussi dans une contribution à la connaissance et à la gestion de leurs interactions et de la diversité des visions.

AgroParisTech développe des alliances stratégiques avec d'autres institutions. L'établissement participe ainsi de l'influence nationale et internationale, notamment par une activité de *Think and Do tank*. Dans son implantation nationale, il apporte et puise des compétences variées, construites en coordination avec les écosystèmes universitaires locaux et décline une politique adaptée dans chaque implantation locale, au bénéfice conjoint de consolidation et développement de notoriété autant que pour proposer des parcours de formation originaux.

En Ile-de-France, AgroParisTech s'est inscrit dans l'université Paris-Saclay dans l'ambition de co-construire un modèle hybridant les cultures des universités, des organismes de recherches et des grandes écoles, pour en faire une des universités intensives en recherche leader dans le monde. L'ambition pour AgroParisTech dans l'université Paris-Saclay est d'en être un acteur clé, pleinement investi, de bénéficier d'un rapprochement physique en proximité des laboratoires et grands instruments du plateau (déménagement des quatre sites d'île de France vers Palaiseau en 2021) et de bénéficier et faire bénéficier à d'autres du potentiel d'interdisciplinarité pertinent face aux défis que nous souhaitons aborder.

La contribution d'AgroParisTech à l'Université Paris-Saclay s'exprime de la manière suivante.

AgroParisTech est solidaire et en phase avec l'ensemble du positionnement stratégique présenté par l'Université Paris-Saclay, notamment pour ce qui concerne les déterminants de la politique universitaire : transmission des savoirs, des savoir-faire, qualité de la recherche, approches pédagogiques, confrontation aux milieux économiques, conduite éthique des activités, compréhension des diversités culturelles internationales et positionnement par rapport au développement durable.

La recherche (**Axe 1**) installe la notoriété et la réputation, consolide ou fait émerger les leaders scientifiques. Dans le cadre des sept défis de société retenus par l'Université Paris-Saclay (**Axe 2**) elle est déployée en lien avec des partenariats socio-économiques pour analyser, comprendre, communiquer les enjeux, leurs évolutions et de contribuer à l'évolution des contenus de formation et les positionnements de recherche. Il est ainsi possible de conduire une politique de formation master et doctorat développée dans les Graduate Schools et notamment BioSphERA (**Axe 3**) inspirée par les fronts de science et la connaissance des verrous et besoins d'innovation inscrite dans une politique d'internationalisation. Cette politique de formation, (i) hybridant les cultures universitaires, des organismes de recherches et des grandes écoles, (ii) parce que les étudiants sont multiples et changent et (iii) parce que l'innovation constitue un enjeu en tant que tel dans de nombreux secteurs économiques, nécessite de développer un axe spécifique à l'innovation et à l'ouverture (**Axe 4**). La proximité étant essentielle dans la construction de synergie, de mutualisation et de co-développement en recherche et en formation, le déménagement à Palaiseau est une étape clé pour des conditions de réussite maximisées (**Axe 5**).

II. Axes stratégiques et actions

Axe 1. Une politique de recherche

La recherche, une des valeurs clés d'AgroParisTech en même temps qu'une de ses forces, est au cœur de la nouvelle université Paris-Saclay. Il s'agit pour AgroParisTech de développer sa notoriété au bénéfice de la réputation de l'université Paris-Saclay, et réciproquement.

Cet axe, dans la ligne des objectifs 1.5 à 1.10 du volet commun, repose d'abord sur une consolidation du partenariat stratégique avec INRAE et avec l'ensemble des autres tutelles de nos UMR, dans une politique de recherche et de valorisation qui vise la production de connaissances originales de nature diversifiée et leur transfert (économique et non économique en particulier vers la société), mais aussi l'enrichissement de la formation et la contribution au développement dans un sens large, à la fois création de valeur économique et de développement durable au sens des Nations Unies. Ce partenariat

doit permettre une consolidation disciplinaire collective, notamment à travers celles que nous apportons en propre (agronomie, zootechnie...) et celles que nous visons à conforter dans l'université Paris-Saclay : économie, mathématiques et statistique pour le vivant, biochimie, génie des procédés, etc. Il doit aussi faciliter une recherche pluridisciplinaire et interdisciplinaire (par exemple sciences humaines, politiques et sciences des milieux)³, nécessaire pour répondre aux enjeux thématiques en particulier ceux liés aux aliments et à l'alimentation, à l'environnement et à la santé. Il doit enfin créer les conditions d'accès privilégié pour les activités de recherche aux grands instruments disponibles sur l'ensemble de l'université Paris-Saclay.

Un élément particulier de ce partenariat est relatif au doctorat, diplôme étendard de l'université Paris-Saclay (soutien majeur par AgroParisTech de l'école doctorale ABIES et au-delà, au service du doctorat dans l'Université Paris-Saclay, en particulier mais pas exclusivement dans la *Graduate School* BioSphERA). L'ambition est de consolider et d'étendre l'offre de formation doctorale⁴ (s'agissant de la préparation de carrières professionnelles, de la formation à la communication scientifique, de la capacité à mener une recherche dans un contexte pluridisciplinaire), de développer sa dimension internationale (par un soutien à la mobilité internationale, par la participation à des programmes doctoraux internationaux) et de valoriser les thèses interdisciplinaires auprès des employeurs publics et privés.

AgroParisTech a investi ces dernières années dans des politiques de science ouverte⁵, de gestion des données de la recherche, et d'interaction sciences-sociétés (notamment en développant les « Disputes d'AgroParisTech » et les actions basées sur le musée du vivant) coordonnées avec INRAE et UPSaclay. Ces outils et approches seront concertées, voire mutualisées avec l'Université Paris-Saclay.

Enfin cet axe comprend l'application et l'adaptation des outils d'AgroParisTech en matière de transfert et de valorisation (SRC AgroParisTech Innovation) notamment à la *Graduate School* BioSphERA, afin de développer l'impact et le transfert des activités de recherche.

Axe 2. Une politique de partenariat

L'Université Paris-Saclay a une ambition réfléchie et pro-active vis-à-vis de ses différents partenaires (axe 3 du volet commun). Dans le cas d'AgroParisTech, cela se traduit sur ses champs de compétences par une culture des partenariats socio-économiques permet à AgroParisTech, outre de financer des activités, d'analyser, de comprendre, de communiquer l'analyse, pour contribuer à l'évolution des contenus de formation et des positionnements de recherche. Hybrider cette culture et les outils *ad hoc* avec la culture universitaire est un enjeu à co-construire (au sein des *Graduate Schools* et notamment de BioSphERA). Ceci s'inscrit dans le cadre des sept défis de société de l'université Paris-Saclay. Cet axe prend en compte les points suivants :

³ Projet de Centre Interdisciplinaire de recherche en Écologie sur base des collections et archives sur l'écologie.

⁴ AgroParisTech porte une politique de formation doctorale favorisant notamment un programme de formation doctorale en entreprise et la création soit d'écoles doctorales soit de réseaux d'écoles doctorales européennes autour de cinq axes, outre la formation des encadrants. (i) Contribuer à une formation à la recherche du meilleur niveau possible, (ii) Accompagner le projet personnel et professionnel des doctorants ; (iii) Favoriser l'internationalisation des parcours, (iv) Préparer au monde de l'entreprise les doctorants qui le souhaitent, (v) Assurer un flux de doctorants significatifs dans les domaines de l'établissement.

⁵ AgroParisTech a adopté en décembre 2019 une politique de science ouverte. Cette politique s'organise autour de dix engagements (i) Favoriser l'ouverture et la pérennité de l'accès aux résultats de la recherche d'AgroParisTech, (ii) Donner à la communauté de recherche les moyens de l'ouverture, (iii) Assurer la formation de la communauté de recherche, (iv) Encourager des modes de publication scientifique ouverts et responsables, (v) Encourager l'ouverture des modalités de construction et d'évaluation de la recherche, (vi) Garantir une identification fiable et transparente des productions de recherche d'AgroParisTech, (vii) Encourager l'intégration de la science ouverte dans les activités de formation d'AgroParisTech, (viii) Affirmer les liens entre l'ouverture de la recherche et les principes de déontologie et d'intégrité scientifique portés par AgroParisTech, (ix) Favoriser l'ouverture de la recherche à la société, (x) Favoriser l'ouverture de l'innovation à la société.

- Porter une analyse des besoins, enjeux des politiques publiques, des entreprises, de l'évolution des métiers, des secteurs d'activité (agriculture, environnement, santé, alimentation, etc.) et des évolutions de la société. Il s'agit donc de développer une activité de prospective et de la communiquer largement.
- Développer des accords-cadres, chaires partenariales et grands programmes au bénéfice des activités de formation, de recherche et pour la réputation de l'université. La mobilisation des outils et des compétences des personnels d'AgroParisTech au sein des *Graduate Schools* est un objectif (Fondation, CFA notamment).
- Favoriser la création, l'accompagnement d'activités émergentes (start-ups, entrepreneuriat) en les accueillant dans les laboratoires et en les accompagnant : outils et politique de tiers lieux ouverts InnLab d'AgroParisTech⁶.

Axe 3. Une politique de formation inscrite dans une ambition d'internationalisation

Une politique de formation aux niveaux master et doctorat doit se fonder sur les fronts de science et la connaissance des verrous et besoins d'innovation. Cet axe prend en compte les points suivants, en synergie avec les axes 1 et 3 (et spécifiquement les objectifs 1.3, 1.4 et 1.11 du volet commun) :

- **L'implication dans les *Graduate Schools*** à caractère majoritairement disciplinaire d'enseignants-chercheurs s'exprime dans des parcours de mention de master ou dans des portages de mention (GS de mathématiques, Économie & Management, Informatique, Ingénierie et systèmes, Sciences de la vie et santé, en particulier). Il s'agit d'apporter et de consolider en conformité avec et avec les sept défis majeurs retenus par l'université Paris-Saclay des formations originales aux interfaces entre ces disciplines et aux interfaces des objets clés pour AgroParisTech.
- Le portage et le développement de la ***Graduate School BioSphERA*** avec les autres acteurs de l'université vise à proposer un enseignement à caractère plus thématique que disciplinaire tant pour des mentions de master que pour la formation doctorale (**ED ABIES**). Les thématiques privilégiées portent sur l'agroécologie, les transitions des territoires, les aliments et l'alimentation, l'écologie et la biodiversité, la biologie intégrative, la sociologie et les sciences politiques appliquées à nos objets et l'économie de l'environnement et de l'alimentation. Enfin, BioSphERA doit être le lieu privilégié pour instruire la faisabilité d'une formation spécifique en ingénierie écologique.
- Dans le cadre des Graduate School, AgroParisTech s'inscrit dans **l'objectif d'internationalisation**, porté par l'axe 2 du volet commun et l'objectif 1.4. Les axes principaux à développer étant :
 - Une présence internationale significative
 - Le pilotage d'un écosystème partenarial dans des réseaux spécifiques aux domaines portés par BioSphERA. La politique d'AgroParisTech passe donc par **des alliances stratégiques** avec quelques universités étrangères sélectionnées, complétant les liens avec les organismes de recherche et de formation supérieure nationaux.
 - La consolidation de l'alliance *European Bioeconomy University*⁷.
 - La participation au développement de l'université européenne EUGLOH, notamment dans nos axes propres aux interfaces entre santé, alimentation, et écotoxicologie.
 - La mobilisation de moyens pour favoriser la confrontation d'étudiants aux questions multiculturelles et les déplacements à l'étranger (moyens de financement via la fondation, etc.).
 - Le développement et la consolidation d'une offre master en anglais, dans des cadres Erasmus + ou autres, fortement ouverte à des candidats étrangers, dans chacun des axes stratégiques de la *Graduate School BioSphERA*.

⁶ Un InnLab, pour AgroParisTech est un tiers lieu ouvert et des mécanismes d'accompagnement de projets pouvant donner lieu à innovation ou à la création de start-up. En Ile-de-France cela concerne les aliments, les activités agricoles, l'agriculture urbaine et prochainement les outils numériques.

⁷ Alliance avec cinq universités européenne dans le champ de la Bioéconomie : Wageningen, Bologne, Hohenheim, Boku, East Finland).

- L'incitation et l'accompagnement à la participation dans des projets de recherche collaboratifs et bourses de recherche prestigieuses (ex : ERC), en particulier au niveau national et européen.
- Soutenir l'internationalisation des cursus et les démarches d'« Internationalisation@home » : politique favorable à l'accueil d'étudiants étrangers (pour un diplôme ou pour un échange) et à leur intégration à la communauté des étudiants pour que l'ensemble des étudiants puissent bénéficier de leurs apports et de la confrontation à d'autres connaissances et cultures ; prise en compte de la diversité des contextes et des cultures dans la construction de l'enseignement.
- Sans s'impliquer dans les formations de licence, AgroParisTech met en partage son réseau d'entreprises, son expérience des formations par apprentissage dans nos domaines et nos outils dont la ferme expérimentale de Grignon, qui pourra être utilisée pour des activités expérimentales, pratiques ou de projets. L'exploration d'un parcours de formation sélectif en licence pour permettre la continuité en formation ingénieur est un objectif notamment en sachant combiner des baccalauréats généraux et des baccalauréats technologiques (STAV particulièrement).
- D'une manière générale renforcer le lien master/ingénieur-doctorat, tant en valorisant les échanges entre les masteriens et les ingénieurs par des modules partagés qu'en mettant en lumière les parcours possibles vers la recherche pour ces deux populations. Le dispositif la recherche et moi⁸ contribue ainsi à permettre une identification au plus tôt de ce qu'est la recherche et en quoi les ingénieurs peuvent s'y investir.
- Enfin, la participation d'enseignants de l'université Paris-Saclay à des formations portées par AgroParisTech est importante.

Axe 4. Une politique d'innovation

Parce que les étudiants changent, ont des attentes diverses en termes de formation et parce que l'innovation constitue un enjeu en tant que tel dans de nombreux secteurs économiques, développer un axe spécifique à l'innovation et à l'ouverture est essentiel. Cet axe prend en compte les points suivants :

- La promotion et le soutien à des activités d'innovation et de transformation pédagogique. Si cet objectif est générique pour AgroParisTech, il doit se décliner avec l'Université Paris-Saclay. Il s'agit autant de former, de transmettre des expériences, de soutenir des investissements, de développer des outils (numériques notamment) que de mettre en œuvre des parcours innovants dans tous les cursus (master et formation doctorale).
- Favoriser la formation par projet notamment en développant puis en déclinant les travaux du programme HILL (*Hybrid innovation Learning Lab*) label PIA3-NCU dont AgroParisTech est porteur (23 établissements associés).
- La promotion et mise en œuvre de méthodes de recherches ouvertes et participatives.
- Favoriser et accompagner l'innovation et l'état d'esprit associé dans les tiers lieux ouverts pour l'innovation, l'entrepreneuriat, la dynamique start-ups et la créativité dans les InnLabs.

Axe 5. Réussir l'implantation à Palaiseau

Réussir l'implantation à Palaiseau dans le cadre du déménagement implique, outre de réussir ce déménagement, d'adapter la gouvernance et l'organisation.

Cet axe prend en compte les points suivants :

- En 2021, AgroParisTech installe ses quatre campus d'Ile-de-France à Palaiseau, il y a un enjeu majeur à réussir cette installation. Outre réaliser le déménagement dans les meilleures conditions cela implique de développer et reconstruire les déterminants et l'opérationnalité de la vie étudiante et de construire une vie de Campus pour les personnels AgroParisTech et

⁸ Le dispositif La Recherche et Moi permet, dans le cursus ingénieur d'AgroParisTech à des étudiants intéressés par la recherche de dialoguer avec des chercheurs, de faire un parcours long sur l'année dans un laboratoire et de suivre des enseignements dédiés.

INRAE, en s'inscrivant dans la vie de campus large portée par l'Université Paris-Saclay : sports, activités sociales (cf. objectif 1.13 du volet commun, notamment au travers des associations qui développent la créativité – bureau des arts – et l'engagement – humanitaire en particulier). Il s'agit également de développer une organisation renouvelée d'AgroParisTech prenant appui sur les forces de nos différents campus et répondant aux nouvelles questions en émergence.

- Cette réorganisation d'ensemble s'opérera en même temps qu'un renouvellement significatif des personnels induit par des départs (retraite, mobilité) et des arrivées (30% des effectifs). C'est donc une opportunité de co-définir une politique RH avec l'université Paris-Saclay (objectif 4.3 du volet commun). Les déterminants de cette nouvelle gouvernance sont :
 - Alléger la charge (et la surchauffe) de travail des personnels, enseignants et autres personnels en apportant notamment des fonctions supports en proximité adaptées aux missions et au plus près des personnels.
 - Disposer d'un schéma directeur du numérique cohérent et synergique avec les choix de l'Université Paris-Saclay et respectueux aussi du cadre national d'AgroParisTech (objectif 4.4 du volet commun).
 - Mettre en place une gouvernance de la responsabilité sociétale et environnementale (objectif 3.5 du volet commun).
 - Mutualiser autant que nécessaire avec des ressources UPSaclay (axe 4 du volet commun).
- L'organisation de l'établissement privilégie le management de proximité, pour assurer les conditions de travail d'une communauté engagée dans laquelle chacun a sa place et où les responsabilités sont distribuées pour être au plus près de l'action et de la décision.
- Une subsidiarité où l'on prend en charge des missions UPSaclay.

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESRI.

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal	Le Directeur Général d'AgroParisTech Gilles Trystram
---	---

En présence de :

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien Denormandie
--



CONTRAT PLURIANNUEL DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY 2020-2024

VOLET SPECIFIQUE DE CENTRALESUPÉLEC

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

Université Paris Saclay - CentraleSupélec

Contrat de CentraleSupélec pour les années 2020-2024

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

- Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
Représenté par
Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance

d'une part

- CentraleSupélec
représenté par Monsieur Romain Soubeyran, Directeur Général

d'autre part

I. Présentation générale

Positionnement et environnement

CentraleSupélec, une école de référence en France

CentraleSupélec, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, est née en janvier 2015 de la fusion de deux des meilleures écoles françaises d'ingénieur, Centrale Paris et Supélec. Elle se positionne aujourd'hui comme une institution de référence en France pour ses formations initiales (cursus ingénieur, masters et doctorats), ses formations continues (Executive Education, Mastères Spécialisés et executive certificates), et sa recherche en sciences de l'ingénieur et des systèmes. Dans ce cadre, l'École forme les nouveaux profils scientifiques attendus par la société. Partout dans le monde, son excellence est reconnue par les entreprises, comme en témoigne notamment sa 6ème place mondiale en termes de réputation employeur selon le classement QS.

L'ancrage fort de ses deux écoles fondatrices dans le tissu industriel explique la force et le dynamisme de son réseau d'alumni (42 000 diplômés en activité, près de 100 000 à l'échelle du Groupe des Ecoles Centrale), ainsi que de sa Fondation. CentraleSupélec compte aujourd'hui 140 entreprises partenaires qui participent significativement à sa réussite et son financement.

Associée dès son démarrage au projet de création de l'Université Paris-Saclay, CentraleSupélec en est depuis le 1^{er} janvier 2020 un établissement-composante. A ce titre, elle coordonne la Graduate School « Sciences de l'ingénierie et des systèmes » de cette nouvelle université expérimentale et participe à huit autres Graduate Schools. Par cet engagement fort, CentraleSupélec partage l'ambition de tous les acteurs de cette université qui a vocation à figurer parmi les meilleures mondiales. Pour CentraleSupélec, l'Université Paris-Saclay est une formidable opportunité d'accroître de manière très significative son rayonnement international en s'adossant à une marque de référence au niveau mondial.

Devenir une école de référence dans le monde

Pour s'adapter aux défis posés par la mondialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, et pour répondre à des enjeux devenus globaux, CentraleSupélec a engagé ces dernières années de profondes transformations pour en faire, à terme, une référence mondiale en termes de formation en ingénierie.

Cette ambition s'est traduite notamment par :

- La création d'un tout nouveau cursus d'ingénieur destiné à mieux répondre aux grands enjeux du vingt-et-unième siècle, notamment ceux du développement durable et des transitions énergétiques, et majoritairement bilingue (français et anglais), afin d'attirer les meilleurs candidats internationaux,
- Son intégration au 1^{er} janvier 2020, en tant qu'établissement-composante de l'Université Paris-Saclay, dont l'objectif affiché est d'opérer au niveau mondial, en figurant parmi les meilleures universités,
- Le développement de nouvelles implantations internationales, notamment en Inde (2014) et en Afrique (2015),
- La multiplication des partenariats internationaux (plus de 80 à ce jour) et l'accueil d'étudiants internationaux en nombre (28% en 2019).

De nouvelles ambitions se traduisant dans les axes stratégiques élaborés en cohérence avec les recommandations du HCERES

Dans le cadre de ses recommandations, le HCERES suggère tout d'abord de « poursuivre le projet Université Paris-Saclay en veillant à élaborer une stratégie scientifique commune, et à construire une vision et un contenu partagés pour la Graduate School dédiée à l'Ingénierie ». Depuis la visite du HCERES, le Conseil d'administration de CentraleSupélec a voté à une très large majorité les statuts de l'Université et l'intégration de l'Ecole en tant qu'établissement-composante. Ce vote renouvelle

Contrat de site Université Paris Saclay 2020-2024 / volet spécifique de CentraleSupélec

l'engagement de l'Ecole dans le projet de créer une université de rang mondial sur le plateau de Saclay. CentraleSupélec s'investira plus spécifiquement dans la réussite de la Graduate School qu'elle coordonne (AXE 1).

Dans le projet Paris-Saclay, CentraleSupélec, forte de ses liens avec les entreprises, entend développer des actions visant à accroître la valeur pour l'économie que représente la concentration, sur un lieu unique, d'un potentiel scientifique public et privé exceptionnel (AXE 2).

Dans son rapport, le HCERES suggère également des pistes d'améliorations dans le fonctionnement interne de l'Ecole. Les domaines impactés sont ceux qui ont été les plus fortement affectés par les transformations récentes (fusion, déménagement, réforme du cursus...). Sur la durée du prochain contrat, les efforts devront être poursuivis pour améliorer et stabiliser le fonctionnement interne (AXE 3).

Si l'Ecole a su s'adapter à un contexte national et international mouvant et de plus en plus concurrentiel, elle doit rester attentive aux demandes sociales exprimées par les étudiants et leurs familles, l'Etat ou plus généralement l'opinion publique ainsi qu'aux évolutions de l'économie. Sur la période 2020-2024, elle s'attachera plus particulièrement (AXE 4), en cohérence avec les engagements figurant dans le volet commun, à :

- Diversifier le profil de ses étudiants et tendre vers plus d'ouverture sociale et plus de parité ;
- Mieux prendre en compte le changement climatique et le développement durable dans ses enseignements et sa recherche ;
- Veiller à développer et valoriser les pratiques et comportements éthiques au sein de l'Ecole.

Enfin, le repositionnement des campus de Rennes et Metz dans CentraleSupélec devra être finalisé au cours de ce contrat. L'apport de ces campus à la réalisation des objectifs de l'Ecole sera clarifié. Ils auront notamment un rôle spécifique à jouer pour diversifier les profils des étudiants recrutés (AXE 4) à CentraleSupélec et apporteront une pleine contribution à la stabilisation du cursus unique d'ingénieur (AXE 3). Une réflexion devra en outre être menée sur ce contrat pour tirer un meilleur parti de leur implantation sur des sites universitaires et des écosystèmes dynamiques tant à Rennes qu'à Metz.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Fédérer et dynamiser les forces en ingénierie de l'Université Paris-Saclay dans la Graduate School « Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes »

En intégrant l'Université Paris Saclay en tant qu'établissement composante, CentraleSupélec veut conforter son développement international en s'appuyant sur une marque mondiale et une offre aux standards internationaux (Bachelor, Master, Doctorat). C'est le choix fait par l'Ecole pour attirer les meilleurs étudiants - de plus en plus mobiles au niveau international - et répondre à la demande croissante de l'économie française pour ce type de profil.

Son ambition est de réussir le lancement sur la période 2020-2024 de cette Graduate school pour en faire un marqueur fort de l'Université Paris-Saclay.

La démarche envisagée (mise en place de la gouvernance, évolution de l'offre de formation, renforcement des liens avec les ONR, promotion et développement international, définition d'une offre spécifique en direction des entreprises...) s'inscrit pleinement dans l'objectif 1.3 du volet commun.

Objectif 1.1. Mettre en place la structure de gouvernance de la Graduate School. / Incarner par des initiatives la formation par la recherche.

Indicateur 1. Nombre d'initiatives de formation initiées par la recherche (2023).

Jalons 1. Validation du règlement intérieur, élection du conseil de la Graduate School (2021).

En complément de ses formations de niveau graduate, CentraleSupélec prévoit de lancer en 2021 un Bachelor avec l'Université canadienne de McGill. Ce bachelor en quatre ans, conçu dès le départ selon un modèle international, permettra de disposer d'une offre complète, aux standards nord-américains et asiatiques.

Objectif 1.2. Atteindre un nombre d'étudiants significatif pour assurer la pérennité et la soutenabilité du programme Bachelor.

Indicateur 2. Environ 100 étudiants par promotion à l'horizon 2025.

Axe 2. Être un acteur majeur au sein du cluster scientifique du plateau de Saclay

CentraleSupélec occupe, par ses choix institutionnels et son profil unique, une place majeure dans le système universitaire de Saclay, lui permettant de faire le lien avec les acteurs économiques présents sur le plateau ou souhaitant y développer des projets.

CentraleSupélec, établissement-composante de l'Université Paris-Saclay, pourra jouer, avec d'autres établissements d'UPSaclay qui partagent la même inclination, un rôle moteur dans le développement des liens entre les acteurs socio-économiques, la société civile et les différentes composantes de l'UPSaclay (objectif 3.3 du volet commun).

CentraleSupélec dispose d'un lieu pour incarner cette ambition, le bâtiment Bréguet. Vétuste, ce bâtiment doit être littéralement réinventé pour en faire une vitrine et un haut lieu de l'entrepreneuriat et de l'innovation technologique. Une partie de sa surface sera ainsi mise à disposition des partenaires du plateau, et même au-delà, dans ce but.

Pour réussir la réinvention de ce bâtiment et en faire le lieu emblématique de l'innovation et de l'entrepreneuriat sur le plateau de Saclay, CentraleSupélec a demandé la dévolution de son patrimoine incluant les terrains situés sous les résidences « historiques » de CESAL⁹ et un soutien au titre du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027

Objectif 2. Transformation du bâtiment Breguet engagée.

Jalons 2. Engagement des marchés de travaux (oui / non) (2022).

Axe 3. Poursuivre la transformation organique de l'école

Le contrat 2020-2024 devra permettre de consolider la fusion, de stabiliser l'organisation interne et de renforcer les outils de maîtrise et de pilotage de l'activité.

Trois priorités (2020-2024) :

- a. Finir le déploiement du cursus unifié d'ingénieur CentraleSupélec

Objectif 3.1. Assurer des parcours personnalisés de qualité dans le cadre de promotions de plus de 900 élèves. / Mettre en place une approche programme partagée par tous les acteurs pour assurer la cohérence et la lisibilité du cursus. / Gérer l'hétérogénéité tout en assurant l'excellence notamment en développant des modalités pédagogiques permettant d'assurer la réussite des élèves. / Aider au déploiement de la Graduate School

⁹ Parcelle cadastrale 116, commune de Gif/Yvette.

Indicateur 3. Nombre de parcours différents dans la promotion et taux de satisfaction des élèves (sur le choix et sur les activités) (2021, 2022, 2023).
Indicateur 4. Nombre de cours destinés à des publics spécifiques, amélioration des résultats des élèves concernés, satisfaction des élèves (2021, 2022, 2023).
Indicateur 5. Nombre de cours de deuxième et troisième années ouverts aux élèves de M1 et M2 (2021, 2022, 2023).

Jalon 3. Mise en place d'instances de pilotage du programme (2022).

b. Optimiser le pilotage de l'activité

Objectif 3.2. Déployer le contrôle interne comptable et financier. / Faire du projet annuel de performance un outil de management de la performance. / Consolider l'équilibre économique de l'établissement et dégager des marges de manœuvre.

Indicateur 6. En 2024, dégager structurellement un résultat positif de l'ordre de 2 M€.

Jalon 4. En 2024, atteindre le niveau 5 (« dispositif présentant des garanties de pérennité et d'efficacité ») du cadre de référence des contrôles internes comptables et financiers.
Jalon 5. En 2024, le projet annuel de performance oriente les choix budgétaires et les choix en matière RH.

c. Engager la troisième étape de la transformation numérique de CentraleSupélec

Objectif 3.3. Développer l'usage du numérique pour faire le lien avec l'environnement de l'École. / Approfondir la logique d'individualisation des parcours d'apprentissage. / Capitaliser sur l'innovation produite dans le domaine du numérique.

Indicateur 7. Nombre d'actions de capitalisation engagées suite à des innovations / prototypes produits par des élèves, personnels, alumni... (2021, 2022, 2023).

Jalon 6. Mise en ligne de nouveaux services numériques offerts aux alumni, aux intervenants professionnels et aux candidats (2023).
Jalon 7. Mise à disposition des élèves d'un outil d'aide à la décision leur permettant de construire leurs parcours (avec prise en compte des aspects comportementaux, scolaires, centres d'intérêt, etc.) (2022).

Axe 4. Mieux répondre à trois grands enjeux de société

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, CentraleSupélec doit répondre aux attentes de ses élèves, de l'entreprise et de la société.

CentraleSupélec fait le choix de se positionner fortement dans la réponse à l'urgence climatique et au développement durable, tout en intégrant de plus en plus en son sein des étudiants et étudiantes issus de la diversité. Enfin, comme Ecole « responsable », elle doit intégrer et faire partager des considérations et pratiques éthiques.

En tant qu'établissement-composante, elle adhère pleinement aux valeurs revendiquées par l'Université Paris-Saclay en introduction de ce contrat.

a. Améliorer significativement l'ouverture sociale et la parité des recrutements

Objectif 4.1. Tendre vers la moyenne du taux de boursiers présents au niveau M. / Développer les profils hors CPGE – filières générales. / Proportion de femmes recrutées sur le cycle ingénieur.

Indicateur 8. Taux de boursiers en cycle ingénieur et dans l'ensemble des formations proposées (actuellement 17%) (2024).

Indicateur 9. Proportion de la promotion recrutée hors des viviers traditionnels (cible 25%) (2024).

Indicateur 10. 25% de femmes recrutées sur le cycle ingénieur à la rentrée 2024.

b. Mieux relever les défis du développement durable et de la transition énergétique

Objectif 4.2. Renforcer les cours existants et créer de nouveaux cours manquants à la formation.

Jalon 8. Comité d'experts reconnus (membres du GIEC, IPBES) pour valider les contenus des nouveaux cours (2021).

d. L'éthique au cœur de la formation et du fonctionnement

Objectif 4.3. Inclure un volet éthique dans les projets. / Former tous les managers et les personnels aux enjeux liés à toutes les formes d'équité au sein des équipes.

Jalon 9. Intégration d'un volet éthique dans le rapport et la soutenance de tous les stages (2021).

Jalon 10. Intégration par la RH de ce volet dans le catalogue de formation (2021).

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESRI.

Fait à Paris, le
En présence de :

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal	Le Directeur Général de CentraleSupélec Romain Soubeyran
Le ministre de l'Économie, de la Finance et de la Relance Bruno Le Maire	



école —
normale —
supérieure —
paris-saclay —

université
PARIS-SACLAY



CONTRAT PLURIANNUEL DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY 2020-2024

VOLET SPÉCIFIQUE DE L'ENS PARIS-SACLAY

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Université Paris Saclay – École Normale Supérieure Paris-Saclay

Contrat de l'ENS Paris-Saclay pour les années 2020-2024

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

- L'ENS Paris-Saclay

représenté par Monsieur Pierre-Paul Zalio, Président

d'autre part

I. Présentation générale

Une École normale supérieure au cœur des transformations de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'École normale supérieure Paris-Saclay¹⁰ appartient à une catégorie d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les ENS¹¹, auxquels l'État a confié spécifiquement la mission de former des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des enseignants des classes post-bacs et plus largement de former des professionnels de la sphère publique et du secteur privé ayant une très forte expertise scientifique. Écoles de la fonction publique à vocation pré-doctorale, les ENS ne sont pas les seuls établissements à former à ces types de carrières, mais elles sont les seules à avoir cette finalité comme principale mission et à recevoir, à cette fin, des moyens dédiés (masse salariale des fonctionnaires stagiaires, contrats doctoraux spécifiques pour normaliens) ; dans l'exécution de cette mission nationale, les ENS jouissent d'une réputation très au-delà de l'hexagone.

L'ENS Paris-Saclay remplit cette mission en s'appuyant sur un recrutement très sélectif de ses normaliens élèves (fonctionnaires stagiaires) et de ses normaliens étudiants auxquels elle propose des formations personnalisées, renforcées, conçues à partir d'un contact précoce et étroit avec une activité de recherche de haut niveau, et avec une priorité donnée à l'interdisciplinarité. C'est le sens du diplôme grade master de l'ENS Paris-Saclay qui structure toute sa scolarité. Construit en cohérence avec les autres ENS, ce fut la grande réforme du précédent contrat.

De cette définition institutionnelle découlent les caractéristiques spécifiques suivantes :

- Le positionnement de l'ENS est pré-doctoral, l'objectif est notamment de conduire 75% des normaliens élèves au doctorat¹².
- L'ENS est autant un lieu de formation qu'un centre de recherche : le campus de l'ENS Paris-Saclay accueille plus de 300 chercheurs et enseignants-chercheurs¹³ au sein de ses structures pédagogiques et de ses structures de recherche (8 UMR, 1 FRE, 1 UMI, 1 USR, 1 UMS, 4 FR, 3 UR). D'autres structures (GIS, GDR, LIA, LRC, etc.) permettent la collaboration dans le cadre de *consortia* (notamment avec les entreprises et les partenaires internationaux) et l'insertion dans des réseaux.
- Elle couvre un spectre large de la connaissance : les sciences de base, les sciences pour l'ingénieur et les sciences humaines et sociales.
- Compte tenu de sa mission et de sa taille (1 700 normaliens élèves et étudiants, 300 doctorants, 220 BIATSS), elle s'appuie sur des partenariats forts avec les organismes de recherche et les universités.

Ces caractéristiques, dans un contexte de regroupement universitaire et de saturation immobilière du campus de Cachan, ont conduit l'École à saisir les opportunités du plan campus puis du PIA pour s'engager dans un regroupement ambitieux, intensif en recherche, associant organismes de recherche, grandes écoles et universités (dont une des meilleures universités scientifiques françaises). Ainsi, l'ENS Paris-Saclay est fondatrice de l'établissement expérimental Université Paris-Saclay.

L'installation sur le plateau de Saclay a été l'opportunité de concevoir un bâtiment innovant dont les caractéristiques sont cohérentes avec la mission de l'École : proximités et co-visibilité disciplinaire au sein d'un bâtiment unique ; intrication des laboratoires et des salles de cours (avec la création de départements d'enseignement et de recherche – cf. objectif 2.1) ; accueil et valorisation de plateformes expérimentales et technologiques.

Le présent contrat, après la phase d'installation au sein du nouveau bâtiment entre janvier et juillet 2020 et au-delà de l'intégration institutionnelle au sein de l'Université Paris-Saclay, entend conforter les six orientations suivantes : a) diversification des recrutements des normaliens ; b) amélioration de leur suivi (durant et après le diplôme de l'ENS) ; c) développement de l'individualisation des parcours ; d) extension aux étudiants normaliens du soutien financier aux études et à la poursuite en doctorat (modèle

¹⁰ L'ENS Paris-Saclay est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel régi par le décret statutaire n°2011-21 du 5 janvier 2011 modifié.

¹¹ Les quatre ENS françaises sont : l'ENS (Ulm), l'ENS de Lyon, l'ENS de Rennes et l'ENS Paris-Saclay.

¹² Les objectifs de poursuite en thèse sont à considérer au regard des spécificités de chaque grand secteur disciplinaire ; ainsi en 2018, le taux atteint 91% en sciences fondamentales (biologie), 81% en sciences pour l'ingénieur (électronique, électrotechnique et automatique), et 65% en sciences humaines et sociales (langues).

¹³ Enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs de l'École et hébergés sur son campus.

du *Phd track* – cf. objectif 2.2) ; e) renforcement de la connexion entre formation et recherche (dans un contexte d'offre de recherche étendue à Paris-Saclay) ; f) amélioration des dispositifs d'attractivité des enseignants et chercheurs à haut potentiel (*packs* de soutien aux candidats ERC, accompagnement RH, etc.).

II. Axes stratégiques et objectifs

Les axes stratégiques s'inscrivent dans le double contexte de l'installation de l'ENS sur le plateau de Saclay et de son intégration comme établissement-composante de l'Université Paris-Saclay.

Axe 1. Développer la mission de l'ENS au sein de l'Université Paris-Saclay

Objectif 1.1. Articuler mission spécifique de l'ENS et intégration institutionnelle au sein de l'Université

En 2020, l'ENS Paris-Saclay devient établissement-composante de l'Université Paris-Saclay. Cet adossement respectera trois principes :

- Assurer la mission de l'ENS en bénéficiant d'un environnement académique renouvelé, d'une part en coordonnant la *graduate school* des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (MRES) de l'Université Paris-Saclay et, d'autre part, en s'appuyant sur les liens et spécificités partagés avec les autres ENS. L'adossement institutionnel doit être cohérent avec le rôle de l'ENS comme école sélective de formation pré-doctorale finalisée sur les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (cf. axe 2.).
- Au sein de et avec l'Université, trouver le bon équilibre entre subsidiarité, mutualisation et centralité. À ce titre, conserver les avantages de l'agilité d'une petite structure tout en ayant les effets d'échelle de l'Université [cf. volet commun, axe 4].
- Co-construire l'Université à partir d'une complémentarité fonctionnelle des établissements et des composantes, en évitant de multiplier les couches nouvelles mais en concourant aux transversalités nécessaires à l'Université.

Parmi les hypothèses découlant de ce positionnement :

- L'ENS, comme établissement-composante, doit être un des opérateurs de référence des formations sélectives intensives et orientées recherche. Dans certaines disciplines, le rapprochement entre diplôme de l'ENS et magistères de l'Université doit être envisagé.
- L'ENS doit être un des opérateurs principaux des masters FESup et préparations aux agrégations de l'Université.

Jalon 1. Point d'étape sur la mise en œuvre de la *graduate school* des métiers de la recherche et l'enseignement supérieur (MRES)

Au sein de l'Université Paris-Saclay, structurée en *graduate schools* disciplinaires et thématiques, l'ENS a comme caractéristique non seulement d'intriquer la formation et la recherche [cf. volet commun, action 1.3.2.], mais encore d'être pluridisciplinaire et de proposer des parcours de formation interdisciplinaires. La transversalité disciplinaire est donc une des spécificités de l'École.

Une des contributions spécifiques de l'ENS à l'Université sera donc de proposer (et d'expérimenter), dans le cadre de son diplôme, ou plus largement dans celui de formations de type « master double-diplôme »¹⁴ [cf. volet commun, action 1.2.3], des parcours de formation transversaux, fortement intriqués à la recherche, et sur des thématiques prioritaires ou émergentes. Ce fut le cas en 2019 avec le parcours Intelligence artificielle du diplôme ENS. Ces parcours sélectifs nouveaux, expérimentés dans le cadre de la *graduate school* des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur, pourront concerner tous les étudiants de l'Université [cf. volet commun, action 1.1.1.]. Sont ainsi à l'étude les parcours « quantum » (en technologies quantiques), « grands instruments » (en lien avec le synchrotron) et « recherche-crédation » (en lien avec La Scène de recherche). Ces parcours expérimentaux seront à articuler avec les autres *graduate schools* qui portent également des *graduate programs* spécifiques.

La dimension recherche-crédation-innovation a ainsi vocation à être une caractéristique originale et fédératrice de la nouvelle ENS Paris-Saclay. Outre son département d'enseignement et de recherche en arts appliqués (*design*), l'École peut s'appuyer sur La Scène de recherche qui est à la fois une entité

¹⁴ Associant un master disciplinaire classique complété par un diplôme d'université et une année spécifique diplômante.

de recherche accueillant des résidences d'artistes et de chercheurs et un lieu de programmation garantissant la permanence artistique sur le territoire pour un public plus large [cf. volet commun, actions 3.4.2. et 3.4.3.]. La Scène de recherche s'appuie pour cela sur un réseau dense de partenaires culturels. Des ateliers de pratiques artistiques étudiantes (validés par le diplôme ENS), mis en place depuis 2018, préfigurent le parcours « recherche-crédation ».

Indicateur IC4. Normaliens et normaliennes dans les parcours "recherche thématique"

Objectif 1.2. Optimiser l'utilisation des ressources de l'établissement au service des missions et des initiatives

1.2.1. Poursuivre une dynamique de mutualisation des outils et des équipements [cf. volet commun, objectif 4.3.]

L'objectif est l'amélioration du service rendu aux usagers en réponse aux attentes des publics, des partenaires et des agents. Il vise aussi à surmonter la complexité croissante de la gestion liée à la montée en puissance des projets dans le développement de l'institution.

Ces exigences doivent conduire à poursuivre l'optimisation de l'utilisation des ressources de l'établissement (via des mutualisations avec les partenaires notamment) dans une logique qui combine à la fois qualité et continuité de service et maintien d'une organisation propre de l'École conforme à ses missions.

Ces logiques sont d'ores et déjà à l'œuvre au sein de l'ENS (Petrel, concours, carte des masters, formation doctorale, etc.). Elles soutiendront de nouveaux dispositifs en lien conventionnel avec les partenaires tant sur le plan de la gestion (service facturier, reprographie – mutualisée avec CentraleSupélec depuis novembre 2019) que des missions (sport [cf. volet commun, action 1.13.1.] – depuis 2020 –, *learning center*, centre de langues – ouvert en 2018 –, appui à la recherche).

Des mutualisations pourront être envisagées quand l'ENS ne sera pas seule en mesure d'assumer la satisfaction d'un besoin d'expertise (charge de travail inférieure à 1 ETP, difficultés de recrutement, absence d'un collectif de travail).

Les premières années du contrat seront ainsi marquées par le passage de GFC (suite Cocktail) à SIFAC (système très majoritaire dans l'Université) pour la gestion financière et comptable en copartage avec les services de l'Université Paris-Saclay dans le respect des prérogatives de l'ordonnateur.

Du point de vue de l'organisation et dans le cadre du nouveau bâtiment, les chantiers de rénovation du suivi des étudiants et d'accompagnement des chercheurs se poursuivront par une évolution des organisations des deux directions administratives « soutien », la DAREI (direction d'appui à la recherche et à l'innovation) et la DSVE (direction de la scolarité et de la vie étudiante) pour prendre en charge des tâches administratives et techniques qui alourdissent inutilement la charge des équipes scientifiques et pédagogiques et mieux soutenir les projets et initiatives.

1.2.2. Déployer un système d'information immobilier intégré en lien avec une offre de services aux usagers renouvelée

Le nouveau bâtiment sur le campus de l'Université Paris-Saclay est porteur en lui-même d'une double ambition organisationnelle : la qualité de l'accueil et des services liés et la maîtrise de son fonctionnement. Cette double ambition impose de repenser l'offre de services et l'organisation des deux directions immobilières (DAI) et informatique (DSI).

Jalon 2. Point d'étape sur la réorganisation des directions des affaires immobilières et des systèmes d'information

La fonction immobilière de l'École devra être en mesure de porter non seulement une exploitation maintenance du bâtiment très techniquement exigeante mais aussi une offre de services aux usagers plus large. L'exploitation maintenance sera soutenue par un projet, pilote pour l'Université Paris-Saclay, d'intégration d'un SI immobilier qui s'inscrit dans le prolongement de la construction du bâtiment menée en mode BIM.

Emblématique d'une transition numérique des investissements immobiliers de l'État, le projet du système d'information immobilier illustre le fait qu'un bâtiment n'est pas qu'un ensemble de m², c'est un

consommateur et un producteur de données. Un des enjeux pour l'École est l'usage et la valorisation de ces données, tant pour l'exploitation maintenance que pour la pédagogie. Cette démarche dite « full BIM » doit permettre :

- une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation-maintenance ;
- un meilleur dialogue avec les utilisateurs et une meilleure appropriation du projet par les personnels et les étudiants de l'École.

Le chantier du SI immobilier, élément pivot d'un schéma directeur du numérique, ne prendra sa pleine dimension que dans un élargissement à l'échelle de l'Université voire du campus urbain Paris-Saclay [cf. volet commun, action 4.7.2.].

L'ambition des services proposés aux usagers suppose une réorganisation de la fonction logistique avec une part plus significative d'externalisation à l'intérieur du bâtiment et *via* la mutualisation des infrastructures de très grande qualité sur le campus (théâtre, espace colloques et atrium de l'École, plaine des sports, entre autres). Ce redimensionnement imposera à la fonction immobilière d'être en mesure de structurer une offre de services et d'avoir une vision partenariale et économique de la gestion des espaces propres et partagés.

La direction des systèmes d'information sera un acteur majeur de cette transformation de la fonction immobilière. Elle portera ses enjeux propres liés au maintien des réseaux en lien de plus en plus étroit avec les autres acteurs du plateau. Les synergies avec l'Université Paris-Saclay devraient lui permettre de dégager des marges de manœuvre pour accompagner des projets d'outils innovants et spécifiques liés aux besoins pédagogiques ou scientifiques de l'École. La gestion d'un portefeuille de projets partagé et le recours à des soutiens externes plus fréquents devraient aussi permettre d'améliorer les conditions de travail et la valorisation des actions de la DSI au bénéfice des usagers.

Jalon 3. Point d'étape sur la mise en œuvre du système d'information immobilier, le déploiement d'une offre de services bâtimentaires et numériques et l'optimisation de l'exploitation maintenance du bâtiment

Objectif 1.3. Assurer la soutenabilité de l'ENS en développant ses ressources propres

Le précédent contrat quinquennal a concrétisé la sortie des déficits et la préparation des échéances. Toute la communauté cachanaise a consenti pour cela des efforts importants. Ces efforts permettront, grâce aux réserves de l'établissement, d'assumer l'intégralité des charges liées à l'installation dans le nouveau bâtiment.

La prévision budgétaire au-delà de l'exercice 2020 a nécessité un soutien additionnel pérenne de l'État (+1,2M€ de SCSP) ; la question pour le présent contrat est donc celle d'un modèle économique renouvelé pour soutenir, dans une trajectoire budgétaire soutenable, les coûts d'une intégration au sein d'un campus et d'une institution de rang mondial.

Pour ce faire, l'ENS entend développer ses ressources propres et soutenir les initiatives qui s'inscrivent dans une logique partenariale, qu'elles relèvent de la formation continue, de conventionnements industriels, ou de mécénat. Il s'agit également de saisir l'opportunité du nouveau campus en menant une stratégie de valorisation des espaces du bâtiment.

1.3.1. Développer le mécénat

La mise en place d'une culture du mécénat repose sur un investissement stratégique dans la durée et s'articule autour de programmes phares (chaires, PhD Track, parrainage par bourses d'études, mécénat culturel, etc.). Pour cela, l'École renforce ses compétences (recrutement d'un ingénieur de recherche dédié). La présidence de l'École devra développer des relations avec de potentiels donateurs, avec l'appui d'un comité de soutien composé de personnalités extérieures.

La communauté alumni constitue un potentiel de plus de 20 000 personnes, dont la carrière n'est jusqu'à présent guère suivie au-delà de l'engagement décennal. Un partenariat entre l'École et l'association ENS Alumni facilitera la collecte des données, la mise en relation et l'animation du réseau des anciens. L'objectif est de renouer avec les diplômés et de leur proposer de soutenir les projets de l'École (mécénat financier et de compétences). Un outil informatique de gestion de la relation avec les potentiels donateurs sera mis en place au cours du premier semestre 2020. Parallèlement, les personnels et les étudiants de l'École seront progressivement sensibilisés à l'opportunité de développer des projets éligibles au mécénat, et à l'opportunité d'engagement que constitue la philanthropie.

1.3.2. Développer les partenariats industriels

Fort des très nombreuses et anciennes collaborations de recherche entre les laboratoires de l'École et les entreprises industrielles, le développement des partenariats repose sur :

- La mise en place de nouveaux outils de pilotage : animation d'un réseau interne partenariats, outil de gestion de la relation avec les entreprises accessible aux directeurs de laboratoire et de département d'enseignement et de recherche, ainsi qu'aux services concernés ;
- La consolidation des relations existantes entre les entreprises et les laboratoires ;
- Le déploiement d'actions pilote : élaboration de l'empreinte globale de l'ENS des 6-7 plus importants partenaires ; animation d'un réseau interne de correspondants d'entreprise ; gestion dynamique du plan de R&T ; création de « clubs des affiliés » ;
- La création de chaires d'entreprise et l'augmentation des ressources sur programmes ou conventions partenariales (objectifs : 7 chaires d'ici 5 ans et un rythme de 10 contrats Cifre par an).

Jalon 4. Point d'étape sur le développement des partenariats

1.3.3. Restructurer l'offre de formation continue

L'École engage une réforme complète d'une offre historiquement liée à un groupement avec les lycées du campus de Cachan. Il s'agissait pour l'essentiel de formations de faible qualification, peu connectées à l'expertise scientifique de l'ENS. Un nouveau catalogue est en cours d'élaboration, s'appuyant sur les expertises de l'École, qu'il s'agisse de formations à l'enseignement, en intelligence artificielle (dans la lignée du master vision et apprentissage, MVA), de formations aux métiers audiovisuels liés à l'expertise historienne (master CAV), ou d'une formation d'éducation aux médias (en partenariat avec l'École supérieur de journalisme). Cette offre participera de celle de l'Université Paris-Saclay, s'appuiera sur l'interface entre les laboratoires, les départements d'enseignement et de recherche et les acteurs socioéconomiques, et contribuera à conforter l'image de l'ENS.

Deux axes seront suivis :

- Développer une stratégie de niche pour des publics à haut niveau d'expertise, reposant sur tous les domaines couverts par la recherche et la formation de l'ENS. À partir de ces niches, des déclinaisons secondaires peuvent utilement compléter la future offre de formation continue, en proposant des actions sur les mêmes thématiques mais destinées à des publics de cadres intermédiaires et de non-spécialistes. Ex : IA, modélisation et méthodes numériques, fabrication additive, anglais de publication scientifique, conception multimédia pour l'histoire, etc.
- Développer, par une déclinaison de la première, une stratégie de volume autour de formations plus standard, ouvertes à des effectifs plus importants.

Des obstacles restent à surmonter, en particulier en termes de sensibilisation des équipes pédagogiques à ses apports transversaux pour d'autres activités. Une équipe dédiée a été mise en place et un premier calendrier permettant d'accompagner la mise en œuvre progressive de ces évolutions est d'ores et déjà établi.

Jalon 5. Point d'étape sur la restructuration de la formation continue

Indicateur IC1. Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public (SCSP)

Axe 2. Affirmer la vocation pré-doctorale de l'ENS Paris-Saclay

Objectif 2.1. Intensifier la recherche au plus près des normaliens [cf. volet commun, action 1.3.2.]

L'articulation entre la formation et la recherche est intrinsèque à la mission de l'École. Toutes les équipes pédagogiques sont ainsi constituées de chercheurs et d'enseignants-chercheurs insérés dans les laboratoires de l'École, et chaque entité d'enseignement est associée à un ou plusieurs laboratoire(s) de recherche.

Afin de formaliser et d'intensifier les liens entre les activités d'enseignement et de recherche, l'École met en place des départements d'enseignement et de recherche (DER) associant, au sein d'une même entité, des parcours de formation et une ou plusieurs unité(s) de recherche. Cette réorganisation des anciens départements d'enseignement est menée dans un souci de décloisonnement des activités pédagogiques et scientifiques et se concrétise par le rapprochement physique des équipes dans le nouveau bâtiment. Ceci permettra un renforcement du tutorat des normaliens par des chercheurs/enseignants-chercheurs ou doctorants, facilitera l'immersion, voire l'appartenance, des normaliens aux laboratoires de l'École, favorisera le suivi par les normaliens des séminaires de recherche. Ceci doit concourir à une sensibilisation précoce des normaliens à la recherche.

Jalon 6. Point d'étape sur la mise en œuvre des départements d'enseignement et de recherche

Confronter les normaliens à la recherche scientifique du plus haut niveau suppose une mobilisation accrue des chercheurs dans les activités d'enseignement, grâce au dispositif de « professeurs attachés ». Ce dispositif permet à des chercheurs CNRS ou Inria d'intégrer les équipes enseignantes, de prendre des responsabilités pédagogiques et de participer aux réflexions et au pilotage de la formation normalienne, en sus des 64 heures ETD d'enseignement par an. L'École souhaite augmenter le contingent de 9 à 24 professeurs attachés. L'ENS prévoit d'étendre le dispositif à d'autres organismes de recherche (convention avec l'INRAE à l'étude).

Indicateur IC5. Participation des chercheurs et chercheuses à la formation

Objectif 2.2. Augmenter la part des normaliens poursuivant leurs études en doctorat [cf. volet commun, action 1.3.4.]

De la mission de l'ENS découle sa vocation pré-doctorale. Celle-ci suppose d'accroître la part des normaliens (élèves comme étudiants) s'engageant dans une thèse à la sortie de l'École. Cet objectif relève d'une stratégie de professionnalisation et d'accompagnement des normaliens dans des carrières académiques ou mobilisant une forte expertise scientifique. Il suppose de tenir compte de la structure des opportunités (en fonction des évolutions différenciées de l'emploi universitaire et de recherche en France selon les disciplines) tout en intégrant l'internationalisation des parcours post-école dans les opportunités offertes aux élèves. En outre, des actions sont à conduire pour encourager la poursuite en doctorat dans certaines disciplines : notamment *design*, anglais et gestion.

La réorganisation du cursus pensé selon un schéma « 1+3+3 » doit soutenir cet objectif : un an de pré-master, trois ans de master renforcé, puis trois ans de doctorat.

Parmi les conséquences de cette évolution :

- 1) La première année sera repensée pour tenir trois objectifs :
 - être une année d'immersion précoce dans la recherche ;
 - être une année de transition entre CPGE et les exigences scientifiques du cursus normalien ;
 - être une année de décloisonnement disciplinaire et entre les départements d'enseignement et de recherche.

- 2) Le terme de la première année sera un moment de choix du normalien : choix du parcours du diplôme ENS¹⁵ et, le cas échéant, choix d'un « *Phd track* ». Ce second choix concerne particulièrement les normaliens étudiants — les normaliens élèves relevant, pour les trois quarts d'entre eux, d'un *Phd track* (diplôme ENS-CDSN ou autre financement de poursuite en thèse).
- 3) La notion de *Phd track* dans le contexte de l'ENS doit s'entendre comme :
- une modalité du cursus avec un engagement en contrepartie de quoi on obtient, sous réserve de réussite, un contrat doctoral ;
 - un mode de financement par bourses d'études de 3 ans d'un quota d'étudiants (hypothèse n=10/an) ;
 - cas à l'étude : un parcours thématique et financé par des partenaires industriels (3 années de cursus normalien + Cifre, hypothèse n=5/an).

Indicateur IC6. Poursuite en doctorat des normaliens et normaliennes élèves et répartition territoriale des contrats doctoraux spécifiques pour normaliens

Objectif 2.3. Diversifier les recrutements universitaires et développer les recrutements internes à l'Université Paris-Saclay

L'École poursuivra la diversification de ses recrutements dans le cadre du diplôme de l'ENS Paris-Saclay. Pour cela, plusieurs leviers sont mobilisés :

- Le déploiement de nouvelles voies de recrutement étudiant [cf. volet commun, objectif 1.2.], par exemple pour ceux issus de l'École universitaire de premier cycle de l'Université Paris-Saclay, des licences double diplôme, voire de l'institut Villebon Charpak. Ces voies compléteront les recrutements existants par les 13 concours CPGE, les « second concours » et la sélection étudiante.
- Un accompagnement financier des parcours « diplôme ENS + *PhD* » par des bourses d'études, des parrainages d'entreprises ou de mécènes ou encore le redéploiement d'une fraction des moyens dédiés aux normaliens élèves à destination des normaliens étudiants.
- Des actions en amont seront mises en œuvre en direction des lycées partout en France, à travers la réorientation et de l'extension de la politique déjà en place des ambassadeurs normaliens vers les CPGE. Les engagements de l'École dans le dispositif cordée de la réussite sera redéployé dans l'Essonne.
- Une mesure, commune aux ENS et à l'École polytechnique, de bonification des notes d'écrits pour les candidats boursiers est à l'étude.

Indicateur IC2. Diversification du recrutement des normaliens et normaliennes

Jalon 7. Bilan des actions menées en faveur de la diversification du recrutement des normaliens et normaliennes

Objectif 2.4. Renforcer la dimension internationale de la formation [cf. volet commun, objectif 1.4.]

L'internationalisation de la formation sera renforcée par la poursuite d'une politique d'encouragement à la mobilité des normaliens mais aussi par la formation à la maîtrise de l'anglais de la recherche (*Cambridge advanced*, certification SWAP).

La mise en place d'un parcours « double diplôme à l'international » du diplôme de l'ENS va dans ce sens. Il est construit conjointement avec des établissements partenaires étrangers. Les projets en cours sont avec l'Université de Hanovre (mise en œuvre en 2021), l'Université de Rice (États-Unis), le NAIST (Japon) et le réseau des IISER (Inde).

Toujours dans le cadre du diplôme ENS (parcours Recherche et international), l'année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE), renforce l'internationalisation et l'immersion recherche. Les laboratoires sont encouragés à inciter leurs partenaires internationaux à proposer des séjours pré-doctoraux pour les normaliens.

¹⁵ Parcours du diplôme : Recherche et international ; Enseignement supérieur et recherche ; Interface ; Intelligence artificielle ; Double diplôme à l'international (en cours de mise en place)

Indicateur IC3. Mobilité internationale des normaliens et normaliennes

Axe 3. Étendre et intensifier la recherche

La recherche est une dimension constitutive de l'ENS qui met en œuvre une immersion précoce des normaliens et s'est doté d'un corps académique de premier plan en recherche.

L'implantation sur le campus Paris-Saclay doit permettre à l'École d'étendre ses partenariats (nouvelles unités) et d'intensifier la présence de la recherche dans ses murs. La recherche dispose dans le nouveau bâtiment de surfaces supplémentaires (+20% par rapport à Cachan) et de plateformes expérimentales de premier plan (12 M€ d'investissement sur les fonds propres de l'École).

L'ENS Paris-Saclay est pluridisciplinaire et la recherche y est marquée par un ADN caractérisé par l'importance de l'expérimentation, de la technologie et des enjeux fondamentaux liés aux applications, notamment industrielles (ce que résumait, à Cachan, le concept de « sciences pratiques »).

Elle y est marquée, en outre, par des lignes de force thématiques transverses telles que l'étude de systèmes complexes, la modélisation, l'ingénierie moléculaire pour le vivant, ou l'étude des formes de régulations sociales.

Enfin, elle s'est montrée, et se montrera encore, par l'interdisciplinarité de ses instituts, capable d'adresser des thématiques émergentes majeures comme l'intelligence artificielle, les technologies quantiques ou les sciences du patrimoine.

Objectif 3.1. Étendre les partenariats de recherche

C'est dans le contexte énoncé ci-dessus que prend sens l'objectif stratégique ambitieux de « multiplier par deux » l'impact de la recherche dans l'École, notamment par extension des partenariats ou tutelles conjointes avec de nouvelles unités de Paris-Saclay ou par le développement de la politique des professeurs attachés. Le rapprochement de laboratoires de l'ENS avec ceux de l'Université Paris-Saclay ou d'autres établissements se poursuivra donc au cours de ce contrat, ainsi que le développement de partenariats avec de nouveaux organismes (INSERM, CEA, INRAE notamment).

Cet objectif s'entend au regard de la mission de formation pré-doctorale de l'ENS et de la connexion intrinsèque entre les activités d'enseignements et les activités de recherche menées au sein des laboratoires, qui permettra d'élargir le terrain de jeu dans lequel les normaliens font l'apprentissage *in situ* de la recherche. En ce sens, il répond bien à la mise en œuvre d'une *graduate school* des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui bénéficiera de l'environnement du *cluster* Paris-Saclay dans lequel elle s'inscrit [cf. volet commun, objectif 3.1.]. À titre d'exemple, des laboratoires nouveaux ou reconfigurés voient le jour : Centre Giovanni Borelli (mathématiques et sciences cognitives), LUMIN (physique), Scène de recherche (recherche et création), Laboratoire Méthodes Formelles (informatique), le Centre d'économie de l'ENS Paris-Saclay). Des projets sont à l'étude en mécanique et ingénierie.

Indicateur IC8. Nombre de chercheurs·ses et d'enseignants·es-chercheurs·ses dans les laboratoires dont l'École est tutelle

Objectif 3.2. Améliorer le soutien à la recherche [cf. volet vommun, objectif 1.7.]

Pour augmenter l'intensité et la qualité en recherche des enseignants-chercheurs, l'accompagnement sera renforcé pour celles et ceux ayant une trajectoire recherche prometteuse. Pour les porteurs de projets scientifiques de type ERC, un « pack » comportant décharge, financement de la recherche (personnel, équipement), aide au montage de projet est mis en place [cf. volet commun, action 1.7.5.].

Dans la même logique, l'École portera une attention accrue aux recrutements d'enseignants-chercheurs à haut potentiel en mobilisant tous les modes de recrutement à sa disposition : enseignants-chercheurs, professeurs associés (PAST), chercheurs et enseignants-chercheurs contractuels, professeurs attachés. Des recrutements conjoints avec des organismes, des partenaires ou des entreprises (dans le cadre de chaires) sont à envisager.

Parallèlement, l'École entend améliorer le soutien quotidien aux chercheurs en proposant l'expertise d'une direction de l'appui à la recherche et à l'innovation (DAR&I), créée lors du précédent contrat.

Certaines pistes d'amélioration du soutien aux chercheurs dans leur quête de financement ont été identifiées :

- une analyse plus approfondie des appels à projets en amont pour les orienter vers les chercheurs susceptibles d'être intéressés, de même qu'une identification fine des potentiels candidats.
- le renforcement des moyens d'accompagnement des chercheurs dans la rédaction de leurs projets dans le cadre des appels à projets de financement public (Europe).
- l'amélioration de l'aide à la gestion administrative et financière des futurs lauréats de financements européens par des ingénieurs financés sur le projet.

Pour chacune de ces pistes l'École, au plus près du chercheur, intervient en cohérence avec la stratégie et les outils mis en place par l'Université Paris-Saclay.

Jalon 8. Bilan des réponses aux appels à projets nationaux et européens de financement de la recherche

Objectif 3.3. Renforcer la dimension internationale de la recherche

Trois orientations sous-tendent la stratégie internationale de recherche de l'École : l'accompagnement de l'internationalisation des chercheurs et enseignants-chercheurs (mobilité sortante, professeurs invités), l'internationalisation de la synergie recherche/formation (cf. objectif 2.4) et l'insertion des acquis du positionnement de l'ENS dans la stratégie internationale de l'Université Paris-Saclay.

Pour répondre à ces objectifs, l'effort de structuration à partir des collaborations « point à point » des chercheurs sera poursuivi. L'ENS déploiera le programme pluriannuel Booster qui finance des projets structurants pluriannuels de soutien à des collaborations de recherche en synergie avec la formation (mobilités de normaliens ; apport des normaliens aux projets de recherche ; financement de co-tutelles de thèse).

L'ENS poursuivra les programmes de professeurs invités, les CRCT pour mobilité internationale, et le soutien au développement de structures de recherche internationales avec les meilleures équipes (IRP, IRL, etc.), connectés aux éléments de la formation normalienne (ARPE, parcours recherche et international, etc.).

Jalon 9. Point d'étape sur la mise en place du programme Booster

Axe 4. Améliorer les services rendus aux usagers

Objectif 4.1. Renforcer la personnalisation accompagnée des parcours d'études des normaliens et l'accompagnement des doctorants

De nouveaux parcours de formation seront progressivement déployés, sur le modèle du parcours *intelligence artificielle*, opérationnel depuis la rentrée 2019 : *grands instruments* ; *double diplôme à l'international* ; *recherche-crédation*. Ces parcours de formation transverse s'appuieront, dans le cadre du diplôme ENS, sur les unités de recherche de l'École et du campus Paris-Saclay. Plus largement, la pédagogie normalienne permet aux élèves et étudiants de personnaliser leur parcours (via les activités de coloration, les activités transverses, les projets d'études spécifiques, etc.) tout en bénéficiant d'un accompagnement de proximité (aménagement des études, suivi personnalisé).

Le suivi des normaliens sera renforcé, tant durant la période de scolarité qu'à l'issue de la diplomation (suivi des trajectoires de professionnalisation). Des dispositifs sont en cours de déploiement comme la fiche numérique de suivi qui portera la trace de l'accompagnement, conditionnera l'inscription, assurera le suivi post école, etc.

Le suivi de l'engagement décennal des fonctionnaires stagiaires a donné lieu à une refonte de la procédure par la mise en place d'un outil informatisé de suivi (SE10). L'objectif est de disposer d'un dispositif de suivi du devenir professionnel des normaliens.

Jalon 10. Point d'étape sur la mise en place de la fiche de suivi numérique, les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle des normaliens et normaliennes et le suivi du respect de l'engagement décennal

L'objectif est aussi de développer l'accompagnement des doctorants au sein de l'École (au-delà du laboratoire), en développant les formations à Paris-Saclay qui leur seront destinées, en renforçant leur suivi, et leur intégration. Ils bénéficieront par ailleurs de l'accueil de la maison du doctorat de l'Université Paris-Saclay au sein de l'ENS dès la rentrée 2021.

Objectif 4.2. Construire une expérience étudiante positive au sein de l'École [cf. volet commun, objectif 1.13.]

La qualité de vie étudiante depuis la période d'intégration et tout au long du cursus est une priorité de l'École. Ceci suppose de porter une attention particulière à l'articulation des temps de formation et de vie étudiante, et de maintenir et renforcer l'accompagnement humain et financier durant la scolarité (services support et ressources, budget vie étudiante – CVEC). La prise en compte des risques associés à la réalité étudiante sera renforcée, en entreprenant, avec les normaliens, des démarches de sensibilisation, de prévention des risques correspondant à la réalité de vie : risques psycho-sociaux, discrimination, harcèlement, consommation d'alcool ou de drogues.

L'expérience étudiante va être renouvelée par l'installation sur le campus Paris-Saclay. Ce contexte offre de nouvelles opportunités et la mise à disposition de moyens et équipements mutualisés (équipements sportifs, maison de la santé), mais est également source de questionnements de la part des normaliens. Pour mieux cibler les actions et moyens à développer, préserver, renforcer, un diagnostic est en cours sur le vécu de la scolarité à l'École. Ce diagnostic vise à dresser un état des lieux du vécu actuel des étudiants et à quantifier les ambitions et craintes liés au déménagement. Ceci permettra de proposer de nouvelles pistes de réflexion pour répondre aux enjeux d'appropriation du nouveau campus.

Jalon 11. Point d'étape sur le diagnostic du vécu de la scolarité à l'École et les actions d'accompagnement de l'expérience étudiante

Objectif 4.3. Développer une vie étudiante fédératrice et engagée

La vie associative tissée au sein de l'environnement cachanais était une force de l'identité normalienne. Elle doit le rester à Gif-sur-Yvette. Cela suppose d'accompagner les normaliens dans sa redéfinition, en lien avec les autres établissements du plateau, tout en préservant ses valeurs, partagées entre les ENS. L'École veillera donc à poursuivre et valoriser les actions inter-ENS, tout en développant les manifestations et projets étudiants intégrateurs au sein de l'Université Paris-Saclay.

L'École poursuivra l'effort de développement de la formation des étudiants engagés dans les associations ou élus (formation à la gestion d'une association, à la prévention lors des événements festifs, au développement des partenariats).

Une attention particulière sera portée à la structuration d'une vie associative propre aux doctorants pouvant s'intriquer avec celle des étudiants et normaliens de l'École.

Une nouvelle charte de la vie étudiante permettra de présenter les principes et les bonnes pratiques de cette vie étudiante.

La construction du lien entre vie étudiante et Scène de recherche sera également un enjeu du présent contrat, de même que la prise en compte des enjeux sociétaux comme l'environnement, la citoyenneté et les discriminations, en établissant des liens avec les réseaux existants sur le plateau. Le diplôme est dans ce cadre un support adéquat de mise en œuvre et de valorisation de ces actions (tutorats d'accompagnement de milieux sociaux défavorisés, ateliers de médiation permettant de promouvoir la diversité sociale, de genre, etc.).

Jalon 12. Point d'étape sur la mise en place de la charte de la vie étudiante

Indicateur IC7. Implication des normaliens et normaliennes dans la vie de l'établissement

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESRI.

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal	Le Président de l'ENS Paris-Saclay Pierre-Paul Zalio
---	---

Fait à Paris, le



CONTRAT PLURIANNUEL DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY 2020-2024

VOLET SPÉCIFIQUE DE L'IOGS

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Université Paris Saclay – Institut d'Optique Graduate School

Contrat de l'IOGS pour les années 2020-2024

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

- L'IOGS
représenté par Monsieur Jean-Louis Martin, Directeur

d'autre part

I. Présentation générale - Une école d'ingénieurs très présente en recherche au cœur de l'Optique et de la Photonique à Paris-Saclay et au-delà

Chargé, sous tutelle de l'État, d'une mission d'intérêt public concernant l'évolution des sciences et techniques de l'optique, leur diffusion dans tous les secteurs de l'économie et la formation de leurs spécialistes, l'Institut d'Optique Graduate School (IOGS, officiellement Institut d'Optique théorique et appliquée) a été placé, dès 1917, à l'interface des milieux académiques et industriels avec un statut original d'établissement opérateur de l'État, de gestion privée comme établissement d'enseignement supérieur et de recherche reconnu d'utilité publique par une loi spécifique du 10 août 1920.

L'IOGS est actuellement implanté sur trois sites géographiques : le campus Paris-Saclay, Bordeaux et Saint-Étienne. Au titre de son site saclaysien, l'Institut est convaincu que l'existence d'une entité unique « Université Paris-Saclay » est un facteur important de reconnaissance et de visibilité nationale et internationale et qu'une bonne coordination des actions pourra permettre une mutualisation efficace de certaines fonctions tout en appliquant une subsidiarité respectueuse des missions des différentes entités. C'est pourquoi il fait partie des fondateurs de la nouvelle université : depuis le 1er janvier 2020, il est établissement-composante de l'Université Paris-Saclay où il participe à l'émergence sur la scène internationale du nouvel établissement « Université Paris-Saclay », et dont il coordonne « l'Institut des Sciences de la Lumière » (ISL). L'IOGS est également opérateur, tant pour la recherche que pour la formation doctorale et la formation au niveau master, de deux des « Graduate Schools » de l'Université Paris-Saclay. En cohérence avec son rôle de coordinateur de l'ISL, l'IOGS pilote le parcours M2 « Laser, Optique et Matière » de l'Université Paris-Saclay. Il joue un rôle important dans la production de recherche comme dans l'enseignement sur des thèmes majeurs dont le domaine quantique, les lasers, la nanophotonique.

Il forme ainsi quelques 600 étudiants de niveau master, en majorité élèves-ingénieurs, dont environ 60 sous statut apprenti et dont un peu plus de 30% de femmes. Ses 45 enseignants-chercheurs sont accueillis dans trois laboratoires, unités mixtes avec le CNRS : le Laboratoire Charles Fabry (LCF) à Palaiseau, le Laboratoire Photonique Numérique et Nanosciences (LP2N) à Bordeaux et le Laboratoire Hubert Curien (LabHC) à Saint-Étienne. Le patrimoine immobilier affecté à l'établissement sur l'ensemble des 3 sites représente 34 000 m² de SHON. Le budget annuel de fonctionnement consolidé est d'environ 24 millions d'euros dont 6 millions d'euros pour la part hors recherche et hors investissements.

Entré en 2017 dans son deuxième centenaire, l'IOGS se positionne depuis longtemps comme une « graduate school », leader dans le domaine de la photonique, reconnue internationalement pour la qualité de sa formation au niveau « graduate » (Ingénieur, master et doctorat), ainsi que par les avancées notables réalisées par les équipes de recherche sur ses trois sites. Avec de bons succès aux indicateurs de qualité de la recherche (publications, contrats européens et notamment ERC), l'IOGS se doit de maintenir et faire croître encore sa place et sa visibilité sur la scène internationale de son champ disciplinaire. Avec plus de 150 grades de master délivrés par an et près de 50 soutenances de thèses dans ses laboratoires, l'IOGS dépasse, au niveau des études « graduées », la taille des grands centres homologues à l'exception de la Chine.

Le positionnement stratégique de l'établissement en matière de recherche et de formation couvre de façon diversifiée, et au meilleur niveau mondial, les développements de l'optique/photonique, branche importante des connaissances humaines et composante reconnue des technologies les plus dynamiques et prometteuses avec leurs applications à l'imagerie, aux capteurs, aux télécommunications, aux sciences de la vie et de la santé, mais aussi à l'éclairage, à la cosmétique, aux transports,

Toujours avec son souci d'ancrage de l'enseignement sur une recherche de qualité mais aussi sur l'innovation, l'IOGS poursuivra dans la période contractuelle 2020-2024 quatre priorités, développées dans les « axes stratégiques » qui suivent :

- sa pleine insertion dans la dynamique de la création de l'Université Paris-Saclay,
- la diversification du recrutement et des débouchés,
- la valorisation de ses atouts internationaux,
- la consolidation de son ancrage national par sa politique de site.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 – Participation à la structuration du site Paris-Saclay et à sa stratégie de formation et de recherche

Membre depuis le départ de l'IDEX Paris-Saclay, l'IOGS participe activement aux Labex PALM et Nano Saclay et est membre des Equipex MORPHOSCOPE, ATTOLAB, CILEX, TEMPOS ainsi que de divers projets internes à l'Université Paris-Saclay comme les « projets structurants » IQUPS, CEMOX, le « LIDEX » Opt2X.

Dans la nouvelle phase qu'ouvre le présent contrat de site, l'IOGS trouvera de nouvelles occasions de contribuer à ses initiatives structurantes, conformément aux objectifs 1 à 3.

Objectif 1 : rayonnement international via l'ISL :

Prévu aux statuts de la nouvelle université, l'Institut des Sciences de la Lumière (ISL) a pour mission de coordonner la politique de recherche en optique et photonique de l'établissement dans une ambition internationale. L'IOGS en est le coordinateur. L'IOGS contribue en outre à l'Institut Pascal. Le rayonnement international en constitue un aspect prioritaire.

Objectif 2 : cohérence du nouvel établissement :

Dans le souci d'assurer des liens forts entre composantes et établissements composantes de l'Université Paris-Saclay, l'IOGS est opérateur des Graduate Schools « Physique » et « Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes » et de leurs écoles doctorales EDOM et EOBE. Les enseignements de master, déjà entièrement mutualisés, donnent l'occasion de créer en commun des parcours nouveaux. L'IOGS participera au déploiement des infrastructures d'intérêt commun et en bénéficiera (« Learning Center », installations sportives). En recherche, l'IOGS participe activement aux domaines quantiques, nano, lasers, imagerie, qui interviennent dans des « objets transverses » en cours d'élaboration au sein de l'Université Paris-Saclay.

Objectif 3 : gain d'efficacité par mutualisation :

La mutualisation de services d'appui à l'enseignement et à la recherche (scolarité, documentation, système d'information) pour simplifier, clarifier les structures et les rendre plus efficaces est en cours. L'IOGS s'impliquera dans les orientations de l'axe 4 du volet commun pour trouver ici aussi le bon équilibre entre mutualisation et subsidiarité, et ce tout en assurant la coordination entre les trois sites de Paris-Saclay, Bordeaux et Saint-Etienne. Pour ce qui le concerne, le CNRS a facilité cette dernière démarche depuis 2015 par une UMS IOGS-CNRS dont l'efficacité au service de l'appui à la recherche des UMR concernées a été démontrée.

Jalons :

FIN 2022 : attractivité de chercheurs et d'enseignants-chercheurs étrangers pour un séjour de recherche et/ou d'enseignement à l'IOGS via l'ISL

FIN 2022 : mise en place de nouvelles formations de master via l'ISL

Indicateurs :

Nombre d'actions de recherche mise en place via l'ISL impliquant plusieurs Graduate Schools (thèse co encadrées, financements) (0)

nombre d'étrangers venant sur le campus dans le cadre de l'ISL : colloquiums, participants aux écoles internationales (0)

nombre de manifestations internationales organisées par l'ISL (0)

Nombre de contrats de recherche internationaux obtenus au sein de l'ISL (EU, ANR internationaux, partenariats internationaux bilatéraux, etc) (0).

Axe 2 – Le lien entre l'enseignement, la recherche et la société :

Les technologies optiques émergentes auxquelles l'IOGS contribue sont associées à des enjeux économiques importants ; la photonique est par exemple une composante majeure des technologies biomédicales. Par ailleurs, la lumière joue un rôle fondamental dans la compréhension de la nature : cette dimension se manifeste par exemple dans la thématique transverse « quantique » de Paris-

Saclay, qui ouvre désormais des perspectives économiques. Enfin, l'importance de la vue parmi les sens humains donnent à l'optique une place privilégiée dans la culture scientifique, mais aussi artistique. Acteur, par ses laboratoires, de ruptures scientifiques et technologiques au service de l'économie et des enjeux de société, l'IOGS sait traduire rapidement ces évolutions dans ses programmes d'enseignement. Associée à une intense activité de recherche en cohérence avec ses thématiques d'enseignement, la formation d'ingénieur s'affiche ainsi comme l'élément clé d'une formation graduée complète, dans un ensemble enseignement-recherche qui constitue au total une « graduate school » en photonique. Ces caractéristiques bénéficient de façon très directe à l'enseignement.

Objectif 4 : conforter le lien triangulaire entre enseignement, recherche et vie économique et sociale

Au sein de l'Université Paris-Saclay, l'IOGS déploiera son activité, tout particulièrement dans le cadre de l'Institut des Sciences de la Lumière, qu'il coordonne, pour établir une politique scientifique cohérente en optique et photonique et dans les interactions de l'optique avec les autres disciplines (objectif 1.7 du volet commun) et une relation optimale avec l'innovation et le développement économique (objectif 1.10). Il bénéficiera de la mutualisation des initiatives en matière de science ouverte et du partenariat avec la société civile (objectifs 1.9 et 3.3).

Les liens existants entre enseignement, recherche et économie sont nombreux et étroits pour plusieurs raisons : sur chacun des trois sites, l'unité de lieu entre les trois missions de l'IOGS que sont recherche, enseignement et innovation ; la nature de l'optique/photonique comme science et comme technologie-clé ; la constitution de l'IOGS comme établissement de statut privé mais en lien contractuel étroit avec l'université. Les thèses dans les laboratoires de l'IOGS se déroulent souvent sous CIFRE ou par d'autres financements industriels. Trois chaires industrielles sont orientées vers des travaux amont intéressants les grandes entreprises dans une vision prospective à long terme ou vers les priorités industrielles fortement compétitives faisant appel à la photonique (éclairage automobile). Le recours aux intervenants du monde économique dans la formation est important et systématique. Néanmoins, des parcours de doubles diplômes avec des masters ou comportant une année de master sont proposés aux élèves-ingénieurs qui le souhaitent. En parallèle, l'école a créé une « filière innovation-entrepreneuriat » particulièrement développée et dynamique. Un comité de propriété intellectuelle suit les déclarations d'invention et identifie celles qui pourraient être utilisées par les élèves créateurs d'entreprises. Tous les élèves-ingénieurs effectuent des stages, souvent dans un environnement de recherche, mais au moins un stage en entreprise est exigé. Des projets d'innovation ou de recherche en cours de scolarité s'y ajoutent. La formation par alternance est une occasion évidente de liens entre formation et entreprise et les sujets d'apprentissage sont pratiquement toujours liés à la recherche ou à l'innovation. La dimension artistique et créative est également encouragée (design, arts graphiques, réalité augmentée).

L'IOGS maintient depuis longtemps une activité de formation permanente, mais un nouveau dynamisme devra lui être communiqué.

Malgré ce constat satisfaisant, la nature même de l'innovation, de l'activité économique et des besoins de société imposent une remise en cause permanente et donc une grande vigilance.

Objectif 5 : participer à la médiation scientifique

L'IOGS est impliqué dans de nombreuses initiatives de médiation scientifique, autour de chacun de ses sites et dans un partenariat européen. Le personnel de l'IOGS est attentif à mener et à encourager une démarche responsable en matière d'énergie et d'environnement, ce qui souvent s'appuie sur des technologies photoniques.

Objectif 6 : mixité sociale et lien social :

L'articulation entre excellence et engagement social fait partie des choix structurants affirmés pour l'Université Paris-Saclay dans son ensemble. L'IOGS s'y inscrit pleinement.

La part des femmes parmi les élèves ingénieurs, supérieure à 30%, est relativement élevée parmi les écoles d'ingénieur en physique. L'IOGS restera impliqué dans l'Institut Villebon-Charpak, qui dans l'environnement du plateau de Saclay offre une voie d'accès aux carrières scientifiques à des étudiants issus de filières professionnelles. L'IOGS continue de veiller à offrir des bourses sur critères sociaux et à exonérer les boursiers des droits d'inscription aux concours d'entrée.

La formation par alternance sous statut d'apprenti, fixée à 20% des promotions par la Commission du titre d'ingénieur, fait actuellement l'objet d'une redéfinition en réponse aux recommandations de cet organisme. Le recrutement d'apprentis doit notamment contribuer à augmenter la mixité sociale du recrutement via le flux des admissions par concours « parallèles » : BTS, DUT, licences. Le recrutement d'élèves étrangers qui découvriront l'offre de formation française est également une voie de diversification à renforcer (voir objectif 8).

Jalons :

FIN 2021 : nouveau parcours des apprentis avec séjour à l'étranger

FIN 2022 : extension aux doctorants de la démarche « innovation-entrepreneuriat »

Indicateurs :

Chiffre d'affaires de la formation permanente (210 k€)

Places pourvues aux concours parallèles (BTS 1, DUT 3, licence 10, Villebon-Charpak 0)

Proportion de femmes en 1A (23%)

Nombre d'élèves en filière innovation-entrepreneuriat (18)

Nombre d'élèves à l'école (toutes années) qui étaient boursiers quand ils sont entrés (99)

Fraction d'ex-boursiers parmi les apprentis (25%)

Axe 3 – Développer une politique d'attractivité en cohérence pour tout l'établissement

Objectif 7 : rayonnement en recherche de l'établissement sur ses trois sites

La mission de rayonnement international en recherche dévolu à l'Institut des Sciences de la Lumière de l'Université Paris-Saclay, piloté par l'IOGS, a été soulignée plus haut.

La notoriété des laboratoires de recherche de l'IOGS attire une part croissante de candidatures issues de l'étranger tant pour la préparation des thèses que pour les stages post-doctoraux et pour les emplois scientifiques durables. Dans le cadre de l'Université Paris-Saclay, cette caractéristique sera valorisée et amplifiée.

Objectif 8 : ouverture plus large de la formation à l'international

Selon la vision de l'établissement, la formation d'ingénieurs diplômés en optique est la spécificité phare de l'établissement : l'ingénieur diplômé de l'IOGS est un ingénieur actif en grande partie au niveau de la recherche, de l'innovation et du développement qui joue un rôle clef dans les systèmes intégrant une dimension photonique liée aux sciences et technologies de la lumière. Au travers de sa formation, il a cultivé l'ouverture vers les multiples domaines où peuvent se déployer ses compétences. Par ses recherches et leurs développements à portée économique et sociétale, il maîtrise la démarche scientifique et il est capable de l'appliquer en dialogue avec les partenaires des multiples secteurs auxquels il s'adresse. Il est capable d'intégrer les dimensions liées à l'usage, aux contraintes économiques et humaines, dans un contexte international.

Ce profil n'est partagé que par un petit nombre de formations analogues en Europe et dans le monde. Se signalant en outre par une grande diversité de choix en cours de scolarité, l'IOGS doit pouvoir attirer un nombre croissant de candidats étrangers, et aussi mener à une internationalisation croissante de l'activité des diplômés. La notoriété croissante de l'Université Paris-Saclay, avec ses programmes d'appui à l'internationalisation ainsi que la participation à des EUR à Bordeaux et à Saint-Etienne y sont des atouts à mettre en valeur.

L'Université Paris-Saclay a constitué l'université européenne EUGLOH avec ses partenaires LMU, Université de Porto, Université de Szeged et Université de Lund. Bien que le thème principal ne soit pas son cœur de métier, l'IOGS est actif en biophotonique et propose une filière biomédicale dans son cursus ingénieur. Il y a participé en nouant des liens avec les départements de physique des membres de EUGLOH.

L'axe 2 du volet commun du présent contrat de site sera favorable au développement de l'accueil d'étudiants étrangers et de la mobilité des étudiants et membres de l'IOGS vers l'étranger ainsi qu'à l'introduction de nouveaux parcours de formation internationaux (objectifs 1.4, 2.2 et 2.3)

Jalons :

FIN 2022 : opérations de promotion pour attirer des candidatures d'étudiants étrangers (3 sites)

Indicateurs :

Effectif annuel de nouveaux élèves venant d'universités étrangères (7)

Sur chaque site, proportion de doctorants et de post-doctorants étrangers (diplôme de master non français).

Palaiseau : doctorants inscrits 2019-2020 (trois premières inscr.) : 9%, post-docs au 1.1.2020 : 40%

Bordeaux : doctorants inscrits 2019-2020 (trois premières inscr.) : 42%, post-docs au 1.1.2020 : 70%

St-Étienne : doctorants inscrits 2019-2020 (trois premières inscr.) : 67%, post-docs au 1.1.2020 : 50%

Axe 4 – Conforter la politique de site en cohérence avec l'intégration de l'école à l'Université Paris-Saclay et mieux maîtriser les ressources

Par sa politique de sites, l'IOGS s'affirme comme un établissement à mission nationale qui contribue au dynamisme des régions parmi les plus actives dans son secteur et les plus déterminées à en soutenir le développement. Il a voulu que ses nouveaux sites d'implantation, Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle Aquitaine, contribuent à la totalité de ses missions de formation, de recherche et de relation au secteur économique. La formation « classique », la formation en alternance sous statut d'apprenti au sein du CFA SupOptique dont la vocation nationale est explicitement reconnue, et la formation « innovation-entrepreneuriat » sont toutes trois offertes sur les trois sites. Le diplôme d'ingénieur est unique, les différences de programme se manifestant avant tout sur les options offertes. Sur les trois sites également, la recherche de l'IOGS est menée au sein d'UMR du CNRS avec un partenariat avec les universités du territoire ; les thèmes de recherche, toujours liés à l'optique/photonique, se complètent de sorte que la politique de site permet à l'établissement dans son ensemble une large couverture de son champ d'activité. Sur les trois sites, la création de valeur est encouragée et notamment des jeunes pousses innovantes voient le jour, dans des écosystèmes adaptés.

La nécessité de maintenir cohérence, complémentarité et esprit d'établissement sur les sites nécessite un maillage solide entre les sites. Cette condition est satisfaite par des projets de recherche communs, par la coordination de la formation centralisée au sein de la direction générale adjointe à l'enseignement, par des temps d'échange et des manifestations communes pour les étudiants des trois sites, ainsi que par l'appui apporté par la direction des services et l'UMS IOGS-CNRS à tous les sites.

Les ressources de l'établissement ainsi que son infrastructure immobilière devront être prêtes à faire face à ces ambitions.

Objectif 9 : une évolution adaptée à chaque site

Au sein de l'Université Paris-Saclay, l'UMR concernée est le Laboratoire Charles Fabry (UMR8501). Il bénéficiera des dispositions de l'objectif 3.1 du volet commun de cette convention de site pour la cohérence des relations avec le CNRS, ce qui se concrétisera dès la signature du présent contrat pluriannuel. La relation étroite aux entreprises s'inscrit désormais dans l'objectif 3.3 du volet commun et recherchera, là aussi, l'équilibre efficace entre mutualisation et subsidiarité. Alors qu'autour du siège, le campus de Paris-Saclay poursuit son développement et que la phase principale de structuration de l'établissement nouveau bat son plein, l'IOGS est candidat au plan Etat-Région francilien pour la restauration et la performance énergétique de son bâtiment d'Orsay, le « 503 », datant des années 1960 et désormais entièrement dédié à l'entrepreneuriat et à l'incubation technologique sous forme d'un « écosystème » de jeunes pousses de haute technologie en photonique incluant les élèves-ingénieurs-entrepreneurs.

Les sites de Bordeaux et de Saint-Etienne préparent une croissance nécessaire pour consolider élargir leur ancrage dans leurs territoires respectifs.

A Bordeaux, l'IOGS souhaite devenir pilote, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et en association avec les autres partenaires académiques, d'un hub d'innovation autour des technologies photoniques et quantiques. Cette initiative s'appuie sur les expertises scientifiques au sein du laboratoire, ainsi que sur la capacité à piloter une formation en innovation et entrepreneuriat via la FIE. La participation à l'EUR Light S&T appuiera l'initiative.

A Saint-Etienne, où la métropole souhaite voir croître l'effectif de ses étudiants, le potentiel de développement des missions de l'IOGS en Auvergne-Rhône-Alpes justifie l'ambition déclarée de doubler l'effectif des élèves-ingénieurs en l'espace de quelques années à partir de 2023. Parmi les opportunités à valoriser, l'EUR MANUTECH SLEIGHT favorisera le partenariat avec le CHU par un élargissement de l'offre de formation en direction des sciences et technologies pour la santé. Une inscription au contrat de plan Etat-Région est demandée pour un bâtiment permettant de les accueillir et d'héberger des plateformes d'innovation en génie optique et apparence visuelle, le bâtiment actuel n'offrant aucune possibilité de croissance.

Pour permettre une croissance des effectifs d'élèves-ingénieurs à Bordeaux et à Saint-Etienne, qui nécessitera un renforcement des équipes techniques et pédagogiques sur place, les objectifs 6 et 8 ont

signalé la volonté d'accroître les recrutements non pas sur les concours des grandes écoles mais sur les concours parallèles (étudiants étrangers, BTS, DUT, licences), y compris si possible avec entrée directe en seconde année du cycle ingénieur. Cela n'implique pas de lien particulier entre la voie de recrutement et les sites : le choix de son parcours au sein de la formation d'ingénieur SupOptique, y compris le choix du site, restera celui de chaque étudiante et chaque étudiant.

Objectif 10 : un modèle économique pérenne

L'ensemble des services est actuellement contraint par une charge de travail importante et croissante liée d'une part à l'augmentation des effectifs d'étudiants et d'autre part à une activité en forte croissance de la recherche financée par les agences nationales et européennes. Certaines initiatives de formation sont, elles aussi, financées par projets. Comme l'a souligné le comité HCERES, cela induit une contrainte liée à la limitation réglementaire des prélèvements possibles sur les ressources contractuelles. Un effort permanent de structuration et d'optimisation des services et de communication interne doit être poursuivi. Une indispensable croissance des ressources propres de l'établissement doit lui être associée. En dehors des possibilités de mutualisation au niveau de l'Université Paris-Saclay qui restent à étudier de plus près, la croissance de la formation permanente, un recours plus efficace au mécénat, une intensification de la recherche de taxe d'apprentissage et l'augmentation de la part des financements issus de l'industrie sont identifiés comme les leviers à actionner.

Objectif 11 : une stratégie immobilière en cohérence avec les établissements partenaires des trois sites

Le patrimoine immobilier de l'IOGS est réparti sur trois sites, Palaiseau-Orsay, Bordeaux et Saint – Etienne (33 400 m²). La gestion de ce patrimoine et la logistique technique associée, est centralisée au sein d'un service patrimoine unique.

Sur chacun de ces trois sites, l'IOGS est installé sur des sites universitaires autorisant toutes les mutualisations nécessaires en termes de locaux et d'amélioration de la vie étudiante : mise en commun des salles de cours, partage d'amphithéâtres, restauration partagée, accès aux installations sportives et vie sociale. L'IOGS a une parfaite connaissance de son parc immobilier en termes de statuts juridiques, de coûts d'exploitation, de maintenance et de rénovations nécessaires, avec des coûts d'exploitation du parc connus et maîtrisés. Il satisfait à la stratégie immobilière patrimoniale mise en œuvre dans le cadre du SPSI 2014-2019. De nouveaux enjeux émergent depuis 2018, à savoir les projets de bâtiments à rénover ou à construire : le bâtiment Innovation-entrepreneuriat « 503 » à Paris-Saclay et le projet de construction d'un nouveau bâtiment à Saint-Etienne. Le développement du parc immobilier est prévu pour absorber la progression échelonnée des activités et vise une optimisation du taux d'occupation des locaux pour chacun des sites. Ces projets s'inscrivent dans une politique immobilière soucieuse d'économie et d'environnement. Le projet de réhabilitation du « 503 » a été conçu pour respecter la « Réglementation Thermique globale » et atteindre le label BBC RENOVATION.

Avec la pleine connaissance et maîtrise de son parc immobilier, l'IOGS fait de la préservation et de l'optimisation de ce parc sa priorité en intégrant une dimension durable et responsable.

Jalons :

FIN 2022 : avancement des projets de développement à Bordeaux et à St Etienne

FIN 2023 : obtention du niveau de label BBC Rénovation Cep < Cep – 40% dans la réhabilitation du bâtiment 503 à Orsay

FIN 2022 : déploiement d'outils pour la qualité de la gestion financière

FIN 2022 : déploiement d'outils pour la qualité de la gestion immobilière

Indicateurs :

effectif des élèves sur les sites (Bordeaux : 52, St Etienne : 19)

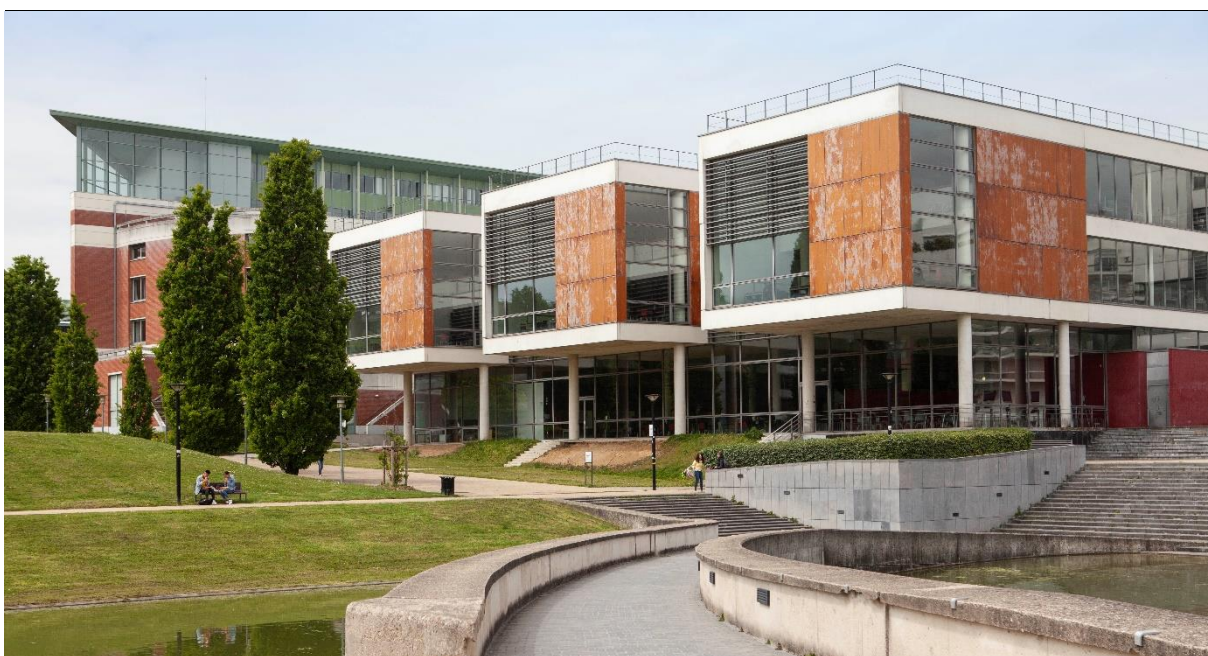
développement des ressources propres hors contrats publics (2 460 k€)

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESRI.

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal	Le Directeur de l'IOGS Jean-Louis Martin
---	---

Fait à Paris, le



CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY 2020-2024

VOLET SPECIFIQUE DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Contrat de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines pour les années 2020-2024

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation

d'une part

- L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
représentée par Monsieur Alain Bui, président

d'autre part

I. Présentation générale

L'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) est un établissement pluridisciplinaire et multi-site qui accueille 19000 étudiants en formation initiale et continue, répartis sur 6 sites du département des Yvelines : Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Mantois-Val de Seine, Vélizy-Villacoublay, Rambouillet et Saint-Germain-en-Laye. L'établissement rassemble 10 composantes proposant ensemble plus de 200 formations dans des domaines à forts enjeux économiques et sociétaux, appuyées sur un socle disciplinaire large. Elle accueille également 39 structures de recherche dont nombre en partenariat avec les organismes nationaux de recherche, structures parmi lesquelles plusieurs ont acquis une renommée internationale de premier rang. Dans le domaine de la santé, l'Université est en lien direct avec un CHU et 7 sites hospitaliers répartis sur les territoires des Yvelines, des Hauts de Seine et de Paris.

En forte synergie avec son territoire, l'université entretient des liens étroits avec les collectivités territoriales où elle est implantée, ces territoires étant particulièrement reconnus pour leur dynamisme économique et d'innovation. L'UVSQ bénéficie d'un rayonnement international reconnu comme l'indique sa présence dans les principaux classements internationaux. Par ailleurs, en qualité de membre fondateur de l'Université Paris-Saclay, l'UVSQ a été pleinement engagée dans la conception et la naissance de ce nouvel établissement. Une convention régit à ce jour les relations entre les deux établissements, prévoyant l'échéance de fusion à horizon 2025, les conditions de l'autonomie pendant la période 2020-2025 ainsi que la convergence des politiques pédagogiques et scientifiques.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1. Participation de l'UVSQ à la structuration de l'Université Paris-Saclay

D'abord membre-fondateur de l'ex-COMUE université Paris-Saclay, et désormais "Université membre associé" de l'établissement expérimental « Université Paris-Saclay » (depuis le 1er janvier 2020), l'UVSQ adhère pleinement au projet et prend toute sa part dans sa réalisation opérationnelle.

L'objectif de l'UVSQ est de participer au développement d'une université à la fois intensive en recherche de rang mondial et visant la pleine réalisation du principe d'égalité d'accès à l'enseignement supérieur. Aux fins de permettre la réalisation de ces objectifs, la co-construction avec l'établissement expérimental de relations effectives et efficaces de gouvernance est essentielle. La gouvernance partagée des deux établissements s'appuie d'abord sur le principe de subsidiarité aux termes duquel l'UVSQ intervient légitimement dans les domaines pour lesquelles elle est la mieux placée pour obtenir des résultats efficaces. La subsidiarité suppose une forte coordination d'action avec les instances centrales de l'Université Paris-Saclay, et donc, nécessairement, une pratique avancée de partage des informations en amont du processus décisionnel.

Parallèlement au principe de subsidiarité, les relations de gouvernance entre les deux établissements s'appuient aussi sur un principe de participation réciproque aux conseils centraux et instances de gouvernances. L'UVSQ est un acteur décisif des structures partagées de formations et de recherche et notamment en assumant pour certaines les missions de coordination et/ou de direction ; en particulier, l'UVSQ s'investit largement dans le pilotage ou le co-pilotage de 6 graduate schools (GS) pour lesquelles elle dispose d'une expertise forte, à savoir « humanités-sciences du patrimoine », « sociologie et sciences politiques », « géosciences, climat, environnement, et planètes », « chimie », « droit » et « santé publique », les GS étant des espaces d'intelligence collective communs à tous les établissements partenaires de l'Université Paris-Saclay, objet privilégié permettant d'assurer le lien enseignement-recherche. Surtout, l'UVSQ est présente en son nom au sein des différentes instances qui élaborent la stratégie globale de l'établissement expérimental, et qui conçoivent l'ensemble des outils normatifs et/ou de gestion à partir desquels la coordination inter-établissement se réalise.

En sens inverse, la convention d'association organise la représentation de l'Université Paris-Saclay au sein de chacune des instances centrales de l'UVSQ et prévoit des instances spécifiques de partage d'informations et de co-construction de politiques communes et/ou d'harmonisation des pratiques.

Dans cet esprit, et s'agissant du domaine de la formation, l'engagement et la participation de l'UVSQ à l'offre de formation globale de l'université Paris Saclay sont largement reconnus. A la rentrée 2020, l'ensemble des doctorats et la quasi-totalité des master opérés par l'UVSQ sont accrédités par l'université Paris-Saclay. L'intégration des premiers cycles est également amorcée avec le basculement de licences spécifiques au sein de l'Université Paris-Saclay, et au sein de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle (dès la rentrée 2020).

Enfin, l'UVSQ contribue à la politique de l'université Paris Saclay en termes de vie de campus, en faisant évoluer ses propres campus pour les rendre encore plus attractifs. Le dynamisme de l'UVSQ sur ce champ particulier a permis notamment le déploiement de dispositifs sociaux pour aider les étudiants (FSDIE « social », épicerie solidaire, centre de santé...). Pour les 5 prochaines années, l'UVSQ poursuivra dans cette voie et mettra à disposition de l'ensemble des étudiants de l'Université Paris-Saclay ses campus et ses infrastructures, notamment sa Maison de l'Etudiant, son centre de santé universitaire, sa politique sportive ou encore ses mécanismes d'aide aux étudiants précaires avec le soutien des associations étudiantes agréées par l'université.

Axe 2. Mener une gouvernance et un pilotage de l'établissement adaptés à la trajectoire de fusion

Objectif 2.1 : Consolider le mode de gouvernance à la lumière de la trajectoire de fusion

La convention d'association conclue avec l'établissement expérimental ouvre de nouveaux chantiers essentiels, dont celui de la structuration des bassins universitaires, "unités de gestion administrative, de personnels, de vie de campus et de documentation" (6 sur l'ensemble du territoire couvert par l'UVSQ). Les bassins universitaires sont ainsi une invitation à repenser structurellement l'ensemble de l'établissement, à initier des regroupements de composantes universitaires dans l'optique de la fusion et de la réussite de l'établissement expérimental.

Jalon 1. Définir des priorités et une stratégie pour chaque bassin universitaire, en lien avec l'Université Paris-Saclay et identifier les services de l'UVSQ qui pourraient s'installer au sein des différents bassins universitaires (2021).

Objectif 2.2 : Renforcer le pilotage dans toutes ses dimensions

La période de transition nécessitera une production conséquente de données de pilotage, de dispositifs de suivi et d'analyse afin de préparer au mieux la fusion, d'accompagner les changements organisationnels structurels. L'UVSQ envisage de créer une cellule dédiée au pilotage à la qualité au niveau transversal, qui aura pour but d'éclairer la gouvernance sur la prise de décision et de garantir la déclinaison opérationnelle de la trajectoire de fusion, ainsi que d'assurer la continuité des efforts déjà réalisés en termes de pilotage des activités de formation, notamment par la détermination et l'analyse des coûts complets des activités de l'UVSQ (poursuite du projet de connaissance des coûts des activités - P2CA), la production et l'analyse d'indicateurs financier et non financiers relatif aux domaines de la recherche, de la formation et du contrôle interne.

Jalon 2. Création de la cellule de pilotage et qualité, dont les missions seront notamment le renforcement du pilotage de la recherche et l'instauration d'un modèle de calculs des coûts complets pour les formations mutualisées (2021).

Objectif 2.3 : Optimiser le système d'information et le faire converger graduellement avec ceux des partenaires de l'Université Paris-Saclay

Pour la période 2020-2024, l'UVSQ mettra en place un schéma directeur des systèmes d'information afin d'assurer la convergence progressive des systèmes d'information avec ceux des partenaires de l'Université Paris-Saclay.

Jalon 3. Rédiger un schéma directeur des systèmes d'information ayant pour objectif notamment le déploiement, en lien avec les universités de Paris-Saclay et d'Evry Val d'Essonne, des systèmes d'informations communs (2022).

Objectif 2.4 : Faire évoluer progressivement la structure des services support

La structuration des services supports sera amenée à évoluer au cours de la période transitoire. D'éventuelles fusions de services pourront ainsi avoir lieu avant l'intégration en 2025 dans des domaines où la convergence des actions et procédures est déjà bien avancée.

Jalon 4. Déterminer les modalités de fusion et le calendrier de fusion (2021).

Objectif 2.5. Renforcer et sécuriser les équipes pédagogiques et administratives

Un des plus grands enjeux de la période 2020/2024 sera de mener une politique des ressources humaines de valorisation des compétences avec l'ambition de renforcer les équipes et d'apporter des garanties sur le devenir des personnels et leurs conditions de travail dans le futur établissement.

L'UVSQ présente un taux d'encadrement en dessous de la moyenne nationale, ce qui implique des difficultés accrues pour accompagner les étudiants, ainsi qu'un recours massif aux heures complémentaires et un impact sur l'activité de recherche des laboratoires. Aussi, pour la partie enseignement, il conviendra de conduire les campagnes d'emploi en cohérence avec le cadre national des réformes en cours (loi "ORE" et réforme des études de santé), la stratégie d'internationalisation des formations de l'université Paris-Saclay ou encore au sein des bassins universitaires où les taux d'encadrement sont les plus bas.

La stratégie RH de l'UVSQ doit également s'inscrire dans la politique de recherche ambitieuse de l'université Paris-Saclay et autour de thématiques phares de l'établissement, en axant les recrutements sur des enseignants-chercheurs (EC) pouvant encadrer des doctorants et structurer les équipes dans les laboratoires qui en ont le plus besoin en vue de la fusion. Pour les années à venir, l'UVSQ maintient donc sa volonté d'ouvrir un nombre significatif de concours pour les personnels enseignants et EC afin de renforcer les potentiels d'enseignement et de recherche de l'UVSQ.

Pour les personnels BIATSS, il est impératif de penser les campagnes d'emploi en lien avec la mise en place de la nouvelle organisation au sein des bassins universitaires, en pérennisant les compétences et en favorisant les emplois permanents sur les bassins universitaires, tout en prenant en compte les viviers de compétence des personnels contractuels et titulaires, afin de leur permettre de se présenter aux concours.

Indicateur 1. Taux d'encadrement et d'encadrement par les titulaires au niveau de l'UVSQ et de ses composantes.
Indicateur 2. Proportion de personnels disposant d'une HDR au sein de l'UVSQ.
Indicateur 3. Nombre moyen d'heures complémentaires réalisées par les enseignants et enseignants-chercheurs de l'université.
Indicateur 4. Taux d'encadrement et d'encadrement par des titulaires des personnels BIATSS (Personnels BIATSS/ Etudiants).

Objectif 2.6 : Apporter des garanties sur les conditions de travail et de rémunération des personnels

L'UVSQ entend ouvrir un large dialogue avec l'UEVE et l'Université Paris-Saclay sur les conditions d'une harmonisation (par le haut) des conditions de travail et des régimes indemnitaires ainsi qu'un travail d'analyse fine des disparités, afin de trouver les meilleurs équilibres, soutenables financièrement. Parmi les enjeux majeurs déjà portés par l'UVSQ : la santé et la sécurité au travail, et l'évolution des pratiques de management et le télétravail.

Jalon 5. Instauration d'un dialogue avec l'université Paris-Saclay sur l'harmonisation par le haut des conditions de travail (2021).

Objectif 2.7 : Développer les compétences des personnels

Enfin, dans la phase nouvelle qui s'ouvre, l'UVSQ souhaite investir davantage dans le plan de formation professionnelle qui est proposé à ses personnels.

Suite au décret de 2018 relatif à la formation des enseignants chercheurs (EC), l'établissement a renforcé sa politique de formation pour les EC nouvellement recrutés par l'instauration d'une formation de 32 heures pour les EC stagiaires, basée notamment sur la mise en place d'un tutorat individuel entre

un EC chevronné et un EC nouvellement recruté. Les formations à la pédagogie et à la pratique numérique déjà proposées à la communauté enseignante seront renforcées.

Axe 3. Intégrer et transformer les formations

Objectif 3.1. Insérer progressivement l'offre de formation de l'UVSQ dans l'offre de l'université Paris-Saclay et l'internationaliser

Le vaste chantier pour l'évolution de l'offre de formation s'étendra sur plusieurs années et sera mené conjointement et en collaboration étroite avec l'Université Paris Saclay. Dès la rentrée 2020, dans le cadre de la nouvelle accréditation, 83 % des masters, la totalité des Écoles doctorales et 3 licences sélectives bi-disciplinaires seront portés par l'Université Paris Saclay, mais toujours opérés par l'UVSQ. 2 licences générales et 3 licences professionnelles bénéficieront quant à elles de l'accréditation par l'École Universitaire de Premier Cycle de l'Université Paris Saclay, tout en étant toujours opérées par l'UVSQ.

A l'horizon 2025, l'offre de formation devra avoir suivi une trajectoire d'intégration afin que l'Université Paris-eSaclay, (UEVE) et l'UVSQ ne portent plus qu'une demande d'accréditation unique pour l'ensemble de l'offre sur le contrat 2025-2029.

L'internationalisation croissante des formations est aussi au centre du projet de l'établissement et s'inscrit pleinement dans l'objectif de rayonnement international de l'Université Paris-Saclay. Il s'agira de développer les partenariats, d'accroître le nombre de mobilités des étudiants et du personnel et le nombre de formations en langue anglaise. La mise en place d'un appui renforcé à l'élaboration des candidatures pour les projets européens et internationaux pourra contribuer à atteindre cet objectif.

Indicateur 5. Nombre de mobilités internationales étudiantes et enseignantes.

Indicateur 6. Part des étudiants étrangers inscrits au sein des formations opérées par l'UVSQ.

Jalon 6. Définir, en lien avec l'université Paris Saclay, les critères et le calendrier pour une intégration partielle de l'OF de l'UVSQ à mi-parcours (2021).

Objectif 3.2. Poursuivre la transformation pédagogique et le développement de l'approche par compétence

Les principes directeurs d'évolution de l'offre de formation déjà à l'œuvre seront renforcés : l'approche par compétences, le recours aux outils de la transformation numérique et pédagogique et la soutenabilité des diplômes. Le contrat 2020-2024 portera donc le chantier d'intégration progressive des équipes pédagogiques de Paris Saclay, UEVE et UVSQ sur la base de la méthodologie proposée par l'approche programme compétence. Il s'agit de permettre à chaque étudiant de suivre des parcours de formation adaptés à ses besoins et ses contraintes, et de se retrouver acteur du processus d'amélioration qualitative de son environnement pédagogique. Parallèlement à ce travail, les modalités d'enseignements pourront s'appuyer sur les outils numériques pour proposer aux étudiants des modules de formation en distanciel ou des modalités d'accompagnement et de suivi renouvelées.

Objectif 3.3. Développer les dispositifs d'accompagnement vers la réussite des étudiants

L'établissement renforcera pendant la période 2020-2024 son engagement dans les dispositifs d'accompagnement vers la réussite des étudiants. Il conviendra donc d'adapter toute une série d'outils à l'exigence d'une individualisation des parcours de formation, capables de révéler et d'accompagner des compétences et des projets. Ces dispositifs sont portés par les composantes et prennent des formes diverses (tutorat, mise en place de séminaires spécifiques, TD de méthodologie ou dédoublement de groupes de TD, dispositifs « Oui si », le dispositif de « semestre rebond »...). Le retour d'expérience devrait aussi permettre l'émergence de dispositifs transverses portés au niveau central par exemple sur les compétences linguistiques, la maîtrise de la langue française ou encore les compétences numériques.

Par ailleurs, vu les changements profonds induits par la crise sanitaire liées au COVID 19, l'UVSQ investit et continuera d'investir dans des outils numériques permettant l'hybridation des enseignements en présentiel - distanciel.

L'apport des Bibliothèques universitaires (labellisées Marianne) est aussi essentiel dans ces dispositifs, en proposant notamment des outils et des espaces d'apprentissages renouvelés, tels que « le Cube », une nouvelle salle de formation conçue en collaboration avec l'Université Numérique Ile-de-France (UNIF). Le travail conjoint réalisé par l'ensemble des BU de l'Université Paris-Saclay pour proposer une offre de services partagée sera poursuivi.

Indicateur 7. Impact des dispositifs de réussite : taux de passage de L1 à L2 et évolution des taux de réussite des populations concernées par les dispositifs, par composante (2021).
 Indicateur 8. Taux de réussite en licence en 3 ans, en licence en 4 ans, en master en 2 ans, en DUT en 2 ou 3 ans (2022).
 Indicateur 9. Insertion professionnelle des diplômés.

Objectif 3.4. Mettre en œuvre de façon efficace les évolutions réglementaires de l'ESR

Parallèlement à la mise en œuvre de la loi ORE, des évolutions réglementaires majeures sont actuellement à l'œuvre et transformeront en profondeur l'offre de formation de l'établissement à la rentrée 2020 : études de santé, mise en place des BUT, transformation du cycle licence.

Objectif 3.5. Poursuivre le développement d'une vie universitaire dynamique

L'UVSQ poursuivra son engagement en faveur du développement de la vie universitaire, facteur essentiel de la réussite des étudiants, notamment par le biais de sa Maison de l'Etudiant.e Marta Pan (MDE), qui rassemble les directions et services de la vie universitaire sur un seul site, afin d'améliorer l'accueil des étudiants et la coordination des actions en leur faveur. La MDE héberge également de nombreuses associations étudiantes, qui y bénéficient d'un espace propre, afin de pouvoir mener leurs activités au service des étudiants dans les meilleures conditions. Par ailleurs, l'ensemble des campus de l'UVSQ, université multisite, doivent pouvoir bénéficier de services et d'une vie universitaire dynamique. L'UVSQ poursuivra les efforts faits en ce sens et ces prochaines années envers les sites éloignés de Guyancourt et de Versailles pour enrichir la vie universitaire et aménager les espaces étudiants.

L'UVSQ accorde également une importance particulière aux enjeux de restauration en lien avec le CROUS sur tous les campus de l'université, d'où les importants travaux de réfection actuellement en cours et la mise en place de lieux de restauration adaptés sur tous les sites, en fonction du nombre d'étudiants et des contraintes. L'université poursuivra également sa politique de lutte contre la précarité étudiante (dispositifs d'aides, FSDIE social, Epicerie solidaire, centre de santé, etc.)

Enfin, plusieurs projets d'aménagement des espaces universitaires sont en cours pour ces prochaines années dans le but de faire évoluer les espaces d'apprentissages formels et informels : rénovation du Pavillon Panhard sur le campus de Versailles, aménagement de la mezzanine du bâtiment Vauban, création d'un terrain multisport avec aménagements extérieurs sur le campus de Versailles.

Jalon 7. Identification et réalisation, en lien avec le CROUS, d'aménagements alimentaires ou alimentaires pour améliorer la qualité de la restauration sur l'ensemble des sites et terminer la réfection du restaurant universitaire du campus de Versailles (2020).

Jalon 8. Identifier avec les élus étudiants et les associations étudiantes des actions nouvelles à mettre en place et réaliser une évaluation des dispositifs mis en place depuis 2016 à l'initiative de l'université ou des associations étudiantes (2021).

Jalon 9. Point d'étape sur les aménagements prévus en faveur des étudiants (réfection totale du Pavillon Panhard, mezzanine Vauban et terrain multisports sur le campus de Versailles) (2023).

Axe 4. Consolider et valoriser l'apport scientifique des laboratoires

Objectif 4.1. Renforcer le positionnement des laboratoires dans l'université Paris-Saclay

En matière de recherche l'UVSQ aura pour objectif de renforcer le positionnement de ses laboratoires dans l'Université Paris-Saclay par la valorisation de leurs spécificités en termes d'identité scientifique ainsi que par l'intensification des synergies et des partages avec les autres unités de l'Université Paris-Saclay, en accompagnant l'intégration progressive des unités de recherche, en particulier les Equipes d'Accueil, et en favorisant les synergies qui se nouent entre les composantes de recherche, le territoire et ONR au sein de l'Université Paris-Saclay.

Jalon 10. Identifier, avec les laboratoires, leur place et leur devenir au sein de l'écosystème de la recherche dans l'université Paris-Saclay (Graduate Schools, actions transverses, appels à projet, grands instruments... ; collaboration renforcée ou regroupement avec d'autres unités ; situation particulière des unités de recherche non-UMR) (2022)

Objectif 4.2. Intensifier la politique d'accompagnement des EC et chercheurs

L'établissement mettra en œuvre une politique d'accompagnement plus intense de ses EC et chercheurs avec l'objectif de valoriser l'excellence des projets initiés par les laboratoires et de les conduire à une visibilité plus forte au niveau international. Les efforts d'accompagnement des

laboratoires seront poursuivis pour l'obtention de financements externes, pour favoriser l'édition scientifique, la science ouverte ou encore l'archivage des données et des productions.

Ainsi, l'UVSQ entend renforcer l'accompagnement des laboratoires dans le montage de projets, notamment dans le cadre du programme cadre Horizon Europe (2020/2027).

L'accompagnement portera également sur la valorisation de la recherche, l'innovation et la recherche & développement, par le biais de contrats de collaboration ou de prestation de recherche avec le secteur public et privé (contrats, conventions, appels à projet...). Les efforts seront poursuivis pour développer l'exploitation des résultats de recherche, la gestion de la propriété intellectuelle (PI) et le travail de sensibilisation et de formation des chercheurs sur la gestion et la protection de l'innovation, en particulier pour les jeunes EC et chercheurs.

L'UVSQ souhaite également accompagner les chercheurs dans la gestion, le dépôt et la libre diffusion des publications et des données et établir une politique incitative tenant compte de la discipline scientifique, en favorisant les publications en *open access*. L'UVSQ poursuivra par ailleurs son système d'appel à projet interne. Cela permettra aux lauréats de bénéficier de fonds supplémentaires pour encourager un projet de recherche de manière ponctuelle (financement d'équipements, de matériel scientifique ou technologique de pointe...).

Indicateur 10. Taux de succès des projets déposés par le pôle ingénierie de projets de recherche internationaux.
Indicateur 11. Indicateurs bibliométriques : taux d'application de la charte des signatures des publications et nombre de documents en texte intégral déposés dans Hal UVSQ par laboratoire.

Objectif 4.3. Renforcer le pilotage et la fiabilité des données de la recherche

Afin de suivre de près la mise en œuvre de cette stratégie d'accompagnement de la recherche, l'UVSQ renforcera le développement du pilotage par les données pour la recherche, dans la même dynamique que les actions déjà engagées pour l'activité de formation, avec la définition, le suivi et l'analyse régulière d'indicateurs de caractérisation des laboratoires

Objectif 4.4. Développer le potentiel des plateformes technologiques dans le cadre d'une politique renforcée d'innovation et de valorisation

Le département de biotechnologie de la santé créé en 2019 regroupe les quatre plateformes technologiques existantes à l'UFR Simone Veil – santé. Son objectif est de développer une offre de formation de haute technologie, de délivrer une habilitation à la manipulation des machines technologiques de pointe, de développer l'offre de prestations existante, et de créer de nouveaux partenariats académiques ou privés. Dans ce même esprit, l'établissement poursuivra la réflexion sur la gouvernance, la gestion, le modèle économique ainsi que la valorisation et la visibilité de l'ensemble de ses plateformes.

Axe 5. Intensifier les synergies entre les acteurs du territoire des Yvelines et l'Université Paris-Saclay

Objectif 5.1. Valoriser les atouts et les potentiels du territoire des Yvelines

L'intégration de l'UVSQ dans l'Université Paris-Saclay offre de nouvelles perspectives de synergies et de rayonnement pour le territoire des Yvelines. Ce territoire perçoit tout le potentiel de ce projet académique d'envergure internationale et propose un environnement stimulant pour développer de nouvelles opportunités scientifiques et pédagogiques. Il est un atout pour les bassins universitaires qui y sont implantés... Les entreprises, collectivités et services publics des Yvelines agiront en tant que co-constructeurs des formations que délivreront les Graduate schools et partenaires technologiques et financiers des projets scientifiques.

Cette orientation conduit l'UVSQ à renforcer encore la qualité de son offre de formation « tout au long de la vie » (FTLV), ainsi que les liens d'insertion professionnelle privilégiés tels que l'apprentissage et la valorisation des acquis de l'expérience. Les étudiants, les salariés et les entreprises doivent pouvoir choisir des blocs de formation issus de diplômes et de niveaux différents en adéquation avec leurs besoins spécifiques en termes d'acquisition de compétences. L'objectif est de constituer une réelle offre de FTLV par la construction d'un catalogue de modules de formation à la carte

Par ailleurs, l'établissement élargira le champ de ses réflexions et de ses engagements pour le développement durable à l'ensemble des acteurs du territoire des Yvelines. Plusieurs réflexions sont actuellement en cours au sein de l'UVSQ dans le cadre d'une charte sur le "Développement Durable : Climat, biodiversité, transition énergétique", commune avec l'Université Paris-Saclay.

Indicateur 12. Évolution du chiffre d'affaires de la FTLV.

Jalon 11. Réactualiser l'analyse des besoins en FTLV sur tout le territoire, par le biais du Conseil FC et Réactualiser le cas échéant l'offre de formation FTLV de l'UVSQ (2022).

Jalon 12. Identification des principaux leviers d'actions pour réduire l'empreinte écologique de l'UVSQ et mise en place d'une politique volontariste à cet effet (respect du tri sélectif, diminution des déchets, actions de reconditionnement, etc.). (2022)

Jalon 13. Calcul de l'impact carbone des bâtiments de l'université (2023).

Objectif 5.2. Engager une politique immobilière de revalorisation et développement en lien avec la perspective de fusion

L'UVSQ entend également engager avec ses partenaires territoriaux des évolutions infrastructurelles importantes.

L'UVSQ engage désormais une phase immobilière de grande ampleur, avec comme point de départ un schéma directeur pour la période transitoire, qui tient compte de la perspective de fusion avec l'Université Paris-Saclay. Cela se fera selon un double objectif : poursuivre la revalorisation de chacun des bassins universitaires et réaliser des projets d'investissement ambitieux avec l'aide des collectivités territoriales.

Afin de renforcer l'attractivité des campus de l'UVSQ, la réussite des étudiants, et le bien-être des personnels sur les bassins universitaires, l'UVSQ poursuivra et renforcera les actions suivantes :

- Rénover les bâtiments et les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adapter les espaces aux nouveaux usages, notamment par la création d'espaces d'apprentissages connectés et informels
- Optimiser l'utilisation des surfaces pour limiter les coûts
- Générer des revenus additionnels pour financer les besoins de développement des établissements et, notamment, la modernisation de leurs implantations.

Le prochain CPER est un levier essentiel d'accélération. Parmi les projets CPER, celui portant création d'un centre de e-santé ou hôpital 2.0 sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines est emblématique de l'ambition portée et des synergies nouées avec les acteurs du territoire et l'université Paris-Saclay. Bien plus que d'associer la médecine et les technologies du numérique, il s'agit plus fondamentalement de repenser en totalité les façons d'enseigner les sciences de la santé, les rapports avec les patients et l'aménagement territorial des services médicaux et paramédicaux.

D'autres projets tout aussi ambitieux sont engagés :

- la création d'un Institut de Santé Parasport Connecté sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, structure unique dédiée au sport-santé pour les personnes en situation de handicap, rassemblant des équipes pluridisciplinaires de recherche, des programmes d'enseignement, des espaces de consultation médicales et paramédicales ainsi que des espaces de pratiques sportives.
- la reconstruction du bâtiment « Halle Bastié » à l'IUT de Vélizy,
- le projet de pôle universitaire du Mantois, qui réunirait l'IUT de Mantes, l'ISTY et le Centre de Formation d'Apprentis SUPii Mécavenir, avec la construction d'un seul bâtiment à Mantes la Ville.

Indicateur 13. Taux d'occupation des locaux.

Jalon 14. Écrire un schéma directeur immobilier (2021).

Jalon 15. Evaluer chaque année le suivi du Plan Pluriannuel d'Investissement et d'Entretien (PPIE) et l'actualiser au besoin.

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESRI.

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Le président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Frédérique Vidal	Alain Bui



CONTRAT PLURIANNUEL DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY 2020-2024

VOLET SPÉCIFIQUE DE L'UEVE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Université Paris Saclay – Université d'Évry Val d'Essonne

Contrat de l'Université Évry-Val- d'Essonne pour les années 2020-2024

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation

d'une part

- l'UEVE
représentée par Monsieur Patrick Curmi, Président

d'autre part

I. Présentation générale

Préambule

Nos objectifs et actions s'inscrivent dans la mise en œuvre du *Modèle de l'Université Paris-Saclay cible* élaboré conjointement par les établissements partie prenante et voté à l'unanimité par notre Conseil d'administration fin 2017. L'Université d'Évry est de fait ancrée dans la dynamique de l'Université Paris-Saclay en qualité d'Université membre-associée avec pour ambition de fusionner avec les universités de cet ensemble en 2025.

Nos choix politiques et la trajectoire fixée pour le contrat 2020/24 sont cohérents avec cette ambition et se traduisent par notre adhésion aux valeurs, axes et objectifs inscrits dans le volet commun du contrat de site. L'articulation de nos actions avec celles de l'Université Paris-Saclay est l'objet de l'axe n°1 présenté ci-dessous. Les trois autres axes mettent en exergue et visent à consolider nos spécificités et notre spécialisation, fruits de notre histoire.

Être opérateur de recherche et formation dans des secteurs clé de l'Université Paris-Saclay

Agir pour renforcer la recherche et développer des complémentarités sur le périmètre de l'Université Paris-Saclay

Nos activités de recherche, participent en premier lieu de notre rayonnement et de notre positionnement international. Nous nous attachons également à les valoriser en partenariat avec des entreprises existantes ou naissantes, en cohérence avec des défis de l'Université Paris-Saclay.

Nos domaines d'excellence s'inscrivent en particulier dans :

- les sciences de la vie dans le contexte de la génomique, de la médecine personnalisée et des biothérapies innovantes >> *défi Santé et Bien-être*,
- l'informatique, les mathématiques, les sciences et technologies (*applications dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial, les métiers du numérique avec un point particulier pour l'usine du futur. Les recherches en mathématiques et l'informatique abordent également des problématiques liées au traitement des données massives notamment en biologie-santé et en économie*) >> *défis Aéronautique et spatial ; Santé Renouveau industriel ; Transformation numérique et IA ; Santé Bien-être*,
- les secteurs des humanités, de l'économie, de la sociologie et de la gestion/AES dans le contexte de transformation et d'innovation touchant aux organisations et entreprises au regard de la chaîne de production mondialisée et du numérique >> *défis Transformation numérique ; Renouveau industriel*,
- les sciences juridiques avec une priorité ciblée sur les liens droit/données, sur les métiers de Délégué à la Protection des Données et du droit/santé (*dont la santé numérique*) >> *défis Transformation numérique et IA ; Santé et Bien-être*.

Un doctorat sous diplomation Saclay, une formation master sous accréditation Paris-Saclay dans sa quasi-totalité, un premier cycle en cours d'intégration

L'Université d'Évry compte aujourd'hui près de 12 000 étudiants, dont un tiers dans les filières de Sciences fondamentales et appliquées et de Sciences et technologies, un tiers en Humanités et Sciences sociales, 14% en Droit et sciences politiques, 15% à l'IUT, et 5% à l'INSPE de l'Académie de Versailles. L'articulation de nos éléments de formation est cohérente avec nos activités de recherche incluant une formation par la recherche qui est intégrée à tous les masters et qui est progressive en licence. Une part significative de nos formations se fait en apprentissage (1621 étudiants en 2019/20 dont 763 à l'IUT). Nos domaines de formations sont ainsi cohérents avec une série de défis sociétaux qui font l'ambition de l'Université Paris-Saclay et qui sont indiqués ci-dessous.

Les formations sont largement harmonisées et opérées en partage avec l'Université Paris-Saclay. La répartition entre diplomation Université d'Évry ou Paris-Saclay dans le système LMD est aujourd'hui la suivante :

- Doctorat : tous les doctorants des laboratoires de l'UEVE reçoivent le titre de Docteur de l'Université Paris-Saclay. Le processus de sélection est commun aux établissements de

l'Université Paris-Saclay. 63% d'entre eux effectuent leur recherche en Sciences fondamentales et appliquées et en Sciences et technologies, 23% en Humanités et Sciences sociales et 14% en Droit et sciences politiques. De même, la formation doctorale et la promotion du doctorat sont des processus partagés.

- Master : avec près de 3 000 étudiants en master, l'UEVE partagera à compter de la rentrée 2020, 95% de ces formations avec les établissements de Paris-Saclay, soit en tant que référent (*91 parcours de Masters*), ou qu'opérateur (*44 parcours*).
38% de nos étudiants en master le sont dans les secteurs Sciences fondamentales et appliquées et Sciences et technologies, 25% en Humanités et Sciences sociales, 18% en Droit et sciences politiques et 19% dans les masters MEEF. >> *défis Santé et Bien-être / Transformation Numérique et Intelligence Artificielle (IA) / Transport et Mobilité / Aéronautique et Spatial / Renouveau Industriel*
- Licence & DUT : avec près de 8 800 étudiants dont 1 800 à l'IUT (*15% des effectifs de l'UEVE*), une partie de nos licences sera dès la rentrée 2020/21 sous accréditation et diplomation de l'Université Paris-Saclay soit (i) au sein de l'école universitaire des premiers cycles pour 3 Licences (*LEA, Sociologie et AES*), 5 Licences pro et un DEUST (*STAPS*), ou bien (ii) dans les filières sélectives pour 3 Licences de double diplômes en Droit/Économie, Droit/Informatique et Informatique/Sciences de la vie. >> *défis Santé et Bien-être / Transformation Numérique et Intelligence Artificielle (IA)*.

Une trajectoire 2020-2024 ancrée sur un principe de qualité et de réalisme

Dans ce contexte de forte intégration dans l'Université Paris-Saclay, nos objectifs spécifiques s'articulent autour de quatre axes cohérents avec le devoir de répondre aux missions de production des savoirs par la recherche au meilleur niveau international, d'une formation supérieure articulée à notre production et de relations fortes avec le monde socio-économique. Les objectifs sont déclinés en quatre axes :

- Axe 1 : Converger avec l'Université Paris-Saclay afin d'être prêt pour la fusion de 2025

Il s'agira d'harmoniser, en concertation avec les parties prenantes de Saclay, des processus couvrant des périmètres particuliers de nos missions de recherche, de formation et de développement socio-économique.

- Axe 2 : Maîtriser et piloter l'offre de formation en approfondissant les actions pour l'orientation et la réussite étudiante

Des choix seront opérés en s'appuyant sur une instruction fine de la pertinence pour optimiser notre fonctionnement et nos coûts. De plus, nous étendrons nos actions en faveur de la réussite étudiante par l'orientation active et l'accompagnement ciblé. Notre environnement de travail sera amélioré par l'exécution du CPER en cours.

- Axe 3 : Renforcer les centres d'excellence de l'UEVE en favorisant le rayonnement international de l'Université Paris Saclay

Nous agissons étroitement avec Genopole et serons proactifs dans le champ de la génomique numérique et de ses applications pour la santé et l'industrie.

Nous créerons un Campus de recherche/formation dédié à la performance des athlètes et militaires, intégré au Cluster Grand Paris-Sport développé sur notre territoire.

Nous créerons l'Institut des sciences et technologies pour l'industrie et l'entrepreneuriat (*ISTIE*) avec l'ambition de mettre en place un continuum recherche/formation/entreprises cohérent et opérant dans les domaines de la robotique, des véhicules autonomes aériens et terrestres, de la réalité virtuelle et augmentée et de l'usine du futur. L'ISTIE sera le lieu Totem du CMQ (*Campus des Métiers et des Qualifications*) aéronautique et spatial dont nous sommes établissement référent. Enfin, l'ISTIE sera intégré physiquement au Cluster Grand Paris-Sport pour ouvrir sa R&D aux projets de capteurs et traitement des données de performance et de création de produits innovants de ce domaine (*athlètes, militaires et grand public*)

- Axe 4 : Être acteur du développement socio-économique durable du bassin de vie d'Évry-Courcouronnes, et plus largement du territoire sud-est de l'Essonne pour un enrichissement réciproque.

Nous positionnerons l'Université en qualité de partenaire de confiance pour la R&D, et la formation continue et professionnelle au profit des TGE, PME et des TPE innovantes du territoire.

Nous développerons la culture et l'appropriation d'usages cohérents avec un développement sobre et durable articulé avec l'ambition de nos partenaires territoriaux.

Cette trajectoire sera soutenue par la transformation de notre organisation et de nos infrastructures. Elle sera favorisée et relayée grâce à la qualité des relations que nous entretenons avec les collectivités territoriales et nos partenaires de l'Université Paris-Saclay. Les fondamentaux de cette transformation très avancée et favorisant notre réussite seront de :

1. moderniser notre fonctionnement et disposer d'espaces physiques ainsi que d'équipements aux normes et optimisés pour accroître notre efficience,
2. mettre en cohérence l'ensemble des fonctions soutien et support du périmètre recherche, formation, développement socio-économique afin d'assumer pleinement notre rôle d'établissement moteur et novateur au sein de l'Université Paris-Saclay,
3. nous inscrire de façon durable dans une dynamique de coopération avec le territoire et d'ouverture répondant aux attentes, aspirations et ambitions nombreuses de sa jeunesse.

Pour accompagner cette démarche de transformation, plusieurs services se structurent au sein de notre Université tel que décrit ci-dessous, en cohérence et en mode projection pour 2025. L'ensemble des processus mis en œuvre donnera lieu à un dialogue social constant.

- la mise en place d'une Direction de la donnée, de l'analyse et du conseil (DDAC) opérationnelle dès la rentrée 2020. Elle aura pour objectif (i) la production de données fiables sur l'ensemble des périmètres d'action de l'Université (*trajectoires étudiantes ; formation ; recherche ; moyens, production et impacts ; ressources, origines et rapprochement des dépenses ; dépenses par destination, ...*) et (ii) un accompagnement de la gouvernance et du fonctionnement des services par les analyses pluriannuelles qui seront produites, utiles au pilotage global de la trajectoire de l'Université en assurant une cohérence à la fois interne et avec l'harmonisation en cours avec Saclay.
- la mise en place d'une Direction d'assurance Qualité (DAQ) opérationnelle dès la rentrée 2020. Elle contribuera, en complémentarité avec les rendus de la DDAC, à la production de dispositifs d'aide à la décision et de tableaux de bord de performance relatifs au contrôle interne couvrant l'ensemble des processus (*pilotage, formation, recherche, support et soutien*) afin d'accompagner l'amélioration du service apporté à nos étudiants, personnel et partenaires. Cette démarche sera évaluée à l'aide d'indicateurs de satisfaction, spécifiques des publics visés comme gage de performance et de bien-être au travail.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1. Converger avec l'Université Paris-Saclay pour être prêt pour la fusion de 2025

Objectif 1.1. Proposer un programme de convergence dans le cadre du « comité stratégique de fusion »

Action 1.1.1 : Établir un programme de convergence et de mutualisation des processus (pilotage / support-soutien)

Action 1.1.2 : Mettre en place des outils pour faciliter les échanges d'information

Action 1.1.3 : Proposer un mode de gouvernance politique et administrative du périmètre de l'actuelle Université d'Évry, opérationnel après fusion, dans un contexte de complémentarité et de subsidiarité

Action 1.1.4 : Développer notre implication dans la gouvernance des Graduate Schools et de l'École universitaire des premiers cycles Paris-Saclay

Action 1.1.5 : Inclure dans l'accréditation Université Paris-Saclay des formations de diplômes de double Licence, de Licences, de Licence Pro ou BUT (*Bachelor Universitaire de Technologie*)

Jalon : Intégration dans les structures de coordination et mise en œuvre de processus de mutualisation : plateforme UEVE d'information et d'échange, prise de responsabilité dans les instances de pilotage, accréditation des formations

Indicateur : Nombre de processus coordonnés et de mutualisations

Objectif 1.2. Favoriser la recherche et la vie étudiante pour un rayonnement international en coordination avec l'Université Paris-Saclay

Action 1.2.1 : Favoriser les réponses aux AAP et la coordination d'AAP de l'Université Paris-Saclay

Action 1.2.2 : Favoriser la mise en place d'UMR multisites

Action 1.2.3 : Développer des actions de coopérations internationales, notamment dans le cadre de nos projets avec la Chine et au sein du projet européen EUGLOH

Action 1.2.4 : Mettre en commun des ressources pour des actions conjointes de vie étudiante et de campus

Jalon : Mise en place d'actions communes de recherche, internationales et de vie étudiante

Indicateur : Nombre de projets en lien avec l'Université Paris-Saclay

Axe 2. Maîtriser et piloter l'offre de formation en intensifiant les actions pour l'orientation et la réussite étudiante

Objectif 2.1. Pilotage de l'offre de formation et mise en concordance avec nos moyens

Action 2.2.1 : Adosser l'ouverture effective des formations à des critères partagés et adaptés selon le cycle Licence ou Master (*recentrage thématique stratégique, qualité, effectifs étudiants par élément de formation, taux de réussite, insertion professionnelle...*)

Action 2.2.2 : Adapter nos capacités d'accueil aux moyens de l'établissement (*ressources humaines et financières, capacité immobilière, enseignements à distance*)

Action 2.2.3 : Compléter le CPER 2015-2020 pour l'exécuter (*rénovation de l'IUT « les Passages », réhabilitation du Bâtiment Maupertuis, création du bâtiment SHS-Learning center*).

Jalon : Programmation des actions et maîtrise du taux d'encadrement. Trajectoire améliorée en 2024. Lancement effectif des travaux en 2021.

Indicateur : Taux d'encadrement des formations et réalisation des opérations immobilières

Objectif 2.2. Favoriser la réussite étudiante au travers de projets et de transformation innovants

Action 2.2.1 : Développer une orientation et des parcours spécifiques adaptés aux étudiants de premier cycle

Action 2.2.2 : Favoriser la transformation et l'innovation pédagogique

Action 2.2.3 : Étendre l'usage du numérique : supports et outils pédagogiques, transformation des espaces pédagogiques (*connectés et multifonctionnels*).

Jalon : Déploiement de programmes spécifiques (pédagogiques et numériques).

Indicateur : Taux de réussite étudiante.

Axe 3. Renforcer les centres d'excellence de l'UEVE pour contribuer au rayonnement international de l'Université Paris Saclay

Objectif 3.1. Une interaction soutenue avec le Biocluster Genopole et la création de l'institut de génomique numérique avec Genopole

Actions 3.1.1 : Favoriser la création d'entreprises de biotechnologie et biothérapie innovantes à partir de l'activité des laboratoires de l'Université Paris-Saclay

Actions 3.1.2 : S'impliquer dans la création de l'Institut de Génomique Numérique de dimension internationale (*financé pour partie par Genopole – études fonctionnelle, de programmation*)

Actions 3.1.3 : S'impliquer dans la définition de la construction de cet Institut

Contrat de site Université Paris Saclay 2020-2024 / volet spécifique de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne

Actions 3.1.4 : Mettre en place d'un comité d'animation conjoint Genopole / UEVE

Actions 3.1.5 : Organiser des conférences scientifiques, tables-rondes, actions vers le grand public dans ce domaine

Jalon : Livraison de l'Institut de Génomique Numérique

Indicateur : Nombre d'entreprises créées, nombre de projets développés au sein de l'Institut de Génomique Numérique

Objectif 3.2. Étendre la logique de Cluster pour une spécialisation intelligente du site : insérer le laboratoire LBEPS et le département STAPS dans le Cluster Grand-Paris-Sport ; créer l'Institut des Sciences et Technologies pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat (ISTIE) intégré dans cette dynamique territoriale

Actions 3.2.1 : réaliser des études fonctionnelles d'implantation

Actions 3.2.2 : Signature du CPER pour la construction des Campus-Sport et de l'ISTIE et réaliser les études de programmation

Action 3.2.3 : Construction de l'ensemble Campus-Sport/ISTIE

Jalon : Signature du CPER pour les projets Campus-Sport et ISTIE

Indicateur : Nombre de projets de recherche et développement, d'associations et d'entreprises créées ou présentes sur le site du Cluster Grand-Paris-Sport des domaines de la performance humaine ou des sciences et technologies

Axe 4. Être acteur du développement socio-économique durable du bassin de vie d'Évry-Courcouronnes, et plus largement du territoire sud-est de l'Essonne pour un enrichissement réciproque

Objectif 4.1. Mettre en cohérence notre organisation interne pour fluidifier et rendre plus visibles et lisibles nos interactions avec le monde socio-économique (*formations continue et professionnalisantes, R&D, insertion professionnelle*)

Actions : 4.1.1 : proposer un schéma d'organisation interne des missions et les moyens dédiés aux interactions avec le monde socio-économique et les rendre visibles et efficaces.

Actions : 4.1.2 : création d'une plateforme unique dédiée aux relations avec le monde socio-économique sur les volets formation continue, apprentissage, entrepreneuriat, R&D – articulation avec Clusters

Actions : 4.1.3 : conférence UEVE – monde socio-économique pour une connaissance réciproque et afin d'identifier les projets par mission (*FC – FA – entrepreneuriat – entreprises – R&D – coopération dans les Clusters*)

Actions : 4.1.4 : Ouverture d'une « Académie Universitaire de Formation » répondant aux besoins des PME et des partenaires du territoire (*par ex : Management/Gestion/Projet pour les cadres, formations spécifiques laboratoire pour les PME, formations pour les avocats/notaires, formation des personnels des lycées, ...*)

Action 4.1.5 : Favoriser le lien avec un fonds d'investissement pour accompagner les entreprises innovantes

Jalon : Nouvelle organisation pour faciliter les interactions avec le monde socio-économique

Indicateur : Nombre de contrats avec le monde socio-économique, nombre d'étudiants-entrepreneurs et d'entreprises créées, taux d'insertion des diplômés dans la vie professionnelle

Contrat de site Université Paris Saclay 2020-2024 / volet spécifique de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne

Objectif 4.2. Être acteur du développement durable

Actions 4.2.1 : Etat des lieux des achats, des circuits internes de gestion des ressources, mutualisation avec le Cluster HA de Paris-Saclay et participation au plan de relance économique

Action 4.2.2 : Inscription d'un volet développement durable dans nos échanges avec la ville, l'agglomération et le département, relatif à la consommation des fluides, à la gestion des déchets, aux mobilités, à l'harmonisation des horaires de travail avec les grands groupes du bassin en incluant l'impact du télétravail

Jalon : Réalisation de cartographies partagées avec plans d'actions cohérents et complémentaires sur les actions décrites

Indicateur : Nombre de marchés ou d'actions mutualisés ou coordonnés

Nos axes de développement sont organisés et ordonnés pour faciliter la réalisation échelonnée des actions liées comme suit :

Année 2021 : être acteur du développement durable, renforcer les centres d'excellence et la numérisation de nos modes de fonctionnement et processus

Année 2022 : proposer une aide à la réussite étudiante et une insertion professionnelle adaptée

Année 2023 : organiser la convergence préparée avec Paris Saclay, et la recherche associée

Année 2024 : réaliser les objets structurants de l'UEVE pour la fusion avec Paris Saclay

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESRI.

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal	Le Président de l'UEVE Patrick Curmi
--	--

CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY 2020-2024

Annexe au contrat – Projet des composantes

L'Université Paris-Saclay, telle que définie dans les statuts entrés en vigueur en janvier 2020, se compose aujourd'hui de composantes, établissements-composantes et universités membres associées. Les établissements-composantes et universités membres associées, dotées de la personnalité morale, proposent des volets spécifiques. Les composantes déclinent sur leur périmètre les grands axes de la politique de l'UPSaclay : la présente annexe présente leur contribution particulière aux ambitions en matière de recherche, formation, valorisation et à la construction des Graduate Schools, Institut et École Universitaire de Premier cycle.

Faculté des Sciences

La Faculté des Sciences d'Orsay est une Unité de Formation et de Recherche qui couvre les domaines Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Biologie et Sciences de la Terre ainsi que l'Etude des Sciences et des Techniques. Composante historique de l'Université Paris-Sud, elle bénéficie d'une forte visibilité et reconnaissance internationale, comme en témoignent les prix reçus par ses chercheurs et la présence de l'université Paris-Sud au meilleur niveau dans plusieurs classements internationaux.

Les locaux de la faculté sont situés sur le vaste campus de Bures-Orsay-Gif, dans la vallée et sur le plateau. Ils accueillent près de 10 000 étudiants (5 400 étudiants de licence, 2 400 étudiants de master et 1 600 doctorants). Les 800 enseignants-chercheurs qui dépendent de la faculté mènent leurs activités de recherche dans l'un des 36 laboratoires associés à la faculté, majoritairement des unités mixtes de recherche avec les organismes nationaux de recherche (CNRS, INRIA, INRAE). Près de 450 personnels administratifs et techniques viennent en appui des activités de formation et de recherche.

1. Formation

La Faculté des Sciences d'Orsay propose des formations qui préparent aux métiers de l'ingénierie, de l'enseignement, de la recherche, du développement et de l'innovation en Sciences, en lien étroit avec les laboratoires de recherche. Elle s'appuie sur :

- une offre de licences qui accueille largement les étudiants dans des parcours à détermination progressive;
- un choix de formations sélectives en particulier des licences bi-disciplinaires;
- des formations de master diversifiées : parcours en alternance, formation par et à la recherche pour une insertion professionnelle à bac+5 ou la poursuite en doctorat.

1.1. Transformation du premier cycle

Le premier cycle est un enjeu majeur pour la Faculté des Sciences et est l'objet de transformations importantes. Des réformes nationales impactent ce niveau d'études : Parcoursup en 2018, l'accès aux études de santé en 2020, la réforme du baccalauréat en 2021. Au niveau local, il s'agit de mettre en place l'école universitaire Paris-Saclay en lien avec les IUT, de développer les licences double-diplômes sélectives, de proposer de nouveaux parcours en partenariat avec les écoles établissements-composantes et de préparer l'intégration en 2025 des licences des universités membres associées. La Faculté des Sciences d'Orsay s'attachera à préserver la cohérence et la continuité de la formation de la licence au doctorat et également à maintenir un lien fort entre les différentes licences que propose l'université Paris-Saclay. La nouvelle organisation a pour objectif d'élargir les possibilités offertes aux étudiants.

La réforme **parcoursup** a permis de mettre en place en 2018 le dispositif oui-si pour accompagner les étudiants qui n'ont pas acquis tous les pré-requis nécessaires à la réussite en licence. Ces dispositifs doivent encore être stabilisés dans le cadre de l'école universitaire Paris-Saclay avec la titularisation des personnels impliqués. Un autre enjeu est de proposer des accompagnements plus efficaces pour les réorientations. La mise en place à la rentrée 2020 du « Projet Personnel d'Études et d'Insertion » permettra également une construction plus individualisée des parcours.

Les licences de la Faculté des Sciences accueillent actuellement en grande majorité des élèves titulaires d'un **baccalauréat général scientifique** (bac S). Une préparation aux études scientifiques est proposée chaque année à 120 étudiants titulaires d'autres bacs. La réforme du baccalauréat amènera à la rentrée 2021 des étudiants avec des profils beaucoup plus variés en fonction des spécialités choisies. L'organisation des parcours devra en tenir compte pour continuer à proposer des voies de réorientation vers chacun des domaines scientifiques.

La Faculté des Sciences d'Orsay opère actuellement l'année spécifique de préparation aux **études de santé** (PACES) en partenariat avec les facultés de Santé. Elle proposera à la rentrée 2020 des parcours de licence accès santé (LAS) dans tous ses portails de licence de l'école universitaire Paris-Saclay. La soutenabilité de cette offre reste un problème majeur (le parcours PACES a un coût par étudiant extrêmement bas par rapport aux licences scientifiques). La multiplication des parcours d'accès aux études de santé rend difficile la prédiction des choix que feront les étudiants par rapport à leur projet d'étude et leur stratégie pour accéder à des filières très sélectives. L'enjeu est d'accueillir les étudiants sur l'ensemble des domaines scientifiques de la faculté (en particulier aux interfaces entre données, ingénierie et santé) et pas uniquement en biologie et chimie afin d'élargir l'offre de débouchés.

1.2. Internationalisation des formations

Les formations de la faculté présentent une forte ouverture internationale : 11% d'étudiants internationaux en licence, 35% en master et 45% en doctorat. L'objectif est de développer l'offre de cours anglophones, de développer des partenariats en formation en trouvant les moyens pour leur soutenabilité.

L'**université européenne EUGLOH** est une opportunité pour développer la dimension internationale de nos formations en touchant un plus grand nombre d'étudiants. Des activités dédiées dans ce cadre sont déjà prévues pour la rentrée 2020.

Nous nous appuyons sur un **service d'enseignement des langues** dynamique qui propose des cours de la licence au doctorat, incluant des enseignements de FLE. Le niveau des étudiants est très hétérogène ce qui amène à diversifier l'offre. Plusieurs initiatives existent déjà de projets collaboratifs inter-culturels (programme Virtual Exchange), de participation à des concours de debating et d'intégration de compétences linguistiques dans des enseignements disciplinaires. La demande augmente sensiblement avec des effectifs importants ce qui requiert des moyens humains. L'objectif est de préserver le potentiel d'enseignement moyen en présentiel dans toutes nos filières (actuellement 100h en licence, 50h en master) et de répondre aux besoins complémentaires au travers de dispositifs alternatifs comme la mise en place de ressources à distance. Ceci permettra également une meilleure personnalisation de l'offre par rapport aux besoins des étudiants. En préparation de la certification obligatoire en L3, une procédure de certification interne sera incluse dans la formation dès le L1. Nous participons à la coordination des activités linguistiques au sein de l'université Paris-Saclay en particulier pour élargir l'offre de langues vivantes au travers du centre de langues mutualisé.

1.3. Articulation formation-recherche-professionnalisation

L'**appui de la formation sur la recherche** est un élément important pour la Faculté des Sciences d'Orsay et cela dans l'ensemble des formations. Les programmes des diplômes nationaux, élaborés par des enseignants-chercheurs, prennent en compte les avancées scientifiques et technologiques les plus récentes. L'expérimentation au travers de travaux pratiques, de projets est également un point fort de la formation. Des opportunités de stages en laboratoire sont ouvertes dès le niveau licence et permettent un accès aux plateformes de recherche. Les Graduate Schools renforceront cette articulation formation-recherche en ouvrant un spectre plus large de laboratoires à nos étudiants et en proposant de nouvelles activités. L'ancrage de la formation sur la recherche prépare à tout type d'insertion professionnelle et les entreprises reconnaissent de plus en plus les compétences acquises dans le cadre universitaire.

La Faculté des Sciences d'Orsay propose des **formations en alternance** à tous les niveaux qui sont attractives pour nos étudiants mais qui nécessitent un partenariat soutenu avec les entreprises. Depuis 2018, nous avons ouvert plusieurs nouveaux parcours: une licence professionnelle en géosciences, un master en ingénierie et science des données, deux parcours de M2, l'un en écologie des paysages, l'autre en matériaux additifs. De nouvelles voies sont en préparation, par exemple dans le domaine « management, information et données ».

Au sein des Graduate Schools, les différentes voies de master doivent à la fois proposer une préparation aux activités les plus pointues en recherche, pour une poursuite en doctorat et proposer des débouchés professionnels à bac+5 fortement reconnus sur le monde du travail. La Faculté des Sciences veillera à cet équilibre dans les parcours dont elle est référent ainsi qu'à la possibilité aux étudiants de construire leur projet d'étude progressivement et en particulier, pour un plus grand nombre d'entre eux, d'accéder au doctorat.

La **Formation Continue** est également un sujet important pour la Faculté des Sciences. L'activité actuelle est surtout portée par la licence d'Optométrie, qui diplôme des étudiants formés dans toute la France, mais aussi la préparation au DAEUB, et au DUMI (musiciens intervenants). Nous poursuivons le développement de formations diplômantes. L'introduction d'une structuration en blocs de compétences des diplômes nationaux facilite la modularisation de l'acquisition des compétences et leur déclinaison en Formation Continue.

1.4. Transformation pédagogique

L'**innovation pédagogique** est un axe fort de la stratégie de l'université Paris-Saclay à laquelle contribue la Faculté des Sciences. Plusieurs postes de MCF ont été pourvus avec des profils intégrant cette dimension.

Nous participons à l'IDEFI **Institut Villebon-Georges Charpak (IVGC)** qui porte la licence Sciences et Technologies avec une approche de pédagogie active basée sur l'expérimentation et une attention à rétablir la confiance des étudiants dans leur capacité de réussir. Même si le « passage à l'échelle » des dispositifs d'accompagnement de cette licence reste un vrai challenge, l'IVGC est un terrain d'expérimentation intéressant pour la Faculté, comme l'atteste le travail commun réalisé autour de la définition d'une unité d'enseignement « méthodologique », intégrée au dispositif oui-si. Les liens structurels de la licence IVGC avec les formations de la Faculté devront se renforcer. Le pôle Etudes des Sciences et des Techniques de la Faculté des Sciences comporte un groupe d'enseignants-chercheurs dans le domaine de la didactique des sciences fortement impliqués dans la formation aux métiers de l'enseignement. La création par l'université Paris-Saclay des **Graduate Schools « Education, Formation, Enseignement »** et **Métiers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** permettra de rassembler et fédérer les forces de formation, de recherche et d'expérimentation autour de ces domaines et d'accompagner la transformation pédagogique de nos formations.

L'offre d'**enseignement à distance** est peu développée à la Faculté des Sciences même si la rentrée prochaine prévoit l'intégration de quelques SPOC dans les cursus de licence, ou le développement de modules de Santé à distance. La crise sanitaire a obligé les enseignants à dématérialiser dans l'urgence leurs interactions avec les étudiants. Un développement structuré de cours à distance et de ressources dématérialisées est essentiel non seulement pour prendre en compte les restrictions liées au COVID-19 à la rentrée 2020, mais aussi du fait de la localisation de l'université, de sa dépendance par rapport aux conditions des transports et du positionnement des enseignements en Sciences sur trois sites éloignés : Versailles, Evry et Orsay. C'est également un outil important pour la formation continue. Ce développement requiert des équipements adaptés, une formation à l'utilisation des outils mais aussi une adaptation pédagogique des contenus et des modes d'apprentissage qui se fera progressivement.

2. Recherche

La faculté contribue à la définition de la politique de recherche de l'université, sous la responsabilité du vice-Président recherche, en s'appuyant sur les analyses et expertises des Graduate Schools dont elle est opératrice. Elle apporte à ses laboratoires de recherche un complément financier à la subvention de base de l'université, modulé en fonction de leurs besoins spécifiques ponctuels. Sur le plan de l'organisation, le prochain plan quinquennal demandera une grande adaptabilité pour optimiser le fonctionnement de cet ensemble vice-présidence recherche – UFR sciences – GS – laboratoires.

2.1. Accompagner les transformations

Les dernières années ont été marquées par des **restructurations de laboratoires** importantes (IPS2, I2BC, Neuropsi, C2N) associées à des projets immobiliers de grande ampleur. De nouvelles transformations sont en cours : en physique, création à partir des laboratoires LAC et LPQM de deux FRE LAC et LUMIN qui devront d'ici 2022 proposer des projets d'UMR; regroupement en janvier 2020 de cinq laboratoires de physique théorique et de physique des particules en un seul laboratoire IJClab; dans le domaine des Sciences de l'Information, transformation des trois laboratoires LIMSI, LRI et LSV en deux laboratoires. Ces évolutions demandent un accompagnement renforcé sur le projet scientifique, le positionnement des équipes de recherche et sur l'organisation administrative des laboratoires.

L'université Paris-Saclay porte le projet **Biologie-Pharmacie-Chimie** qui conduira à la livraison d'ici 2022 de deux nouveaux bâtiments. Le premier accueillera les trois unités de recherche qui constituent l'Institut Diversité Ecologie et Evolution du Vivant. Le second regroupera l'ensemble de la faculté de Pharmacie ainsi que le laboratoire de chimie ICMMO et les enseignements de master en Biologie et en Chimie. Ce projet offre de nouvelles opportunités de collaborations scientifiques en particulier sur des aspects interdisciplinaires entre sciences et santé.

2.2. Soutien aux plateformes

Les plateformes de recherche sont un élément essentiel de la recherche au niveau de la Faculté des Sciences d'Orsay. Elles bénéficiaient d'un appui financier de l'Université Paris-Sud au travers des appels ERM et MRM qui doit se poursuivre dans le cadre de l'université Paris-Saclay. La mise en place des Graduate Schools permettra une politique coordonnée entre les opérateurs quant à leur soutien et leur utilisation au service de la communauté.

La recherche scientifique dépend plus que jamais des moyens de calcul, de capture, stockage et d'analyse de données. Les politiques d'investissement dans ces domaines évoluent entre les centres de calcul "historiques" et la volonté de regrouper des équipements positionnés traditionnellement dans les laboratoires pour en optimiser la gestion matérielle. L'université Paris-Saclay s'appuie sur plusieurs

structures : IDRIS, Maison de la Simulation, mésocentres de calcul haute-performance VirtualData et Fusion. La Faculté des Sciences d'Orsay s'implique dans une réflexion pour proposer une offre plus mutualisée à l'échelle de l'université. Celle-ci s'appuiera sur une meilleure articulation des grappes de calculs disponibles qui permettront de répondre aux différents types de besoins des équipes de recherche en maîtrisant les coûts : depuis le traitement de grandes masses de données jusqu'aux modèles très complexes exigeant un haut degré de parallélisme. Le développement de cette offre différenciée permettra aux laboratoires de s'y associer progressivement. Un point essentiel sera la qualité du soutien aux utilisateurs qui conditionnera l'attractivité et la faisabilité de la transition du modèle des grappes de calcul de laboratoire à celui du mésocentre de l'université.

2.3. Equilibre enseignement-recherche

La Faculté des Sciences d'Orsay soutient une implication équilibrée et au meilleur niveau des enseignants-chercheurs dans leurs missions de formation et de recherche. Pour mener à bien une recherche internationalement reconnue et tout au long de sa carrière, il est nécessaire de pouvoir bénéficier de périodes de recherche plus intensives accompagnées d'une baisse de la charge d'enseignement. Cela est particulièrement important à certains points de la carrière, au début de la prise de poste (MCF mais aussi PR), au moment du passage de l'HDR, lors du portage de contrats de recherche, lors d'une mobilité thématique ou après un fort investissement dans des activités pédagogiques ou d'intérêt collectif. Ce dynamisme se traduit par l'utilisation d'une partie du potentiel enseignement à des fins de recherche. Nous souhaitons non seulement préserver ces possibilités, mais encore les augmenter dans le cadre de l'université Paris-Saclay pour garder une forte attractivité. Nous travaillerons à ce que ces dispositifs soient accessibles à l'ensemble des personnels en fonction de leur projet de recherche ce qui nécessite un cadrage transparent. L'acceptabilité et la soutenabilité de ces dispositifs dépend de notre capacité à proposer des solutions de compensation qui ne fragilisent pas les formations. Le recours actuel à des HCC et à quelques contrats d'ATER sur ressources propres n'est pas satisfaisant.

3. Autres projets

3.1. Immobilier

Parmi les projets portés par l'université Paris-Saclay dans le cadre du CPER, la Faculté des Sciences d'Orsay attache une importance particulière à la **rénovation des bâtiments d'enseignement du premier cycle en Sciences** qui accueillent plus de 4000 étudiants chaque année. Cet investissement s'inscrit dans le projet général de réhabilitation des bâtiments de la vallée. Ce volet répond à l'ambition de l'Université Paris-Saclay de rénovation de l'organisation et de l'image des licences universitaires.

Cette ambition, pour se réaliser, doit pouvoir s'appuyer sur des infrastructures attractives, des conditions d'accueil et d'études optimales pour tous les étudiants et un environnement de travail renoué et fonctionnel pour les personnels. Les bâtiments d'enseignement premier cycle de la vallée sont vétustes et des problèmes majeurs sont signalés régulièrement. La disparité entre vallée-plateau, se fait de plus en plus criante sur les infrastructures, et rend urgente une rénovation complète de ces espaces.

Les orientations de réaménagement porteront sur la création de salles de cours plus modulaires (cours/TD/TP/travail personnel/examens), des espaces pour le travail collaboratif en distanciel, l'accessibilité PMR, l'accompagnement handicap, des lieux de restauration et de convivialité.

3.2. Médiation et patrimoine scientifique

La Faculté des Sciences d'Orsay mène de nombreuses actions dans le domaine de la médiation. Elle contribue en particulier aux activités de la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences.

Le service de Communication, Médiation et Patrimoines Scientifiques (COMPAS) de la Faculté des Sciences d'Orsay développe de nombreuses actions pour ouvrir largement les laboratoires à tous les publics et initier les petits et les grands à la science au travers de dispositifs ludiques ou encore d'expositions itinérantes.

Depuis 2015, le service COMPAS s'attache plus spécifiquement à valoriser le patrimoine scientifique de l'université, en particulier les instruments anciens des laboratoires de la Faculté des Sciences d'Orsay. Dans le contexte du déménagement de nombreux laboratoires, son rôle est fondamental pour la sauvegarde du patrimoine instrumental. Un local dédié de (300m²) permet de répondre aux demandes d'enlèvement de matériel et de recevoir des dons privés d'anciens personnels. Les différentes collections servent d'outil de médiation scientifique et sont replacées dans le contexte des

recherches menées dans les laboratoires et dans celui des formations. Au-delà du recensement et de la préservation, de nombreuses actions de valorisation des collections sont mises en place : cabinet de curiosités naturalistes, musée des minéraux, escape game patrimonial, plateforme muséale virtuelle « CollecSciences » ... Un projet d'aménagement du bâtiment 214 amplifiera cette action en créant un espace qui abrite à la fois les activités de collecte/référencement/stockage des instruments et leur valorisation auprès du grand public, ce qui permet de gagner en visibilité et en cohérence. Ce lieu permettrait également de renforcer les interactions avec le groupe de recherche en "histoire des sciences et des techniques" de la Faculté des Sciences d'Orsay.

En lien avec l'université et les collectivités territoriales, l'objectif est de poursuivre le soutien à la médiation et trouver les financements nécessaires à la réalisation d'un espace dédié Patrimoine Scientifique.

4. Transformation Paris-Saclay

De 2015 à 2020, dans le cadre de la COMUE, les personnels de la Faculté des Sciences d'Orsay ont contribué largement à la mise en place puis à la direction et au pilotage des objets communs: labex, masters, écoles doctorales, départements de recherche. Cet engagement se poursuit aujourd'hui avec la mise en place des Graduate Schools (GS) et de l'école universitaire Paris-Saclay. La disparition de la COMUE et de l'Université Paris-Sud permet à la faculté un dialogue plus direct avec les partenaires qui forment la nouvelle université Paris-Saclay.

4.1. Graduate Schools et 1er cycle

La Faculté des Sciences d'Orsay est opérateur de neuf Graduate Schools disciplinaires : les six du secteur Sciences et Ingénierie, deux des cinq GS du secteur Sciences de la Vie et Santé et l'une des quatre GS du secteur des Sciences de l'Homme et de la Société. Elle opère également les deux Graduate Schools transverses et l'Institut des Sciences de la lumière. Elle coordonne cinq de ces GS : Mathématiques, Physique, Chimie, Computer Science et Life Science and Health.

La Faculté des Sciences d'Orsay est aussi un acteur important pour le premier cycle avec le portage au sein de l'école universitaire Paris-Saclay de six mentions de licence disciplinaires, deux mentions transverses pluridisciplinaires, trois licences professionnelles et le portage de six licences double diplômes bi-disciplinaires et le co-portage avec d'autres composantes de quatre autres mentions.

La Faculté des Sciences d'Orsay suit les activités des GS dont elle est opérateur par le biais de ses départements disciplinaires. Elle tient compte des avis et expertises de ces GS et des autres opérateurs de ces GS, pour identifier les besoins. Elle organise et positionne les moyens en postes, tant d'enseignants-chercheurs que de personnels dans les fonctions de support et de soutien.

La structuration de l'université Paris-Saclay facilite les rapprochements entre masters, écoles doctorales et laboratoires au sein des GS et les rapprochements entre licence, licence professionnelle et DUT au sein de l'école universitaire Paris-Saclay. Néanmoins elle présente un risque de séparation du premier cycle du reste de la formation. La Faculté des Sciences a au contraire une structuration en départements disciplinaires qui lui permet de maintenir un lien très fort entre les différents niveaux de formation pour assurer la cohérence des programmes et aussi, au travers des fiches de poste et de la répartition des services des enseignants, une implication équilibrée de chacun aux différents niveaux.

4.2. Subsidiarité

Le principe de subsidiarité, inscrit dans les statuts et dans le modèle cible, répond à un objectif d'efficacité, critique dans un établissement de la taille de l'Université Paris-Saclay. Il consiste à identifier les rôles à chaque niveau de la pyramide organisationnelle : le pilotage et l'expertise technique revenant aux équipes de la gouvernance de l'établissement, la mise en œuvre opérationnelle aux équipes des composantes. Pour les services de soutien et de support, trois enjeux essentiels sur ce quinquennal :

- accompagner l'évolution des pratiques et des compétences des agents dans la dématérialisation des procédures
- sur les infrastructures, poursuivre le développement des services de l'équipe de site (Bures-Orsay-Gif) au-delà de la faculté des sciences et du périmètre de l'ex-Paris-Sud

- fournir les moyens du fonctionnement des Graduate Schools et organiser la fluidité des interactions entre gouvernance centrale, départements disciplinaires, Graduate Schools et école universitaire Paris-Saclay

4.3. Préparation de la fusion avec les universités membres-associés

Durant ce quinquennal, la Faculté des Sciences d'Orsay renforcera les liens avec la faculté des Sciences et l'Observatoire des Sciences de l'Univers de l'UVSQ ainsi qu'avec la faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées et la faculté des Sciences et Technologies de l'UEVE, afin de préparer la fusion prévue à l'échéance 2025 des universités sur notre périmètre commun de formation et de recherche.

Pour la stratégie recherche, masters et doctorats, nous nous appuierons sur les pratiques partagées au sein des Graduate Schools qui auront alors cinq années de fonctionnement commun. Pour l'intégration des parcours de licence, nous nous appuierons sur l'école universitaire Paris-Saclay et le collège premier cycle. Le déploiement des activités d'enseignement et de recherche entre les différents sites sera un point d'attention particulier tant pour les étudiants, les enseignants-chercheurs que pour l'organisation des fonctions de soutien.

Faculté de Médecine

Créée par décret en 1968, la Faculté de Médecine a vu ses murs se construire dans l'enceinte hospitalière de Bicêtre en 1980. La Faculté de médecine Paris-Saclay est l'une des 7 facultés de Médecine d'Ile de France. Elle est située au Nord du territoire Paris-Saclay, aux portes de Paris, sur la commune du Kremlin-Bicêtre (94).

Positionnée première Faculté de Médecine française et 24ème mondiale dans le classement de Shanghai 2020, avec une part importante des chercheurs fréquemment cités de l'Université Paris-Saclay (selon le classement "highly cited researchers" de Clarivate Analytics), la Faculté contribue au positionnement de l'Université au 1^{er} rang des Universités Françaises dans le classement de Shanghai.

La Faculté de Médecine Paris-Saclay forme des étudiants pour être les soignants et enseignant-chercheurs en santé de demain, puis les accompagne tout au long de leur parcours professionnel. L'offre de formation de la Faculté comprend les études médicales du premier au 3^e cycle et les formations paramédicales telles que sciences infirmières, manipulateurs en électroradiologie médicale, masseurs-kinésithérapeutes et podologie.

Ses formations de Masters et de doctorats sont principalement réparties dans les Graduate Schools « Life Sciences and Health », « Public Health » et « Health and Drug Sciences ». Plus de 100 diplômes universitaires (DU) sont également proposés par le département FMC de la Faculté.

La Faculté de Médecine, riche de ses partenariats avec les universités d'une vingtaine de pays, développe de nombreuses actions tournées vers l'Europe et l'international tant pour les étudiants que pour les médecins et les enseignant-chercheurs. La labellisation récente de l'Université Européenne EUGLOH qui associe l'Université Paris Saclay aux Universités de Munich, Lund, Szeged, et Porto, sur le thème « *Global Health Challenges* » est un signe fort de la place de la santé au sein de l'Université Paris-Saclay et constitue une opportunité supplémentaire pour enrichir ces échanges internationaux.

Le plan quinquennal recherche 2020-2025 a permis la labellisation par l'Université Paris-Saclay avec l'Inserm, le CNRS et le CEA de 23 unités mixtes de recherche représentant 70 équipes de recherche témoignant du fort engagement des enseignants chercheurs de la faculté de médecine dans la recherche translationnelle et des collaborations fortes avec les principaux organismes nationaux de recherche.

Axes stratégiques de la Faculté de Médecine pour la période 2020-2024

Les axes stratégiques 2020-2024 pour la Faculté de Médecine Paris-Saclay s'articulent autour du développement de ses missions de formations et de recherche (i), des enjeux forts de territoires et de liens avec les hôpitaux (ii). Son implication active au sein de Paris-Saclay est un facteur clef dans sa réussite pour bâtir une faculté de Médecine de l'Université Paris Saclay forte et visible (iii).

1-Une Faculté dynamique sur les missions cœur de métier, qui poursuit son développement

1-1 La réforme des études médicales et la poursuite de l'universitarisation des formations paramédicales constituent des leviers de transformation

Formation initiale

La Faculté de médecine est pleinement engagée dans la mise en place de la réforme du 1^{er} cycle (mise en place des Licences avec Accès Santé) et aura l'objectif d'accueillir des étudiants du futur PASS (ex PACES) dans les locaux de la Faculté de Médecine en 2022.

Dès septembre 2020, la Faculté accueillera 245 étudiants en DFGSM2 (deuxième année des études de médecine) contre 170 en septembre 2019.

Les équipes enseignantes de la Faculté travaillent également à la mise en place pour septembre 2021 de la réforme du 2^{ème} cycle et accompagnent enseignants et étudiants pour la réussite de cette réforme qui se caractérise par une nouvelle structuration des enseignements théoriques (limitation des cours magistraux, un renforcement des enseignements dirigés), une approche par acquisition d'un large champ de compétences et l'émergence d'une notion de parcours personnalisés que l'étudiant doit construire au cours de sa formation.

La mise en place de cette réforme entraînera des modifications de l'organisation des enseignements et des stages hospitaliers avec la mise en place de stages de journées entières, des changements dans les modalités d'évaluation des étudiants notamment l'évaluation des compétences via des ECOS (examens cliniques objectifs et structurés), une nouvelle forme de l'examen classant national (ECN). Après encore une année de transition en 2023, l'ECN de 2024 sera complètement intégré à la réforme. Ces actions nécessiteront des moyens importants, dont le déploiement de nouveaux espaces d'enseignement, indispensables pour pouvoir préparer les étudiants aux ECOS, le développement de

l'enseignement par simulation et la mobilisation des Praticiens Hospitaliers des services, qu'il conviendra de voir rémunérés en vacations d'enseignement pour assurer cette charge nouvelle d'enseignement au sein des services ou dans le cadre des dédoublements de promotions. La crise sanitaire est en outre venue souligner les besoins importants en numérique des différentes composantes de formation de la Faculté.

La réforme du troisième cycle des études médicales devra se poursuivre en lien avec les 6 Coordonnateurs de DES et de FST que compte la Faculté. L'utilisation de la plateforme SIDES se renforcera dans ce cadre.

L'universitarisation des formations paramédicales a vocation à se poursuivre (il existe un département de formation en soins infirmiers : DUFSI et un département de formation en kinésithérapie physiologie DUFKP) et à se renforcer dans le cadre des expérimentations de modalités de formations rendues possibles par décret, et dans le cadre de nouveaux partenariats. 5 Nouveau partenariat avec l'Institut national de podologie, (INP) Cette forte sollicitation des enseignants de la Faculté entraîne la mise en place de pratiques pédagogiques diverses et souvent innovantes, qui ont vocation à se développer (cours enregistrés et diffusés via une plateforme)

Cette dynamique devra également intégrer à terme, le recrutement d'enseignants-chercheurs dans les sections CNU nouvellement créées en sciences infirmières et sciences de la rééducation et de la réadaptation.

Les effectifs étudiants de la Faculté sont en majeure augmentation depuis 2013, de par l'universitarisation (passage de 4000 étudiants en 2012 à 7900 en 2019) mais également du fait d'une volonté marquée d'augmenter les capacités d'accueil (NC à 150 en 2017 et à 220 en 2020).

LabForSIMS, centre de formation par la simulation en médecine et santé

Suite à l'engagement dans l'activité de simulation de plusieurs de ses équipes depuis 2004, la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Saclay a créé en avril 2012 le LabForSIMS.

La formation par la simulation dans le monde de la santé permet, par une mise en situation, à l'apprenant d'effectuer des actes médicaux ou des soins proches à la réalité.

Cette formation répond aux besoins de divers professionnels de santé, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ou autre spécialité. Les séances de simulation peuvent être spécifiques à un corps de métier ou interprofessionnelle.

Les objectifs pédagogiques de la formation par la simulation sont l'apprentissage et acquisition des compétences et des gestes techniques d'une part et l'analyse des compétences non techniques d'autre part : raisonnement clinique et prise de décision, organisation, communication...

Différents types de formation ont été développées au sein de cette structure :

- la simulation humaine, à travers des jeux de rôles et des patients standardisés
- la simulation synthétique, qui fait intervenir des mannequins haute et basse fidélité
- la simulation numérique, par laquelle les participants évoluent dans des espaces de réalité virtuelle, d'environnement 3D et des « jeux sérieux ».

En plus des salles de simulation dédiées à la faculté de Médecine, le LabForSIMS étend son activité sur d'autres sites, par la structuration d'un réseau (Hôpital de Bécélère, partenariat pédagogique avec le centre de simulation de l'IFISI Sud-Francilien et le futur centre de simulation de l'ENKRE)

Des activités de recherche sont également menées au sein de ce laboratoire de simulation universitaire, notamment de la recherche en pédagogie, dont l'objectif est d'inclure de manière plus efficace la simulation dans les différentes méthodes pédagogiques, traditionnelles et innovantes, pour améliorer la qualité des formations. Des liens avec les neurosciences sont par ailleurs développés afin d'étudier les processus d'apprentissage.

Le LabForSIMS est par ailleurs lauréat de nombreux appels à projets, tel que l'appel à projets IDEFI-N de 2015, d'appel à projet de l'ARS (au moins un projet par an, financés depuis 2014), du premier appel à projets de la région Ile de France pour le développement de la simulation ainsi que de nombreux appels à projets universitaires.

Vie étudiante

Afin de veiller au bien-être des étudiants, le développement du Programme d'Aide aux Etudiants en Médecine de l'Université Paris-Saclay (PAMPS) sera mis en place cette année. Il a vocation à se renforcer (accès à des consultations de psychologues, conseils et appui en méthodologie de travail, tutorat, aide aux projets professionnels notamment par le développement d'un réseau des alumni qui pourra conseiller les étudiants mais également contribuer au rayonnement de la Faculté).

La Faculté prévoit par ailleurs la création d'espaces afin d'améliorer la vie étudiante avec la rénovation de la bibliothèque universitaire (en lien avec le SCD et en plusieurs tranches), l'ouverture d'un espace

de vie et de convivialité au rez-de-chaussée de la Faculté (projet en lien avec le CROUS de Créteil) en 2021.

En outre, la Faculté accompagnera l'ouverture de la bibliothèque le dimanche dans le cadre du Plan « Bibliothèques ouvertes + », un appel à projets du MESRI à destination des établissements d'enseignement supérieur afin de favoriser l'ouverture de leurs bibliothèques le dimanche, dont la BU médecine a été lauréate.

1-2 Une volonté d'internationalisation et de renforcement de l'adossement à la recherche des formations

La faculté de médecine souhaite vivement accroître son ouverture internationale. La nomination d'une Vice-Doyenne en charge des relations internationales en est le signe. Le recrutement, en cours d'une chargée des relations internationales à ses côtés devrait permettre à la Faculté à la fois la construction d'une offre de formation adaptée à un public international, l'augmentation des partenariats pour un élargissement des terrains de stage et des possibilités d'expérience internationale des étudiants, un renforcement des échanges académiques et des mobilités, un travail sur le renforcement du niveau d'anglais des étudiants de la Faculté et une amélioration de la visibilité internationale des acteurs de la Faculté.

Par ailleurs la Faculté de médecine encourage les doubles cursus médecine sciences (M.D. PhD.), en lien avec l'université Paris-Saclay (dans la perspective du programme Averroès). Le Doyen de la Faculté de Médecine est président pour trois ans du jury année recherche permettant le financement par l'ARS d'une année de césure pour des étudiants en 3ème cycle des études médicales désireux de suivre un M2 ou un doctorat).

Une ouverture et formation dans le domaine médical est proposée par la Faculté de Médecine aux étudiants scientifique des différents partenaires de Paris Saclay dans le cadre de l'Institut de Formation Supérieure Biomédicale (IFSBM).

1-3 Un très fort enjeu de développement du DPC et des actions courtes en FC

La Faculté de Médecine propose une offre riche de 100 DU et DIU parmi lesquels des contenus de formations, uniques en France tels que : • Les différents diplômes liés à l'Institut de Formation Supérieure Biomédicale (IFSBM) qui fait le lien avec d'autres établissements de Paris Saclay • Néphropathologie, • Éthique et pratiques de la santé et des soins, • Stratégies de prise en charge paramédicale des traumatisés graves à l'hôpital...

Depuis 2016, le DPC est devenu un parcours triennal obligatoire pour tous les professionnels de santé, tous modes d'exercices (libéraux, salariés, salariés hospitaliers...) avec pour objectif: « Le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques ». En tant que concepteur et programmeur d'actions de formation continue, l'Organisme DPC (ODPC) Université Paris-Saclay (anciennement Paris-Sud) a été homologué dès 2017 car il répond aux exigences prescrites par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC). Or les universités représentent une très faible part du marché de la Formation DPC, la Faculté de Médecine s'est engagée dans des actions visant à prendre une part active à cette offre de formation en accompagnant les enseignants dans les démarches d'agrément DPC.

Les actions sont proposées en France métropolitaine et ultra-marine par la Faculté de Médecine ou de Pharmacie et ont vocation à se développer dans une logique transversale de Santé. D'autres composantes : les facultés Sciences et Sciences du Sport rejoignent notre offre dans DPC en 2020 pour répondre aux besoins des professionnels de santé et pour contribuer au développement d'actions innovantes en santé au format DPC.

Par ailleurs, la faculté encourage le développement d'actions courtes qui sauront mieux répondre à une évolution des besoins de formation et du temps disponible pour ce faire des professionnels de santé et au développement de formation à destination des professions paramédicales.

Ces actions conforteront la place de la Faculté de médecine dans l'offre de formation continue et viendront consolider ses ressources propres issues de ce secteur.

1-4 Une recherche forte à valoriser et accompagner

La Faculté de médecine mène une recherche active et de grande qualité dont témoigne notamment sa première place française et 24ème mondiale dans le classement de Shanghai 2020.

23 Unités et 70 équipes sont labellisées dans le quinquennal 2020-2025 par l'Université, et l'INSERM ou le CNRS ou le CEA. Les principaux axes de recherche de la Faculté de médecine sont les suivants : **Physiopathologie et Technologie de la santé avec en particulier l'imagerie médicale in vivo et in vitro et l'innovation thérapeutique par l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques**

RHU BIOART-LUNG, RHU DESTINATION 2024 (poumon)

FHU HEPATINOV (foie), RHU iLITE

Institut IRMIT et ses pôles « cardiovasculaire, pulmonaire et hémostase », « hépato-biliaire »

Réseaux et plateformes d'imagerie

Unité d'imagerie BIOMAPS

Biothérapies, Immunopathologie et Transplantation

FHU HEPATINOV, RHU iLite, FHU CARE (Cancer and Autoimmunity Relationships)

Institut IRMIT et ses pôles «immunité, inflammation et infection» et «biothérapies»

Plateforme cellules souches ESteam Paris-Sud coordonnant l'Infrastructure INGESTEM financée par les investissements d'Avenir, l'Université l'AP-HP, le CNRS et l'INSERM

Institut de Recherche sur les infections virales et maladies auto-immunes (IMVA) (Université-INSERM-CEA) / Plateforme IDMIT (Investissements d'Avenir)

Cancérologie

RHU LUMIERE, RHU MyProbe

SIRIC SOCRATE de Gustave Roussy

Institut IRMIT et son pôle «cancer»

10 UMR et une Unité de Service sur le site de Gustave Roussy

PHRU CAPRI, IHU B PRISM

FHU CARE (Cancer and Autoimmunity Relationships)

Santé publique et épidémiologie

Cohortes labélisées IA :Chronic Kidney Disease - Réseau Epidémiologie et Information en Néphrologie (CKD-REIN), Etude Epidémiologique auprès des Enfants des femmes de l'Education Nationale (E4N), Recherche épidémiologique en Hémato-Oncologie Pédiatrique (HOPE-EPI) ; et CANcer TOxicities (CANTO).

UMR 1018 Centre de recherche en Epidémiologie et Santé Publique

Projet de création d'un Institut de Santé Publique Paris-Saclay

Maladies rares

Participation dynamique au Plan national Maladies rares 3 via la coordination de 2 Filières nationales de santé Maladies Rares et de 25 Centres de Référence Maladies Rares, la constitution d'une Plateforme d'Expertise Maladies Rares, l'adossement à des laboratoires pour le diagnostic biochimique et moléculaire, en particulier à la plateforme de génomique SEQOIA, et une recherche active au sein des unités de recherche (UMR 999 ; Inserm U1185 ; VIM ; U1195)

La Faculté souhaite accompagner les projets suivants :

- Structuration de la recherche en addictologie en accompagnant l'équipe universitaire pour fédérer les projets de recherche en addictologie sur l'ensemble du territoire.
- Soutien aux équipes de recherche labellisées pour le quinquennal mais qui seront soumises à une confirmation de leur labellisation au bout de deux ans.
- Aide aux dépôts de grands projets de recherche régionaux, nationaux, européens et internationaux par les équipes de la faculté de médecine.
- Dans le contexte de la création du groupe hospitalier AP-HP.Université Paris-Saclay, la faculté de médecine a vocation à coordonner l'activité de recherche entre les équipes universitaires et les équipes cliniques afin de favoriser la recherche clinique et la recherche translationnelle. Le Comité Local de la Recherche Biomédicale et en Santé Publique (CLRBS) Commun à la faculté de Médecine de Paris-Saclay et à la Faculté de Médecine VSQ a vocation à coordonner la recherche.
- La faculté accompagnera également la mutualisation, l'ouverture et la montée en visibilité des équipements et des compétences présents sur ses plateformes techniques.
- Unité de Services Analyse moléculaire, modélisation et imagerie de la maladie cancéreuse (AMMICA) à Gustave Roussy. Unité de Service 44 résultant de la fusion des US de Paul Brousse et de Bicêtre.

Sur tous ces axes, le conseil scientifique de la Faculté, accompagne et conseille les équipes et les chercheurs dans leurs projets scientifiques ou de regroupement.

Au plan national, des enjeux forts sur la gouvernance de la recherche et en particulier sur la recherche en santé sont en ce moment en discussion, sur lesquels la Faculté soutenue par l'Université se positionne fortement.

2-Une Faculté de Médecine active sur son territoire sur lequel elle consolide sa présence par des projets immobiliers structurants

2-1 des liens forts avec le GH Paris-Saclay et au sein des Groupes Hospitaliers de Territoire (GHT) Sud Essonne, Nord Essonne, Psychiatrie Paris Sud

La Faculté de Médecine est très intégrée à son environnement hospitalo-universitaire avec une implication forte dans la gouvernance et dans la stratégie du groupe hospitalier Paris-Saclay dans un contexte hospitalo-universitaire qu'il faut améliorer et développer significativement.

La Faculté entend être un partenaire actif et de premier plan du Groupe Hospitalier Paris-Saclay (Antoine Bécère, Bicêtre, Paul Brousse), du Centre de Lutte contre le Cancer Gustave Roussy, de l'Hôpital Marie Lannelongue, du Centre Hospitalier Sud Francilien, de la Fondation Vallée, du Service Hospitalier Frédéric Joliot et de tous les centres hospitaliers conventionnés ou rattachés à la Faculté.

La Faculté souhaite se positionner au centre des Groupes Hospitaliers de Territoire et doit également se positionner au sein du territoire du Sud de Paris en développant ses interactions avec ses partenaires de Versailles Saint Quentin et de l'UPEC en particulier via les projets universitaires du CHU Paris Saclay.

Enfin, la Faculté sera partie prenante dans le développement de projets hospitalo-universitaires futurs sur l'hôpital Paris-Saclay qui verra le jour à l'horizon 2024. Elle est notamment impliquée fortement dans le projet PASREL.

2-2 La nécessité du renforcement des moyens hospitalo-universitaires des établissements de santé du Grand Paris Sud

Face au constat d'une couverture médicale insuffisante de la population du Grand Paris, la Faculté de Médecine Paris-Saclay, en lien avec ses partenaires souhaite faire entendre dans les discussions actuelles et notamment dans le cadre du Ségur de la Santé sa volonté de voir renforcer les ressources hospitalo-universitaires sur le territoire du Sud de l'Île de France. Ce renforcement hospitalo-universitaire est une condition indispensable, pour garantir un maillage territorial équilibré dans le cadre d'une fertilisation croisée entre les structures académiques et les industries franciliennes en santé situées sur leur territoire. La démographie croissante de la région Île de France Sud justifie à elle-seule, un tel renforcement pour répondre aux besoins de santé de la population fragilisée par une densité médicale insuffisante.

Dans ce contexte la Faculté de médecine renforce ses relations avec les collectivités territoriales impliquées (Mairie du Kremlin-Bicêtre, Département du Val de Marne, Région Île de France) ainsi qu'avec les acteurs du développement local (Vallée scientifique de la Bièvre).

2-3 Des projets immobiliers structurants

Les activités d'enseignement et de recherche médicale de l'Université se déploient en grande partie au Kremlin-Bicêtre et à Villejuif, autour de la Faculté de Médecine, des hôpitaux universitaires AP-HP Paris-Sud Bicêtre et Paul Brousse et de Gustave Roussy. La montée en puissance de cet ensemble, attirant dans son sillage l'installation d'entreprises et le développement des initiatives de valorisation des recherches, s'inscrit dans la stratégie d'aménagement et de développement du Grand Paris. Avec notamment la ZAC Campus Grand Paris, desservie en 2024/2025 par deux nouvelles gares du Grand Paris Express (Bicêtre-Hôpital – L14 et Villejuif-Gustave Roussy – L14 et 15) et le projet d'un « campus urbain » intégrant un « biocluster ». Cette inscription dans la stratégie du Grand Paris a donné lieu à la signature par l'Etat et les collectivités locales – l'Université Paris-Sud étant partenaire – d'un « Contrat de développement territorial » (CDT Grand Paris), en 2013, et d'un « Contrat d'intérêt national » (CIN Santé), en 2016.

Toutefois, au printemps 2019, a été mis fin au projet de construction du Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé (PUIS) sur le site de La Redoute à Villejuif. Son arrêt met en difficulté l'Université, dont certaines activités d'enseignement sont sans localisation, comme les collectivités territoriales qui misaient sur l'effet d'attractivité économique du PUIS.

En revanche, la construction d'un nouveau bâtiment, dans l'enceinte hospitalière de Bicêtre, de 6500m² dédié à la recherche et à l'accueil de manifestations scientifiques est en cours et se poursuit. Cette extension de la Faculté de Médecine Paris-Saclay accueillera des équipes de recherche, déjà présentes dans les locaux de la Faculté pour certaines, et à venir pour d'autres. Un auditorium avec espace colloques de 300 places, permettra l'organisation d'événements scientifiques. Grâce à la réalisation de cette extension, prévue pour 2021, les laboratoires de recherche et l'animalerie situés dans le bâtiment existant seront transférés et libéreront une surface d'environ 2000m².

L'Université sollicite dans le cadre du prochain CPER, un financement de 26 millions d'euros destinés à la rénovation des surfaces libérées, à leur optimisation et à l'amélioration du bilan énergétique du bâtiment actuel.

Cette demande a pour objectif de consolider l'attractivité du site, inséré dans la vallée scientifique de la Bièvre, et spécialement une implantation aux portes de Paris dont les activités sont physiquement liées aux hôpitaux de Bicêtre et Paul Brousse d'une part, et à celui de Bécélère d'autre part. L'hôpital de Bécélère fait le lien entre la Vallée de la Bièvre, le plateau de Saclay et son futur hôpital via la N118 ainsi que vers l'hôpital Ambroise Paré et les autres hôpitaux du périmètre de la Faculté de médecine Versailles Saint Quentin.

Les principaux aménagements qui devraient être financés par les crédits CPER sont

- L'agrandissement de la plateforme de simulation LabforSIMS
- L'amélioration du fonctionnement des locaux existants (espaces tertiaires, espaces de travail)
- Le développement de la capacité d'accueil des étudiants pour l'enseignement
 - reloger une part des effectifs PASS (la faculté de pharmacie déménage en 2022 dans des locaux neufs (projet BPC) sur le plateau de Saclay, mais les étudiants de première année ne seront pas accueillis sur ce site et seront accueillis à la Faculté de médecine).
 - offrir des espaces plus généreux à la Formation continue de Médecine
 - fournir des locaux supplémentaires dans le cadre de la réforme du 2d cycle des études médicales (ECOS)
- La rénovation des 3 amphithéâtres.
- L'amélioration du bilan énergétique du bâtiment.

3- Une participation active de la Faculté de Médecine à la Construction de l'Université Paris-Saclay

3-1 Un fort investissement dans les Graduate Schools qui constituent, pour la Faculté de médecine une opportunité de renforcer encore le transdisciplinaire en recherche et en formation

La Faculté de médecine est représentée dans quatre GS: GS Life Sciences and Health, GS Santé publique dont la Faculté de Médecine est coordinatrice, GS Santé et Médicament, et GS Sport et mouvement.

Cette présence forte au sein des GS permettra d'intensifier le rapprochement avec les pharmaciens et de le développer avec les ingénieurs des grandes écoles, les physiciens, les mathématiciens, les biologistes, les biostatisticiens... dans l'organisation des masters et des Ecoles doctorales, autour des laboratoires et structures de recherche, et dans le cadre des appels d'offres recherche.

La Faculté de Médecine définit la stratégie Universitaire et Hospitalo-Universitaire. Pour assurer une cohérence et une ligne d'action claire, la gouvernance de la Faculté est très impliquée dans les GS : les trois Vice-Doyens de la Faculté sont Directeurs ou Directeurs -adjoints de leur GS de rattachement. Les membres du conseil de Faculté sont également très impliqués dans les GS.

Par ailleurs, la responsable communication et le /la chargé de relations internationales de la Faculté ont vocation à travailler en lien étroit avec les GS, pour renforcer encore la cohérence des actions entre les GS et la Faculté.

3-2 Vers la Fusion des Facultés de Médecine Paris-Saclay et Versailles Saint Quentin en 2025, un modèle cible à définir

Des échanges devront s'engager avec la Faculté de Médecine de Versailles Saint-Quentin pour définir les modalités et le cadre de cette fusion. Un travail sur l'organisation des enseignements, sur la structuration des stages, mais également sur la structuration de la gouvernance de cette nouvelle faculté fusionnée sont à prévoir.

En cohérence avec cette fusion au sein de l'Université Paris-Saclay, l'AP-HP a d'ores et déjà entrepris le travail de fusion des GH Paris-Ouest et Paris-Sud, facilitant ainsi certaines structurations à venir.

Le modèle Cible de la structure reste à définir.

Il faut cependant noter que les études médicales et paramédicales, ainsi que la formation médicale continue qui sont le cœur des activités d'enseignement de ces facultés ne s'inscrivent pas dans les Graduate Schools ni dans l'EU1PC. Or, ces formations qui sont essentielles, et au cœur de

préoccupations majeures au plan national, sont très attractives et présentent des atouts qui seront encore renforcés par la fusion et les synergies qui en découleront.

Par ailleurs, au-delà du principe de subsidiarité affirmé dans les statuts de l'Université Paris-Saclay, et auquel la Faculté de Médecine est attachée, il faut rappeler que les Facultés de Médecine, sont constitutives de CHU, et peuvent également conventionner avec d'autres établissements de santé. Elles doivent pouvoir, dans leurs échanges avec leurs partenaires de la Santé, disposer de la latitude nécessaire pour interagir et tenir toute leur place sur leur territoire.

Il faudra donc réfléchir à la structuration et à la gouvernance de cet ensemble, qui pourrait revêtir la forme d'une Faculté de Médecine forte et visible internationalement de type « Medical School », et qui devra, en tout état de cause, pouvoir être très lisible au plan national et international.

Faculté de Pharmacie

La Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Saclay est située à Châtenay-Malabry depuis 1972, date de sa création. Il s'agit d'une Unité de Formation et de Recherche qui intègre l'ensemble des enseignements et des filières conduisant au diplôme de Pharmacien (officine, industrie-recherche et Pharmacie hospitalière, biologie médicale et recherche), des licences professionnelles et des diplômes d'université ainsi qu'une offre de formation par la recherche au travers de la mention de master « sciences du médicament et des produits de santé » et de l'École Doctorale « Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué ». Ses 3370 étudiants se répartissent comme suit au début du contrat : 2058 en Pharmacie (hors PACES - avec DES), 321 en PACES (site Pharmacie), 484 étudiants en master dont 123 en M1 et 361 en M2, 68 étudiants en Licence Professionnelle, 179 étudiants en diplôme d'Université (DU, DIU), 21 étudiants Erasmus entrants et 239 doctorants.

La recherche s'effectue au sein de deux UMR CNRS, trois UMR INSERM partagées avec la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Saclay, une UMR INRA localisée sur 2 sites, une UMR CEA située à Saclay et de deux unités de recherche de l'Université Paris-Saclay. Elle s'appuie sur une UMS INSERM-CNRS-Université qui regroupe l'ensemble des plateformes technologiques dédiées à la recherche. L'activité de recherche est depuis de nombreuses années tournée vers l'innovation thérapeutique et la Faculté de pharmacie a été un acteur majeur dans la création de l'École Doctorale « Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué » et du LABEX LERMIT « Laboratoire d'Excellence en Recherche sur Médicaments et Innovation Thérapeutique ».

Axe 1 : la formation et la transformation pédagogique

Les études de pharmacie portent une double caractéristique à la fois professionnalisante et de recherche. Les défis à relever pour les prochaines années concernent la place du numérique dans la pédagogie, le bouleversement que va constituer la réforme de la première année des études de santé ainsi que celle du 3^{ème} cycle des études de pharmacie (mise en place des DES officine et industrie), tout en poursuivant nos efforts pour former des pharmaciens de haut niveau au sein de toutes les filières. Le renforcement du numérique doit contribuer à l'évolution de notre enseignement et permettre ainsi la mise en place d'une pédagogie adaptée aux nouvelles générations d'étudiants tout en respectant les équilibres nécessaires entre distanciel et présentiel. Une évolution du contrôle des connaissances via un recours plus important au contrôle continu est également nécessaire pour évaluer de façon régulière les étudiants et les impliquer tout au long de l'année tout en leur permettant de s'autoévaluer. Notre souhait est de faire de l'étudiant un acteur engagé de sa formation et non un consommateur passif de la connaissance. Enfin, il est important de favoriser l'enseignement en langue anglaise quand cela est possible et soutenir la mobilité internationale des étudiants notamment à travers les réseaux que la faculté a tissé (ULLA, EUGLOH) et du dispositif Erasmus tant pour la formation académique que pour les stages hospitaliers et de recherche.

Objectif 1 : réussir l'intégration des étudiants issus du PASS et des LAS

Dans le cadre de la PACES, les étudiants intégrant le DFGSP2 à l'université Paris-Saclay proviennent de 4 Universités différentes : Paris-Saclay, Sorbonne-Université, UPEC et UVSQ. Cette diversité est un facteur de difficulté d'intégration. Avec la réforme, l'origine des étudiants sera encore plus diverse : les PASS (Sorbonne-Université, UVSQ, Paris-Saclay), les LAS (Paris-Saclay, UVSQ, Sorbonne-Université, UPEC, Paris-Nanterre), la licence santé de l'UPEC et les passerelles. A cela il faut ajouter la diversité des LAS d'origine (scientifiques, SHS, STAPS).

Action 1 : Continuer nos efforts pour l'organisation des journées d'accueil adaptées aux étudiants intégrant le DFGSP2.

Action 2 : Mettre en place une véritable équipe de suivi comportant des tuteurs étudiants, des référents d'année enseignants et des délégués de promotion étudiants.

Action 3 : Construire des indicateurs de suivi des étudiants selon leur origine (PASS, LAS, passerelle).

Objectif 2 : Développer la réussite étudiante, l'ouverture à l'international et structurer la formation afin de l'adapter aux besoins de la profession et aux profils des étudiants

L'UFR de pharmacie propose une offre de formation riche et variée, qui va du diplôme de Docteur en pharmacie en passant par de nombreux Masters et DU mais aussi des licences professionnelles. Des

stages de formation, des études en alternances ou en apprentissage sont déployés à la fois pour un public de formation initiale et continue.

Action 4 : Favoriser le développement du contrôle continu dans l'évaluation des étudiants et les enseignements dirigés.

Action 5 : Continuer à développer les masters en alternance.

Action 6 : Assurer le suivi de la réforme des licences professionnelles.

Action 7 : Soutenir l'apprentissage des langues, promouvoir la mobilité entrante et sortante, soutenir les partenariats et les actions dans le cadre de EUGLOH.

Objectif 3 : Poursuivre le déploiement de l'innovation pédagogique en respectant l'équilibre entre stages, enseignement en présentiel et en distanciel.

L'ouverture sur un monde de plus en plus interconnecté et l'arrivée du numérique dans la pédagogie doivent contribuer à faire évoluer l'enseignement et à s'adapter aux nouvelles générations d'étudiants.

Action 8 : Organiser et faciliter les modalités d'enseignements à distance, en particulier pour les cours magistraux ainsi que l'auto-évaluation des étudiants.

Action 9 : Mettre en place les modalités d'enseignement hybride (modalités techniques, facilité d'emploi...).

Action 10 : Former les enseignants à l'utilisation des nouveaux outils du numérique dans la pédagogie.

Action 11 : Favoriser le travail collaboratif d'étudiants grâce à l'utilisation des outils du numérique.

Objectif 4 : Poursuivre le lien entre l'hôpital et la formation et structurer la formation afin de l'adapter aux besoins sanitaires de la population

Les facultés de pharmacie ont un lien privilégié avec l'hôpital via les personnels hospitalo-universitaires. Ce lien est essentiel concernant les enseignements coordonnés qui intègrent la biologie clinique, la physiopathologie, le médicament et le suivi thérapeutique des patients. Il est aussi très présent dans le cadre de la 5^{ème} année HU, année pendant lesquels l'étudiant peut découvrir les métiers du pharmacien à l'hôpital et les perspectives offertes ultérieurement par la biologie libérale. La relation ville-hôpital se développe considérablement et nous devons former des professionnels de la pharmacie tant officinaux qu'hospitaliers impliqués dans cette relation. En outre, la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi HPST) et la loi de modernisation de notre système de santé (LMSS) formalisent la coopération interprofessionnelle et la pluridisciplinarité. Il est donc impératif de faciliter cette inter-professionnalité à travers la formation.

Action 12 : Renforcer la valorisation de la filière officine en augmentant le lien avec l'environnement hospitalier et en insistant sur la formation scientifique de haut niveau sur les produits de santé, l'éducation sanitaire et l'éducation thérapeutique.

Action 13 : Soutenir l'inter-professionnalité en renforçant les cours sur les nouvelles missions des pharmaciens et en favorisant les cours communs avec les autres professionnels de santé.

Axe 2. L'accompagnement étudiant et l'insertion professionnelle

Au cours des 5 dernières années et avec l'arrivée d'un Vice-Doyen en charge de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle, nous avons significativement modifié notre accompagnement des étudiants (accueil et semaine d'intégration des étudiants de 2^{ème} année, accompagnement des étudiants en difficulté, mise en place d'entretiens individuels...). L'objectif est de poursuivre dans cette voie tout en développant de nouvelles actions dans le champ de la vie étudiante.

Objectif 5 : Donner de la visibilité à l'accompagnement étudiant

Action 14 : Mise en place d'un dispositif d'accompagnement structuré, dans toutes les dimensions de la vie étudiante. Ce dispositif comportera deux grands volets : vie étudiante d'une part et insertion professionnelle d'autre part et sera en étroite interaction avec les acteurs de notre UFR et de notre université en charge de la santé étudiante, du handicap, de la veille contre

le harcèlement par exemple, et avec le CROUS pour tout ce qui relève de l'accompagnement social.

Action 15 : Mener des actions régulières de sensibilisation à la discrimination, et créer une procédure simple pour permettre aux étudiants de se confier auprès d'un interlocuteur de proximité, en toute sécurité, en cas d'actes de discrimination ou de harcèlement.

Objectif 6 : Réussir l'insertion professionnelle de nos étudiants

Action 16 : Renforcer le POP CORNER récemment créé (espace de prise de RDV) avec la coordination du Projet d'Orientation Professionnelle de la 2^{ème} année à la sortie des études, mêlant accompagnements individuels, et apport d'informations métiers. En matière d'insertion professionnelle, la question centrale est en effet celle de l'orientation en adéquation avec la personnalité et les aspirations de chaque étudiant, qui elles-mêmes doivent reposer sur une parfaite connaissance du milieu professionnel.

Axe 3. L'articulation entre recherche et formation

L'Université Paris-Saclay, du fait de sa structuration avec la création des « Graduate Schools » (GS) et des « Objets Interdisciplinaires » (OI), bouleverse complètement l'animation et l'organisation de la recherche. Les composantes universitaires deviennent des structures engagées avant tout sur une politique de soutien et de coordination des moyens. Dans ce cadre, il faut soutenir l'arrivée des jeunes enseignants-chercheurs et chercheurs et attirer des scientifiques de haut-niveau.

Un objectif majeur sera de soutenir la recherche et la formation dans le domaine de l'innovation thérapeutique. La création de la GS « Health and Drug Sciences » (HeaDS) est une étape majeure qui pérennise la formation M+D, anime et structure la recherche et promeut l'innovation et l'insertion professionnelle dans le domaine des produits de santé au sein de l'Université Paris-Saclay. L'objet interdisciplinaire qu'est l'Institut de Recherche du Médicament et de l'Innovation Thérapeutique (IRMIT) (sous réserve de sa création) fédérera dans un effort commun les forces de recherche pluridisciplinaires et présentes au sein de plusieurs GS (GS « Health and Drug Sciences », « Chimie » et « Life Sciences and Health », offrant une structure collaborative unique dans le paysage national et international dans le domaine de l'innovation thérapeutique. Notre composante est impliquée fortement dans la gouvernance de ces éléments structurant pour l'Université Paris-Saclay.

Objectif 7 : Soutenir la recherche et la formation dans le domaine de l'innovation thérapeutique

Action 17 : Participer à la transition dans le cadre de l'Université Paris-Saclay en coordonnant l'action de notre composante qui gère les moyens des GS et des OI dont elle est opératrice ou coordinatrice dont la GS « HeaDS » et l'IRMIT (voir aussi objectif 11).

Action 18 : Réussir l'intégration d'équipes de recherche universitaires au sein d'unités associées à des ONR (CEA, CNRS, INSERM, INRAE...).

Objectif 8 : Avoir une politique de recrutement et d'accompagnement des enseignants-chercheurs

Action 19 : Mettre en place une politique de recrutement permettant d'attirer et de recruter des professeurs porteurs de projets ambitieux en coordonnant notre action avec les GS et en particulier la GS « HeaDS ».

Action 20 : Accompagner l'arrivée des jeunes recrutés au sein de l'UFR et soutenir l'émergence des jeunes enseignants-chercheurs et chercheurs.

Action 21 : Mettre en place une prospective des emplois HU dans le cadre du GH Paris-Saclay.

Objectif 9 : Placer les étudiants au plus près de la recherche au cours de leur formation

Action 22 : Mettre en place un parcours « Recherche » au sein des études de pharmacie et ainsi permettre à un nombre plus important de nos étudiants de choisir ce parcours de formation par la recherche avec l'obtention d'un doctorat d'Université.

Action 23 : Travailler à la mise en place d'un parcours PharmD-PhD dans le cadre de **AVERROES** dans le cadre du programme AVERROES porté le projet ANR SFRI.

Axe 4. Réussir l'intégration dans le bâtiment « Biologie – Pharmacie – Chimie »

Courant 2022, la faculté de pharmacie va déménager dans un nouveau bâtiment situé dans le quartier du Moulon sur le plateau de Saclay. Ce bâtiment appelé METRO fait partie de l'ensemble immobilier « Biologie-Pharmacie-Chimie ». Sur le plan de la pédagogie ce bâtiment rassemblera les enseignements : du cursus pharmaceutique proprement dit (hors PASS), du master « sciences du médicament et des produits de santé », des licences professionnelles et des DU rattachés à la faculté de pharmacie et des masters de biologie et de chimie de la faculté des Sciences. Sur le plan de la recherche, le bâtiment accueillera les unités et équipes actuellement dans la faculté de pharmacie, l'INSERM UMR996 située à Clamart, une équipe de l'ex INSERM UMR 1174 qui a intégré l'UMR INSERM 1193 et l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO).

Objectif 10 : Réussir le déménagement sur le plateau de Saclay

Action 24 : Installer les équipes de recherche dans le bâtiment METRO et assurer la continuité de la recherche en renforçant sa cohésion.

Action 25 : Mettre en place les programmes d'enseignement et accueillir les étudiants pour la rentrée de Septembre 2022 dans le bâtiment METRO.

Action 26 : Avoir une politique RH dans les meilleurs délais avec un organigramme défini discuté avec tous les partenaires.

Action 27 : réussir l'intégration de tous les partenaires présents dans le bâtiment.

Axe 5. Accompagner la transformation Paris-Saclay

L'Université Paris-Saclay est une université expérimentale par plusieurs aspects mais en particulier par la diversité des établissements fondateurs qui aboutit à la présence de composantes universitaires, d'établissements-composantes et d'universités associées. Les composantes universitaires assurent la gestion courante des bâtiments et équipements qui leurs sont affectés, adoptent et gèrent un budget propre intégré au budget de l'université Paris-Saclay et développent des missions spécifiques selon les moyens de leurs budgets propres intégrés. La faculté de pharmacie est une composante universitaire issue de l'ancienne Université Paris-Sud. Dans le schéma actuel, les composantes universitaires ont pour mission essentielle de gérer les moyens affectés aux GS et à l'école universitaire de premier cycle. Une des particularités des composantes « santé » est la délivrance d'un diplôme professionnalisant qui n'est pas intégré dans l'école universitaire de premier cycle. La composante pharmacie a donc pour double mission dans l'université Paris-Saclay de gérer d'une part, les moyens attribués aux GS et aux unités de recherche qui lui sont rattachées et d'autre part les moyens nécessaires en vue de la délivrance du diplôme de pharmacien.

Objectif 11 : Mettre en place une politique RH et de moyens dans le cadre des soutiens aux GS et à l'IRMIT (BIASS, enseignants-chercheurs) ; voir aussi objectif 7 et 8.

Action 28 : Identifier de manière prospective les besoins des GS après avis et expertise

Action 29 : Mettre en place une politique et des règles de recrutement des enseignants-chercheurs permettant un équilibre entre les besoins liés aux études de pharmacie et à ceux des GS.

Objectif 12 : Organiser la mise en œuvre opérationnelle relevant de la Faculté de pharmacie dans l'organisation Paris-Saclay.

Action 30 : Identifier les nouveaux modes de fonctionnement de l'Université Paris Saclay et les intégrer au sein de la Faculté.

Action 31 : Fournir les moyens aux GS dans un cadre équilibré permettant les synergies avec la formation liée au diplôme de pharmacien.

Faculté de Droit-Économie-Gestion

Introduction – Valeurs et identité de la Faculté DEG

La Faculté Jean Monnet a fêté ses 50 ans d'existence en 2018. Lors de sa création en 1968, la Faculté n'était encore que le « Centre juridique de Sceaux », une antenne délocalisée de la Faculté de droit de Paris. En 1971, le Centre juridique de Sceaux est rattaché à l'Université Paris-XI qui vient d'être créée, et devient la Faculté de droit de Sceaux. En 1988, la Faculté se dote des filières économie et gestion et devient, en 1990, la Faculté Jean Monnet – Droit, économie, gestion.

Depuis lors, la faculté n'a cessé de fonder les bases solides d'une dynamique entre les trois disciplines qu'elle soutient. Il s'agit d'une construction lente, souple, mais sûre et toujours en mouvement, qui se caractérise par des formations communes, des coopérations scientifiques. Les laboratoires d'économie et de gestion se sont rapprochés en 2015 pour développer une recherche en synergie. Plus récemment encore, la Fédération de la recherche de la Faculté Jean-Monnet, regroupant quatre laboratoires de droit, s'est ouverte à l'économie et à la gestion. Il s'agit d'une progression claire, tenue par un double axe « norme et organisation » des enjeux sociétaux. Depuis son intégration dans l'Université Paris-Saclay, la faculté entend associer à son noyau académique les problématiques des sciences expérimentales, dans un constant souci de rapprochement avec les collègues et les domaines de recherches des autres facultés ou établissements du périmètre. Le programme « Normes & sciences » est né de cette ambition.

La haute visée scientifique ainsi que la réputation nationale et internationale des chercheurs de la faculté appartenant aux six premières sections du CNU (de 01 à 06), pousse l'ambition pédagogique vers l'excellence, l'une de nos valeurs académiques.

Enfin, l'ensemble des valeurs de la Faculté Jean-Monnet se retrouve précisément dans la notion même de *faculté*, tant au sens premier (propriété fonctionnelle de l'être) qu'au sens institutionnel.

1. Axes stratégiques et projets structurants

1.1. Les axes stratégiques

La formation et la recherche en droit, en économie et en gestion

Une formation intégrée de la Licence au doctorat. – La formation au sein de la Faculté Jean Monnet se dessine autour de trois axes : la pluralité, la structure et l'innovation.

La **pluralité de la formation** est assurée par une diversité des domaines de la faculté. C'est ainsi qu'à partir d'une Licence générale, que ce soit en droit ou en économie-gestion, les étudiants peuvent, par la suite, accéder à des masters spécialisés dans les différents domaines enseignés par la composante, voire à un niveau de doctorat pour ceux désireux d'embrasser une carrière universitaire. Le droit privé, la responsabilité médicale, l'innovation technique, le management et la société de l'information, sont autant de parcours ouverts aux étudiants de la faculté grâce aux partenariats enregistrés avec l'université Paris-Saclay.

La **structure de la formation** obéit à l'acquisition progressive de blocs de compétences et de connaissances. Ainsi, la formation a pour but de valider les connaissances fondamentales dans les matières étudiées et les compétences indispensables de l'étudiant pour la mise en œuvre de ses connaissances le tout en respectant une graduation croissante (débutant, avancé, initié). L'ouverture vers des champs interdisciplinaires, favorisant l'épanouissement de l'étudiant, comme les ateliers spécifiques d'éloquence et rhétorique, des projets académiques ou professionnels, et l'accomplissement de stages pour appréhender l'application pratique des éléments acquis sont des objectifs poursuivis par la formation de la faculté Jean Monnet.

L'innovation de la formation est permise par de nouveaux parcours pluridisciplinaires, dont les licences double-diplôme garantissent le rayonnement, ainsi que par des nouveaux outils techniques de formation interactive en ligne, comme l'enseignement à distance ou les SPOC qui intègrent, désormais, les parcours « classiques ».

Une formation adossée à la recherche de bout en bout. – Les enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs de la faculté sont irrigués par les recherches qu'ils mènent, de la première année au doctorat. **La continuité et l'articulation entre les niveaux L, M et D est une exigence majeure et un défi que les enseignants-chercheurs de la Faculté Jean-Monnet entendent nourrir et relever.** Ainsi, la faculté est pleinement investie dans l'EU1. Elle est, en outre, composante opératrice

de deux GS (Droit et Économie-Management) de SHS et accueille la direction de l'ED DEM (Droit-Économie-Management).

Une recherche cohérente autour de l'axe « Normes & sciences ». – La fédération de la recherche Jean Monnet rassemble les six laboratoires de la faculté (CERDI, DSR, IDEP, IDEST, IEDP, RITM) dont les programmes de recherche spécifiques sont, chacun à leur manière, engagés autour d'un axe essentiel : Normes et Sciences. Les différentes actions des laboratoires autour de ce thème proposent et rendent ainsi effectif un rapprochement du droit, de l'économie, de la gestion avec les sciences dites dures. La recherche des six laboratoires est en lien avec la MSH et sa philosophie originelle : encourager le dialogue et la production de connaissances aux interfaces avec les autres sciences du périmètre Paris-Saclay.

De manière générale, la recherche développée au sein des six laboratoires en Droit et Économie & Gestion de la faculté irrigue fortement le volet SHS des 7 défis sociétaux que se propose de relever l'Université Paris-Saclay dans son ensemble. Ainsi, la contribution des laboratoires est essentiellement répartie comme suit :

- Défi Santé et Bien-être : IDEP, RITM
- Défi Énergie, Climat, Environnement, Développement Durable : IEDP, RITM
- Défi Biodiversité, Agriculture et Alimentation : IDEP, CERDI, IDEP
- Défi Transformation Numérique et Intelligence Artificielle (IA) : CERDI, IDEST, IDEP, RITM
- Défi Transport et Mobilité : IDEST, IEDP, RITM
- Défi Aéronautique et Spatial : IDEST
- Défi Renouveau Industriel : IDEST, IDEP, RITM

Une recherche qui répond aux grands défis sociétaux contemporains. – Par ailleurs, les recherches effectuées à la Faculté Jean-Monnet répondent à d'autres défis sociétaux :

- Les défis de la diplomatie et les relations internationales dans un univers mondialisé : IEDP, DSR
- La construction d'une éthique des affaires : IDEP, RITM
- La reconnaissance et le traitement du patrimoine public comme privé : IEDP, IDEP
- Le fonctionnement de la justice, des institutions judiciaires et des techniques d'arbitrage : DSR, IDEP
- La prise en compte du fait religieux par le droit : DSR
- L'intégration de la notion de territoire dans une conception perturbée de l'espace et du temps : IEDP, RITM
- La réflexion fondamentale sur les rapports juridiques comme vecteurs civilisés des rapports humains : DSR, CERDI

L'ensemble de ces champs de recherche forme aussi un cœur de compétences qui fait la réputation de la Faculté Jean-Monnet depuis maintenant cinquante ans.

[La place d'une formation et d'une recherche en SHS \(spécialement en droit, en économie et en gestion\) de la licence au doctorat dans le périmètre Saclay](#)

L'importance des SHS dans l'Université Paris-Saclay. – Le projet ambitieux de l'Université Paris-Saclay a toujours intégré, naturellement, les sciences humaines et sociales. La Faculté Jean-Monnet entend participer pleinement à ce mouvement pluridisciplinaire salubre pour la pensée et la recherche universitaires (ainsi que l'indique le nom même d'université).

L'importance du droit, de l'économie et de la gestion dans l'Université Paris-Saclay. – Parmi les SHS, le droit, l'économie et la gestion forment un ensemble cohérent et homogène, permettant l'édification d'un pont entre les recherches en sciences expérimentales et leur impact sur la société.

La création de l'Université Paris-Saclay aboutit à la formation d'un pôle massif dans les trois disciplines, réunissant le droit, l'économie et la gestion de trois universités (ex-Paris-Sud, UVSQ et UEVE) et plusieurs grandes écoles (ENS et Agro ParisTech).

Nos objectifs :

Consolider une offre de formation réaliste et en adéquation avec la recherche développée à la faculté.

Maintenir, comme traditionnellement, la cohérence nécessaire entre le premier, le deuxième et le troisième cycle en jouant à la fois sur le tableau de la spécialisation, mais aussi sur celui, contraire, de la maîtrise des humanités nécessaires à l'édification d'une vision globale indispensable au citoyen.

*1.2. Les projets structurants**La création de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion de l'Université Paris-Saclay*

Un marqueur identitaire. – Parmi les projets structurants que souhaite développer notre composante, en accord avec l'ensemble des partenaires de l'École graduée de droit (et peut-être bientôt ceux de l'École graduée d'économie et management), figure la création de la Faculté de droit – préférablement de droit, d'économie et de management – de l'Université Paris-Saclay. À l'horizon 2025, date de la fusion complète de l'ensemble des établissements disposant encore de la personnalité juridique avec l'Université Paris-Saclay, l'Université doit se doter d'une Faculté regroupant les trois disciplines permettant d'offrir une cohésion et une homogénéité maximales entre les niveaux L, M et D ainsi que la recherche.

L'École de premier cycle, les Écoles graduées de Droit et d'Économie-Management, l'École doctorale Droit, Économie, Management connaîtraient ainsi une structuration solide et visible nationalement aussi bien qu'internationalement au cœur de l'Université Paris-Saclay.

Un facteur d'intégration. – L'organisation de cette Faculté, solide, verticale (L, M, D), adossée à une recherche à la fois disciplinaire (spécialisée) et pluridisciplinaire (ouverte), n'entend pas créer une structure intermédiaire indépendante ou bloquante, mais une structure de pleine intégration du droit, de l'économie et de la gestion qui, ensemble, regroupent un nombre très important d'étudiants. Il s'agit de façonner les conditions institutionnelles d'une intégration logique et rationnelle de nos disciplines dans une université dont le périmètre est naturellement très tourné vers les sciences expérimentales.

Un signe de reconnaissance. – Nationalement comme internationalement, on sait ce qu'est une « faculté ». Les projets internationaux de coopération (tels que la LERU) se coordonnent à ce niveau institutionnel, souvent par la rencontre des doyens. Nationalement, la conférence des doyens de droit pèse, à côté du Conseil national du droit, auprès des instances gouvernementales.

Pour les étudiants, une faculté est un lieu, souvent très délimité territorialement, mais souvent aussi conçu comme idéal : c'est un lieu identitaire qui permet un rattachement symbolique des grades obtenus dans une discipline. L'Université Paris-Saclay est probablement trop vaste pour susciter ce rattachement symbolique à elle seule dans des disciplines aussi diverses que le droit, le sport, les mathématiques, la physique... Il y a là l'une des raisons qui ont présidé à l'établissement de « facultés » (schools) dans les plus grandes universités américaines (il y a une « Law school » à l'université Harvard...). Parmi les multiples exemples nous concernant directement, les quatre partenaires de l'Université Paris-Saclay au sein de l'université européenne EUGLOH disposent toutes d'une Faculté de Droit (celle de Szeged couvrant également la science politique). L'économie et le management sont tantôt réunis au sein d'une même faculté (Szeged) ou *school* (Lund), tantôt répartis en deux entités distinctes (Faculty of Economics & Faculty of Business Administration ; Munich School of Management ; Faculty of Economics & Porto Business School).

Le développement des relations internationales

L'essor de la mobilité étudiante et enseignante. – L'internationalisation de la composante, initiée depuis plusieurs années, doit se poursuivre et s'intensifier, tant dans l'accompagnement des mobilités entrantes et sortantes d'étudiants (de la Licence au Doctorat), d'enseignants-chercheurs et d'administratifs, que dans l'aide au montage de projets européens et internationaux (pédagogie, recherche), sans oublier l'accompagnement au plurilinguisme (enseignements de langues étrangères et en langues étrangères, offre de français langue étrangère (FLE) de spécialité, aide à la traduction des publications scientifiques).

Une recherche et des diplômes visibles à l'international. – Si l'objectif est de poursuivre l'essor de la mobilité étudiante en nouant de nouveaux partenariats avec des universités de premier rang (notamment via EUGLOH et la LERU, ainsi que quelques universités stratégiques africaines, asiatiques, latino-américaines et nord-américaines), il est aussi de travailler à une offre diplômante plus internationalisée, c'est-à-dire intégrant une mobilité d'études et/ou de stage dans les différents cycles universitaires (Licences bi-nationales, doubles diplômes de Master, cotutelles internationales de thèse) ainsi qu'une présence renforcée de collègues internationaux parmi les équipes pédagogiques et de recherche (via des dispositifs facilités d'enseignants-chercheurs invités). La mobilité internationale des agents administratifs doit également être promue afin de décroisser la compréhension des mécanismes administratifs et de nourrir l'appétence pour l'international.

Un projet immobilier et architectural à la confluence des ambitions de la faculté

Un lieu créateur de lien. – Les bâtiments du site d'origine de la Faculté Jean-Monnet, à Sceaux, sont issus de trois couches d'architecture successives. L'espace architectural est disjoint : d'un bâtiment à l'autre, il n'y a que des espaces extérieurs de circulation. Il n'y a pas de lieu couvert de rassemblement, aucun endroit où la rencontre soit possible *ex cursus*... sauf par beau et chaud temps. Il manque donc un lieu créateur de lien ; un lieu où étudiants et enseignants peuvent se retrouver et discuter, pour continuer l'apprentissage, construire des projets de vie et d'animation du campus universitaire et ouvrir au questionnement.

Par ailleurs, le site de Sceaux manque d'espaces de travail individuel ou en groupe.

Les lieux peuvent offrir quelques possibilités architecturales permettant de remédier à ces carences.

Une architecture fonctionnelle et symbolique. – Agrandir les espaces de travail pour étudiants comme pour enseignants, créer un lieu de lien et de rencontre à travers un travail architectural valorisable est l'un des projets de la composante. Ce projet architectural ne serait pas seulement fonctionnel : il aurait aussi la valeur d'un symbole, tant le droit, l'économie et la gestion sont des sciences « sociales », c'est-à-dire des sciences « au cœur de la cité » – il y a un paradoxe à relever que le lieu d'apprentissage de ces disciplines ne dispose pas de vrai *forum* ni de véritable *agora*.

Nos objectifs :

Créer une identité de groupe qui transcende les disciplines tout en proposant une cohérence pluridisciplinaire et de recherche, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Cette identité de groupe passe par la création de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université Paris-Saclay, à l'identité forte.

Le projet architectural ne concerne que le site de Sceaux, mais se propose d'être le marqueur identitaire de la future Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université Paris-Saclay.

2. Planification de la mise en œuvre et du suivi

2.1. Les moyens de nos ambitions

L'état des moyens

Un sous-encadrement chronique. – La Faculté Jean-Monnet (qui compte 6000 étudiants par an environ) souffre, depuis l'origine, d'un sous-encadrement chronique, structurel. La faculté dispose de 150 postes d'enseignants chercheurs titulaires et contractuels (dont contrats doctoraux, ATER), plus près de 143 en tenant compte des situations récurrentes de vacance de postes entre les campagnes de recrutement, soit un ratio d'encadrement de 36 étudiants hors doctorat par enseignant. Le ratio d'encadrement limité à la centaine d'enseignants titulaires présente 50 étudiants (hors doctorat) par enseignant. Ce taux revient à encadrer 16% des étudiants de l'Université avec moins de 4% de l'effectif en enseignants-chercheurs de l'université Paris-Saclay (dans son périmètre ex-PSUD). Plus de 21 000 heures de cours complémentaires sont réglées chaque année, représentant plus de 700 dossiers de vacations ou d'heures complémentaires.

La Faculté Jean-Monnet compte 75 à 80 personnels administratifs avec un taux de turn-over de 20% par an. Parmi eux, les 20 personnels dédiés aux secrétariats pédagogiques auprès des enseignants et étudiants gèrent donc plus de 250 étudiants en moyenne. Seuls 5 postes administratifs sont affectés au soutien de la recherche et des études doctorales.

Les chaires, les relations avec les entreprises et le mécénat. – La Faculté Jean-Monnet porte ou est associée à 5 chaires et porte un nombre très significatif (3 sur 8) des chaires de l'Université Paris-Saclay abritées au sein de sa fondation (<http://www.fondation.universite-paris-saclay.fr/les-chaire/>). À la faculté, trois chaires sont portées ou co-portées par des enseignants-chercheurs du RITM : la [Chaire TANED](#) est une chaire Idex, la [Chaire Européenne de l'Immatériel](#) est une chaire de l'Université ex-Paris-Sud depuis 2008, et la [Chaire HUMAINE](#) est une chaire labellisée en 2020 par l'ANR. Une chaire « Achat Public » est soutenue par l'IEDP et une Chaire internationale sur le droit de l'Espace et des Télécommunications est soutenue par l'IDEST.

Des actions de valorisation sont liées à ces chaires et relayées, ainsi que d'autres actions recherche, par la presse et les chaînes de médias scientifiques, telles que Xerfi Canal <https://www.xerficanal.com/igsog/>, par exemple.

Le développement des moyens

Développer les ressources propres et les projets de recherche. – Les besoins en personnel spécialisé (ingénieurs de recherche, ingénieurs pédagogiques, techniciens audio et vidéo...), l'accroissement des contrats doctoraux aujourd'hui trop peu nombreux, nécessitent un développement des ressources propres obtenues par le paiement des formations de pointe, mais aussi par l'obtention de contrats de recherche. Porter des candidatures crédibles aux appels à projets nationaux et internationaux suppose le recrutement d'un personnel dédié... qui ne sera recruté que par l'accroissement des ressources propres. Nous savons que sur ce point, l'université est prête à investir.

Une ambition numérique adéquate et mesurée. – Le développement de l'enseignement numérique, notamment « à distance », n'est à considérer que de manière adéquate et mesurée. Le numérique doit rester un outil pédagogique, non une finalité. La crise sanitaire « Covid-19 » a conduit la faculté à privilégier les solutions numériques à distance, faute de mieux, afin de garantir la continuité pédagogique du service public de l'enseignement supérieur. De même, les outils numériques ont servi à organiser les examens afin de ne pas créer de rupture pénalisante pour les étudiants dans leur cursus.

Mais l'outil numérique, s'il doit être développé (meilleure fluidité du traitement informatique, plus grande sécurité des données, souplesse d'utilisation et de coordination dans le traitement et la délivrance des informations d'un site à l'autre...) ne peut pas se substituer à l'échange naturel, physique, en présence, « du maître et du disciple », pour utiliser un langage antique. Cette relation est primordiale pour l'enseignement ; elle est nécessaire pour la recherche puisque c'est dans cette relation pédagogique que se niche la formulation théorique des jalons de la recherche universitaire ; elle est indispensable enfin au développement des échanges internationaux.

Nos objectifs :

Il faut donc un peu plus, mais surtout mieux de numérique et d'informatique – un matériel plus performant, des réseaux plus stables et coordonnés, des « data centers » plus fiables et accessibles, du personnel compétent dédié, des formations ciblées.

La Faculté Jean-Monnet (et à terme la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université Paris-Saclay) doit conserver la coordination des ressources propres générées par les formations de son périmètre, afin de garantir, à son échelle, une répartition des ressources dans l'esprit essentiel du service public – ce qui ne sera pas le cas si les ressources propres d'une formation sont ventilées à la seule échelle du premier cycle ou du cycle master.

2.2. Les enjeux d'organisation

Pour la réalisation des projets

Une réorganisation des services pour coller à la réalisation des projets. – La Faculté Jean-Monnet a entamé depuis maintenant un an un plan de réorganisation des **services administratifs de scolarité** pour répondre au mieux à la nouvelle organisation des structures de l'Université Paris-Saclay, ainsi qu'aux nouveaux enjeux.

Ainsi, ont vu le jour un service d'appui à la vie étudiante, un **service des relations internationales** ainsi qu'un **service des études et de la formation** regroupant d'une part la direction des études et

d'autre part les pôles d'administration pédagogique Licence, Master économie-gestion et Master droit. Cette nouvelle organisation permettra une coordination efficace tant au niveau des formations portées par les écoles graduées que par l'école universitaire de 1^{er} cycle ou encore le portage des Licences double diplôme. L'équipe responsable de ce service sera de plus chargée de la coordination de la scolarité des étudiants avec les autres composantes, et établissements-composantes de l'Université Paris-Saclay.

La création du service des relations internationales, composé aujourd'hui de deux personnes (cat A + cat C), répond dans l'immédiat au développement constant des mobilités entrantes et sortantes au niveau de l'UFR et plus généralement au rayonnement de l'Université Paris-Saclay à l'international.

Une réorganisation des **services techniques et logistiques** est à venir pour répondre à de meilleures conditions d'accueil de nos étudiants, tout en soulageant le service d'appui aux équipes pédagogiques qui intégrera durant ce contrat l'appui technique et logistique aux enseignants-chercheurs dans l'utilisation des nouvelles technologies (mise en ligne de cours sur une plateforme à distance, création d'espaces de cours et d'examen, mise à disposition d'enregistrement de cours réalisés en présentiel, etc.).

Pour la structuration du suivi

Un observatoire structurel. – Véritable observatoire structurel durant cette période de contrat, l'organisation de la Faculté Jean-Monnet posera les bases d'une intégration future des composantes équivalentes des universités membres actuelles grâce à la mise en place de relations partenariales solides durant la période.

Nos objectifs :

Faire en sorte que les moyens soient en adéquation avec les ambitions de l'Université Paris-Saclay dans le domaine des SHS (en particulier du droit, de l'économie et de la gestion) – moyens accordés par l'Université dans le dialogue de gestion, obtenus par une politique d'accroissement des ressources propres.

Le fait que la Faculté Jean-Monnet ait été désignée composante coordinatrice des deux Écoles graduées de droit et d'économie-management est de nature à faciliter la mise en œuvre des projets, à réduire les coûts de coordination, à rationaliser les niveaux d'organisation.

Faculté des Sciences du Sport

1. Contribution aux objectifs stratégiques en matière de formation et projets de formation propres à la composante

La Faculté des Sciences du sport (F2S) contribue activement à la restructuration du premier cycle au sein de l'UPSaclay, à sa visibilité et à son développement, à travers sa politique de formation. Elle conserve l'ensemble des formations de licence proposées dans le précédent contrat quinquennal et les inscrit dans l'École universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EU1CPS). De plus, la F2S a saisi l'opportunité de la réforme des études de premier cycle de Paris-Saclay pour créer une Licence double-diplôme mention STAPS, Sciences pour l'Ingénieur qui trouve sa place au sein des Licences de l'Université Paris-Saclay. L'ambition de ce nouveau diplôme est double :

- Proposer une formation unique en France, pluridisciplinaire, pour des étudiants se destinant à des études longues dès le début des études supérieures ;
- Développer et enrichir la formation par la recherche et à la recherche autour d'un objet interdisciplinaire, le mouvement humain, et ce dès le premier cycle.

Le prochain contrat sera également consacré à la transformation et aux innovations pédagogiques, notamment dans le premier cycle, afin d'inscrire durablement les formations dans une approche compétence et de développer les outils numériques et les ressources pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques des publics contraints ou empêchés (étudiants en situation de handicap, sportifs/artistes de haut niveau) ou ceux des étudiants en difficulté (en accord avec la loi ORE).

La F2S joue également un rôle prépondérant dans la structuration, la visibilité et le développement des diplômes de master et du doctorat en coordonnant deux Graduate School autour de thématiques originales dans le périmètre de l'UPSaclay et porteuses d'enjeux formation - recherche à l'échelle nationale : le Sport, le Mouvement et les Facteurs Humains (GS SMFH), d'une part, l'Éducation, la Formation et l'Enseignement (GS EFE) d'autre part. Les formations qui y sont dispensées étant fortement pluridisciplinaires, d'autres facultés, établissements-composantes ou Universités Membre-Associé de l'UPSaclay contribue pédagogiquement à ces deux Graduate School : Les Écoles d'ingénieur (Polytech et Centrale-Supélec) pour les formations autour du mouvement humain, la Faculté de médecine sur la thématique du Sport-Santé et de l'activité physique adaptée, la faculté de Droit et d'Économie Gestion pour les formations en marketing du Sport, la faculté des Sciences d'Orsay, l'UVSQ et l'UEVE pour les mentions autour de métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Un enjeu du prochain contrat consistera à renforcer ces liens entre les différents opérateurs et les formations coordonnées par la Faculté des Sciences du Sport, à travers la mutualisation des enseignements et les transferts d'étudiants d'une formation à l'autre.

La F2S coordonne une des deux Écoles Doctorales STAPS de France (ED 566 : « Sciences du sport de la motricité et du mouvement humain ») et propose ainsi aux étudiants une offre de formation complète, dans toutes les mentions STAPS, de la licence au doctorat. L'ensemble participe à l'attractivité de l'Établissement sur ces disciplines.

La F2S contribue enfin à la politique d'internationalisation de l'UPSaclay par le biais de nombreux accords déjà déployés aujourd'hui et permettant l'accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers. Ces accords permettent également à nos étudiants d'enrichir leur formation et leur ouverture culturelle en suivant une partie des enseignements à l'étranger au sein d'une université partenaire. La F2S souhaite renforcer ce processus d'internationalisation de notre université en proposant trois parcours entièrement dispensés en anglais. Il s'agit de la mention STAPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive et plus précisément du parcours "sport science for health and performance". De la mention STAPS : Activités physiques adaptées santé et un de ses parcours : "Physical activity, exercise and health". Enfin le master mention STAPS : Management du sport à travers son parcours "Sport leisure and event management". Dans ce cadre, elle organise chaque année, et depuis 3 ans, un workshop international. Ce workshop a vocation à réunir tous les étudiants de la GS SMFH autour d'une thématique de recherche associée aux laboratoires de la GS. Plusieurs intervenants étrangers viennent y présenter leurs avancées scientifiques, et le fonctionnement de leurs institutions respectives.

Par ailleurs, le projet EUGLOH constitue un axe fort de l'internationalisation de l'UPSaclay auquel la F2S apporte toute sa contribution. Compte tenu du cœur d'expertise de la F2S, l'activité physique et le mouvement humain, deux partenaires privilégiés ont été identifiés parmi les établissements impliqués

dans EUGLOH : l'Université de Porto (Portugal) et l'université de Lund (Suède). A la date d'aujourd'hui, des visites de chercheurs appartenant à ces universités ont déjà eu lieu. Des mobilités étudiantes et des voyages d'études communs à ces universités sont prévus à partir de l'année 2020-2021. Au-delà de ces mobilités physiques, la réalisation par les étudiants provenant de ces différentes universités de projets communs organisés de manière distancielle est également prévue pendant toute la durée du projet EUGLOH. Ces projets sont inscrits dans les maquettes de plusieurs formations proposées par la F2S formalisant ainsi son engagement dans l'université européenne.

2. Contribution aux objectifs stratégiques en matière de recherche et valorisation, et projets propres à la composante – cas des UFR

La recherche menée à F2S s'effectue dans le cadre de l'Unité de Recherche « Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives » (CIAMS), sous la double tutelle de l'Université Paris Saclay (UPSaclay) et l'Université d'Orléans (UO). Créée en 2010, l'UR CIAMS est organisée autour de deux équipes : « Mouvement Humain, Adaptation et Performance Sportive » (MHAPS) ; et « Société, Cultures et Organisations Sportives » (SCOS). Ce laboratoire pluridisciplinaire associe des enseignants-chercheurs (E-C) et des cliniciens possédant des compétences en biomécanique, neurosciences, physiologie, psychologie, et sciences humaines et sociales. L'équipe MHAPS (38 E-C) combine les approches en sciences de la vie et sciences pour l'ingénieur du mouvement humain. L'équipe SCOS (9 E-C) mène des recherches pluridisciplinaires en sciences sociales appliquées au sport. Les E-C de l'UPSaclay sont rattachés à l'Ecole Doctorale *Sciences du Sport, de la Motricité et du Mouvement Humain*, et les E-C de l'UO à l'Ecole Doctorale Santé, *Sciences Biologiques et Chimie du Vivant*. Le CIAMS est un acteur majeur de la Graduate School « Sport, Mouvement et Facteurs Humains » (SMFH), et contribue également à la GS transversale intitulée « Education, formation, enseignement » (EFE).

Les principaux centres d'intérêt de la recherche menée au sein du laboratoire CIAMS portent sur les activités motrices et sportives, qui présentent une importance particulière tant par la richesse des champs de recherche fondamentaux possibles, que par les applications en matière de bien-être, santé, et performance sportive. Non seulement les E-C du CIAMS contribuent à l'adossement recherche des formations de la F2S du L au D, mais en plus, ils participent activement à la synergie du site entre universités, grandes écoles, et organismes de recherche au travers de la Fédération Demeny-Vaucanson (FéDeV). Cette structure fédérative de recherche regroupe une quinzaine d'unités de recherche autour d'une alliance entre SDV et Sciences pour l'ingénieur en sciences du mouvement.

L'ambition recherche du contrat 2020-2024 est d'une part de développer nos liens avec les sciences pour l'ingénieur au travers de la FéDeV et du projet d'Objet Interdisciplinaire « H-CoDe : Human-in-the-loop Control and Decision », fondamental pour le développement de la F2S inscrit dans une dynamique inter-GS préparant aux métiers du futur. D'autre part, le défi est de développer nos recherches en sciences sociales au travers des opportunités offertes par la MSH Paris-Saclay, et les autres laboratoires partenaires de la GS EFE.

Autres projets structurants

Un programme de rénovation d'une partie du bâtiment 425 (ancien bâtiment du département de Mathématiques) appelé RENOVALO devrait permettre d'accueillir à la rentrée 2021 une partie des étudiants de la F2S ainsi qu'une partie des étudiants de la faculté de droit économie et gestion Jean Monnet. Pour l'instant les enseignements ont lieu au bâtiment 470. Une deuxième tranche de devrait être ajoutée pour rénover la partie du bâtiment 425 restant à rénover. Ce chantier devrait à terme permettre d'accueillir les étudiants de master MEEF mention 2 parcours EPS, de MEEF mention 1 parcours PE et MEEF mention 4 ingénierie de formation.

Participation à la mise en place des Graduate Schools, Institut et École Universitaire de Premier Cycle.

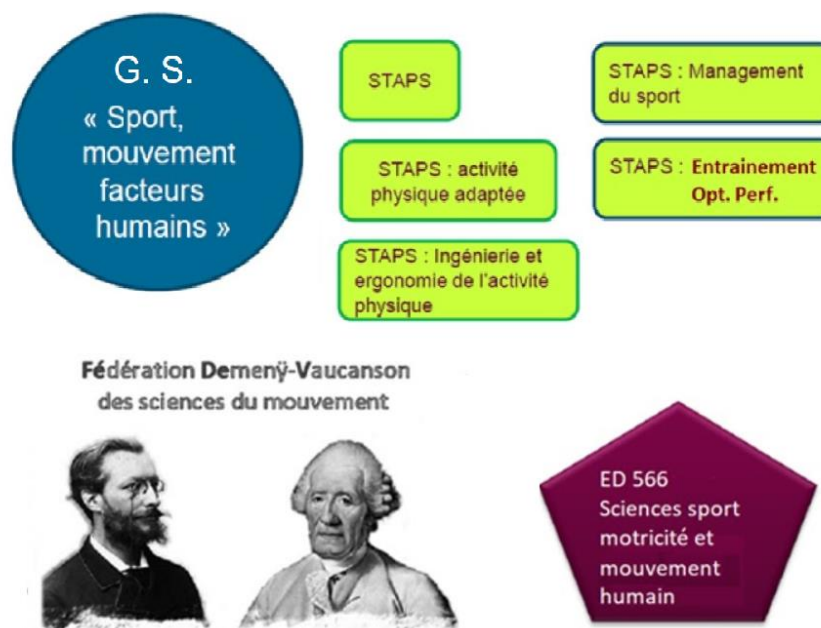
La Faculté des Sciences du sport (F2S) coordonne deux Graduate Schools :

- Une GS thématique intitulée « Sport mouvement et facteurs humains » (SMFH)
- Une GS transversale intitulée « Education, formation, enseignement » (EFE)

Concernant la GS SMFH, les Sciences du sport, du mouvement, et des facteurs humains ont une indéniable utilité sociale (loisir, événementiel sportif, enseignement, éducation, prévention et santé, vieillissement, bien-être, handicap, etc.) qui touche l'ensemble de la population (du plus jeune au plus âgé, du débutant à l'athlète de haut niveau, du valide au handicapé). La mission de la Graduate School (GS) sport, du mouvement, et des facteurs humains (SMFH) est de fournir un environnement dynamique basé sur une recherche académique de qualité afin de soutenir une formation d'excellence dans le domaine du sport (physiologie de l'exercice, contrôle moteur, psychologie, biomécanique, etc.), de l'éducation physique, de l'activité physique adaptée, de l'entraînement et l'optimisation de la performance, de l'ergonomie, du management, des sciences sociales et de l'ingénierie au service du mouvement humain adossée à des partenaires professionnels dans le secteur du sport, des loisirs, et de la santé.

La valeur ajoutée des formations de la Graduate School SMFH est la complémentarité de son personnel statutaire issu du milieu académique en STAPS (Université Paris-Saclay, UEVE), du secteur de la santé (Hôpital Raymond-Poincaré, Fondation Garches, et Hôpital Bicêtre), des écoles d'ingénieur (Polytech Paris-Saclay, CentraleSupélec), et des intervenants du secteur professionnel non-académique. L'offre de formation est construite en partenariat avec les Graduate School « éducation, formation, enseignement », « santé publique », « Economie management » et « Sciences de l'ingénierie et des systèmes », ce qui contribue à sa transversalité au sein de l'Université Paris-Saclay.

Les formations de Master de la GS SMFH impliquent de nombreux laboratoires de recherche dans le périmètre de l'Université Paris-Saclay, pour la plupart membres de la Fédération Demenÿ-Vaucanson des Sciences du Mouvement (FeDeV), qui accueillent la poursuite des études en doctorat au sein de l'Ecole Doctorale 566 « Sciences du Sport, de la Motricité, et du Mouvement Humain ».



Structure de la GS FMFH

La Graduate school, Education, Formation et Enseignement (EFE) est construite autour de ses missions de formations aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Elle vise au développement de la recherche à propos d'éducation, de formation et d'enseignement.

Articulées autour des activités de formation spécifiques à la formation des enseignants et des intervenants éducatifs du primaire, du secondaire et du supérieur, et des formateurs de formateurs, et autour des activités de recherche en lien avec les questions d'éducation, d'enseignement et de formation, les missions de la Graduate school sont les suivantes :

- Favoriser le maintien, la reconnaissance et le développement des actions de formation des enseignants et des personnels éducatifs ainsi que la recherche dans les domaines de

l'éducation, de la formation et de l'enseignement au sein des établissements membres et membres associés de l'Université Paris-Saclay

- Développer l'attractivité des métiers de l'enseignement et de la recherche en éducation, formation et enseignement en menant une communication de manière coordonnée et appellative
- Assurer la gestion administrative et financière des moyens mutualisés et affectés à la GS

La Graduate School EFE est coordonnée par la faculté des sciences du sports. Les autres opérateurs sont la faculté des Sciences, l'Université Versailles Saint Quentin et l'Université Evry Val d'Essonne.

Les briques de base de la Graduate School EFE dans une dynamique transverse sont les mentions de master MEEF. La Graduate School porte 3 mentions de master Meef qui se retrouvent dans 9 parcours. Dans ce périmètre, la faculté des sciences du sport est rattachée au master MEEF de mention 1, professeur des écoles ; au master MEEF de mention 2, professorat d'EPS et au master MEEF de mention 4, ingénierie de formation.

Le fonctionnement de la GS EFE s'organise principalement autour de la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et la prise en compte des évolutions de l'offre de formation des masters MEEF selon des dimensions disciplinaires, didactiques et professionnelles. Elle coordonne le maillage géographique et le développement des formations et parcours de formation MEEF au sein des établissements membres et membres associés de l'université Paris-Saclay. Ainsi, elle donne de la visibilité à la contribution de l'université Paris-Saclay au sein de l'Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé) et de l'Académie de Versailles.

Mais cette GS vise également à développer des programmes de formation transverses au-delà de ces masters MEEF et à organiser des événements autour des questions d'éducation. Elle valorise une articulation formation-recherche, en élaborant et rendant visibles des programmes de recherche plus fondamentale et des recherches collaboratives sur les questions d'enseignement, d'éducation et de formation. Elle développe une dynamique particulière en direction des « pédagogies innovantes » et établit des partenariats à l'international.

L'adossement scientifique se réalise notamment par le rattachement du laboratoire CIAMS, étant donné que des E-C membres du CIAMS interviennent dans les formations de la GS EFE et encadrent également des mémoires MEEF, dans la perspective universitaire de formation à la recherche par la recherche. De plus, plusieurs travaux du CIAMS intéressent les parcours MEEF : l'utilisation de simulation pour la formation des entraîneurs mais aussi des professionnels de santé, la question du genre, des cultures sportives et des catégorisations sociales, le développement de l'enfant, ... Enfin, des recherches concernant des E-C du CIAMS sont menées particulièrement sur des problématiques d'éducation. Actuellement, une recherche collaborative, intitulée « Dynamique d'établissement, engagement pédagogique et dispositifs pluriels de réussite : Lycée de la nouvelle Chance et accueil des Sportifs de Haut Niveau » est portée par 4 E-C des deux équipes du laboratoire CIAMS dans une perspective pluridisciplinaire et collaborative.

IUT de Cachan

L'Institut Universitaire de Technologie de Cachan fait partie de la première vague d'IUT nés en août 1966 à la suite du décret organique du 7 janvier 1966 instaurant les IUT. Il propose des spécialités industrielles articulées autour du Génie Électrique et Informatique Industrielle (Électronique et Énergie) et du Génie Mécanique et Productique. L'IUT de Cachan a su s'adapter à l'évolution de la technologie et aux demandes des entreprises : électronique, instrumentation biomédicale, télécommunications, informatique industrielle, robotique, mécanique, productique, logistique, CAO, électrotechnique, mécatronique, automatismes, énergies renouvelables. Les diplômés préparés à l'IUT s'inscrivent dans le schéma européen LMD des Universités, soit au niveau L : DUT avec deux spécialités et Licence Professionnelle avec neuf mentions différentes. La pédagogie par projets y est largement développée, grâce notamment à notre structure Innovlab créée en 2016 dans laquelle nos étudiants sont immergés en situation professionnelle, comme :

- Projet cubesat EYESAT (cadre JANUS/CNES avec ISAE-SUPAERO et ENAC), décollage réussi le 18 décembre 2019 de SOYOUZ VS23 et mise en orbite.
- Gyropode HUBLEX.
- Démonstrateur de lanceur réutilisable réalisé avec Planète Sciences pour le CNES / ArianeWorks.

Les axes stratégiques de l'IUT pour le prochain quinquennal:

- Réussir la transformation du DUT en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
- Développer l'Apprentissage et la Formation Continue en réponse aux nouveaux besoins de l'industrie : Usine 4.0, véhicule intelligent, ingénierie pour la santé
- Poursuivre et amplifier nos actions à l'International
- Pérenniser nos initiatives arts et culture scientifique
- Entretenir une vie campus de qualité s'inscrivant dans le devenir du « campus Cachan » porté par la Ville de Cachan.

Axe 1. Missions cœur : politique formation, vie étudiante, recherche

Objectif 1.1. Assurer le pilotage global des formations et développer les objectifs transversaux : réussite étudiante, insertion professionnelle, interdisciplinarité, ouverture à l'international

Au sein de l'Ecole Universitaire Premier Cycle de l'Université Paris-Saclay, nous ambitionnons sur le volet pédagogique de créer, renouveler et partager des valeurs, des expériences pédagogiques :

- Initié dans le cadre de groupe PERSAY (Pédagogies Echanges Recherches à Paris-Saclay), l'essaimage de l'Approche Compétences et de l'Apprentissage par Problèmes et Projets se poursuivra pour les LP, mais aussi pour le BUT, dont les grandes lignes (fiche RNCP) sont en cours de rédaction pour une rentrée effective en 2021.
- Des collègues fortement impliqués dans la « Marmite à pédagogies actives », dont est issu le learning-scape de l'IUT de Cachan, contribuent, en lien avec la Direction de l'Innovation Pédagogique, à la formation des collègues primo-entrants et à la réalisation de retours d'expérience de pratiques pédagogiques.

En outre, nous continuerons à créer des espaces et des lieux d'échange avec le monde de l'entreprise pour faciliter l'insertion professionnelle, avec notamment l'ouverture sur l'interculturalité et l'international.

Objectif 1.2. Structurer le premier cycle pour des formations capables de s'adapter aux besoins et profils des étudiants, en même temps qu'aux besoins de la société et à l'objectif de former des esprits éclairés

Le chantier majeur du prochain contrat quinquennal est sans conteste la réforme de transformation du DUT en BUT avec un objectif d'accueil de 50% de bacheliers issus de la filière technologique. Ce nouveau cursus en 3 ans (spécialités et parcours définis nationalement) sera décliné en blocs de compétences, avec la possibilité d'adaptation locale d'1/3 du contenu. Cette dernière permettra de mettre en place un parcours coloré « Usine 4.0 » dans la mention Génie Mécanique. Nous avons à ce sujet un projet immobilier d'extension de la plateforme technologique GMP pour accueillir des îlots Usine 4.0 pour montrer vers quoi tend l'industrie du futur au travers des systèmes de production du futur : réalité augmentée, maquette numérique, fabrication additive, cobotique, intelligence artificielle.

Objectif 1.3. *Installer les Graduate School & Institut et proposer des formations attractives internationalement*

L'IUT de Cachan est opérateur associé de la GS « Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes »

Objectif 1.4. *Assurer l'internationalisation des formations*

L'IUT continuera à mobiliser son réseau professionnel pour participer à la définition et à la mise en œuvre de projets stratégiques de relations internationales de l'Université. Dans le but de développer l'offre en matière d'enseignement des langues ainsi que les compétences interculturelles de nos étudiants, l'IUT a été inspiré par la venue de la délégation américaine de Community Colleges (CC) en novembre 2018, pour développer ses partenariats avec ces établissements. La volonté de l'IUT de Cachan est de se lancer dans une première expérience de formation à l'international, par l'organisation d'une première école d'été début juillet 2021.

Objectif 1.9. *Mettre à disposition de la communauté scientifique et de la société en général la production scientifique dans une démarche de science ouverte*

Nous poursuivons nos actions en faveur de la médiation scientifique à travers l'organisation annuelle du Festival de robotique de Cachan pour faire découvrir au public les différentes facettes de la robotique en couvrant les thématiques de la recherche en matière d'IA aux applications dans l'Usine 4.0. Des actions émergeront au partenariat de l'Université avec le Centre Pompidou à Massy comme « des œuvres d'art qui se meuvent ou sont mues » ou la rencontre entre les Mathématiques et les Sciences de la Mécanique, mais aussi la plateforme PASTEIC (sensibilisation des plus jeunes aux enjeux environnementaux : tous les jeudis après-midi, des classes du bassin cachanais et au-delà viennent à l'IUT faire des travaux pratiques autour des énergies renouvelables). Nous hébergeons deux structures de diffusion de la culture scientifique :

- APIS (Atelier de Prototypage et Investigation Scientifique) de l'explora dôme de Vitry qui étudie et réalise des manipulations de science pour les centres de sciences.
- La Ménagerie Technologique qui organise des expositions robotiques.

Objectif 1.13. *Promouvoir une vie de campus de qualité, sous tous ses aspects*

Avec un collègue Chargé de mission « Handicap » pour l'Université, nous adaptons la configuration des locaux pour l'accessibilité aux normes handicap. La rénovation du campus universitaire cachanais avec l'arrivée de nouvelles écoles (EPF et ECAM) portée par la Ville de Cachan va apporter des opportunités de tiers- lieux pour nos usagers et les personnels. Une large place est donnée à nos onze associations étudiantes.

Axe 2. Stratégie européenne et stratégie internationale de l'Université Paris-Saclay

Objectif 2.1. *Installer une gouvernance de la politique internationale à l'échelle de l'UPSaclay*

Une collègue est Chargée de mission « Afrique » pour l'Université. La composante dispose d'une cellule « relations internationales » qui participe à la définition et à la mise en œuvre de projets stratégiques de relations internationales avec l'Université, à la promotion de la politique internationale de la DRI, à la recherche des partenaires : universités, écoles publiques ou privées, entreprises, ONG, Ambassade, etc.

Objectif 2.2. *Former à l'international et aux valeurs européennes, amplifier l'offre de formation pour les internationaux et l'offre de soutien à la mobilité*

L'IUT s'attachera à développer sa politique de mobilité étudiante entrante et sortante afin d'offrir à tous les étudiants une expérience internationale dès le premier cycle. L'offre internationale s'étendra de la mobilité classique de stage et d'étude à l'*Internationalisation at home*, au *Virtual Exchange* notamment avec les Community Colleges, aux enseignements à distance en français et en anglais afin de répondre dans un même temps, aux demandes de partenaires internationaux. Les partenariats internationaux en Afrique francophone (Cameroun) et anglophone (Kenya) seront renforcés. Au Kenya, le partenariat avec la Technical University of Kenya et la Technical University of Mombasa soutenu par les Ministères de l'Enseignement supérieur français et kenyan, sur les plans stratégique et financier, permettra de

développer des modules d'enseignement et de travaux pratiques en anglais à distance, notamment dans le biomédical en collaboration avec des partenaires industriels déjà identifiés. Il en sera de même avec nos partenaires au Cameroun.

Sur le plan européen, l'innovation pédagogique induite par l'enseignement à distance, le *virtual exchange* et l'*internationalisation @Home* permettront à l'IUT de contribuer à l'offre de formation dans l'Université européenne EUGLOH. L'IUT répondra aux appels d'offre Erasmus+ pour développer son réseau et assurer le financement des mobilités des étudiants et des personnels, tout en créant des synergies entre différentes composantes d'UPSaclay.

L'IUT poursuivra la professionnalisation du service RI. Il identifiera les besoins administratifs et les compétences adéquates pour gérer la mobilité des étudiants en mobilité sortante et l'accueil des étudiants internationaux entrants, mettre en place le parrainage étudiant à travers le *Buddy Program*, informer les étudiants sur les bourses, promouvoir la mobilité au sein de la composante, organiser le service pour gérer au mieux les projets internationaux en cours, accueillir et gérer le séjour de professeurs invités, professionnaliser les agents du service RI, développer les carrières (formations, entretiens professionnels).

Sur le volet Recherche et International sur fond de transition énergétique : La coopération sur les *smart grids* entre des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'IUT et de l'université de Vientiane (Laos) a débuté en 2004. Cette coopération a pris une nouvelle dimension en 2016 avec la mise en place d'un programme de recherche – projet *Smart grid* - qui pourrait intéresser de jeunes enseignants laotiens et participerait au développement d'une dynamique locale. Son objectif est l'installation du premier laboratoire de recherche franco-laotien (thèse en cotutelle avec le laboratoire GeePS) sur l'optimisation énergétique d'un *smart grid* afin de permettre aux étudiants de passer facilement d'un site à un autre et d'être opérationnels immédiatement sur le site sur lequel ils vont travailler.

Axe 3. UPSaclay comme acteur académique, territorial, socio-économique et sociétal

Objectif 3.2. Implanter l'UPSaclay comme un partenaire des acteurs publics à l'échelle du territoire (collectivités, région, pays)

L'IUT de Cachan est membre académique du Campus des métiers et des qualifications « Conception et construction automobile », avec comme projet la création d'une filière bac-3/Bac+3 sur la mobilité avec deux parcours « chaîne énergétique » et « systèmes de véhicule intelligent ».

Objectif 3.3. Développer les liens avec les partenaires socio-économiques et de la société civile pour un rôle plus affirmé de l'Université

Pour soutenir la professionnalisation et favoriser le rapprochement de nos formations avec les acteurs socio-économiques sur les thèmes de la formation tout au long de la vie, l'apprentissage, l'entrepreneuriat, un Directeur-Adjoint a été nommé en mars 2020 avec comme lettre de mission d'œuvrer à maintenir les formations par apprentissage à leur niveau actuel (25% des usagers de l'IUT) et les relations entreprises à un niveau élevé de confiance avec nos partenaires industriels qui doivent traverser une récession économique sans précédent. Au cœur de notre stratégie, l'organisation d'événements/espaces de rencontre indispensable entre nos deux mondes, à l'instar du forum des entreprises, de la signature de contrats de partenariat, de la force du réseau Alumni, l'appui des ressources de l'Université avec le *Career Center*, etc. permettront de créer un club des partenaires, en prolongation de nos conseils de perfectionnement. La 9^{ème} LP mention *Technologies du Son et de l'Image* a pris son envol autour des métiers de l'audiovisuel. Le matériel audiovisuel et le studio d'enregistrement professionnel acquis cette année pourront profiter aux enseignants pour concevoir pour les semestres à venir des enseignements type CM/TD distanciels. Cette filière qui bénéficie d'experts du secteur audiovisuel (réalisateurs reconnus, ingénieurs du son et vidéo, monteurs, cadres) pourra apporter son concours à la production de ressources numériques : réalisation de MOOCs, enregistrement de cours magistraux, conférences « confinées » ...

Objectif 3.5. Positionner l'UPSaclay comme un acteur du développement soutenable et de la responsabilité sociétale

Deux collègues enseignants sont référents au sein de la cellule DD&RS de l'Université :

- Sensibilisation des étudiants au Développement Durable dans le cadre des projets tuteurés ;
- Recyclage des matériaux et matériels obsolètes des plateformes technologiques ;
- Projet de construction d'une serre connectée.

Axe 4. Le pilotage et la gouvernance d'UPSaclay : subsidiarité, partage, participation

Objectif 4.1. Installer les instances et processus de décision de l'UPSaclay

Nous jouons un rôle actif dans la construction de l'Ecole Universitaire, du Collège Premier Cycle et, dans une moindre mesure, du suivi des actions du Collège Master. Il s'agira de construire le BUT avec différents parcours et partenariats avec les branches professionnelles offrant des passerelles entre les différentes formations de l'Ecole Universitaire, afin d'offrir aux étudiants un maximum de possibilités de changement de voie ou de poursuite d'études. Nous devons également préparer la fusion de l'Université Paris-Saclay avec ses Universités membres associés (UVSQ et UEVE) en 2025, en particulier avec les IUT qui en sont composantes. La mise en place des articulations (processus) entre services de proximité de composante et services centraux sera un axe de travail important, pour assurer l'efficacité et la subsidiarité nécessaires des supports à la pédagogie. En particulier, il sera primordial de prévoir des cycles de formation aux nouveaux outils informatiques pour la pédagogie et les services support.

Objectif 4.3. Développer une politique RH ambitieuse

Assurer la montée en compétences des personnels, soutenir leurs carrières, impulser la mobilité internationale.

Objectif 4.8. Assurer la visibilité de l'UPSaclay

A travers les toutes manifestations organisées par la composante à tous les niveaux du local à l'international.

IUT d'Orsay

1. L'IUT d'Orsay

L'IUT d'Orsay construit sur le Plateau de Moulon (commune de Gif sur Yvette) regroupe depuis 1971 trois spécialités de DUT créées sous l'impulsion du décret du 7 janvier 1966 par des équipes de la faculté d'Orsay : Chimie (1966), Informatique (1967) et Mesures physiques (1968). Le caractère académique de ces trois DUT et la proximité historique de l'institut avec la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Saclay expliquent le profil de l'IUT :

- une forte attractivité pour le public étudiant avec une offre importante en sortie de possibilités de poursuites d'études à bac+5 dans des voies d'ingénierie et/ou universitaires,
- une faible proportion de bacheliers technologiques au regard de la moyenne nationale,
- une reconnaissance de la qualité des diplômes délivrés par les milieux professionnels et industriels favorisant l'existence de nombreux partenariats (stages, apprentissage, offres d'emploi, formation continue...),
- une reconnaissance par les établissements d'enseignement supérieur publics ou privés qui favorise l'offre de poursuites d'études et freine l'insertion professionnelle immédiate ou après une licence professionnelle.

L'IUT d'Orsay a pour ambition d'être un acteur majeur dans la formation technologique de l'Université Paris Saclay dans des filières d'avenir :

- la chimie verte, chimie analytique et procédés biochimiques pour le département Chimie,
- l'intelligence artificielle pour les départements Informatique,
- production, stockage et transformation de l'énergie, systèmes embarqués pour les départements Mesures physiques

2. Politique de formation

La politique de formation de l'IUT d'Orsay pour la période qui s'ouvre repose sur trois enjeux :

- s'adapter à l'évolution des publics étudiants et ambitionner une réussite quelque soit le parcours professionnel choisi,
- réussir la réforme des licences professionnelles qui induit une transformation majeure du Diplôme universitaire de technologie (DUT) en Bachelor universitaire de technologie (BUT),
- contribuer à la construction de l'École universitaire de premier cycle Paris-Saclay (EUPCPS).

Afin de répondre aux attentes des étudiants et de leurs familles, en plein cœur du projet de pôle de compétitivité Paris-Saclay, l'IUT d'Orsay doit de rester une référence en termes de connaissances et compétences acquises par ses diplômés tout en continuant de s'adapter à un public plus diversifié et à une demande d'insertion professionnelle accrue à bac+3 par certains secteurs industriels comme la chimie et la pharmacie. L'objectif de la voie technologique à bac+3, particulièrement dans les spécialités proposées à l'IUT d'Orsay, doit être de trouver un juste équilibre entre insertion professionnelle et poursuite d'étude. L'insertion professionnelle doit être favorisée pour un public étudiant souhaitant rapidement intégrer le monde professionnel ou qui ne pourraient directement continuer leurs études dans des filières de qualité reconnues, avec la possibilité d'un retour à l'université via la formation tout au long de la vie. Dans le même temps, l'IUT d'Orsay doit continuer d'attirer des étudiants motivés par les filières technologiques de l'enseignement supérieur et qui ont l'ambition de poursuivre leurs études après l'obtention de leur licence professionnelle.

La mise en œuvre du BUT et la réforme des programmes pédagogiques nationaux qui l'accompagne sont des opportunités pour répondre aux exigences d'un meilleur accueil de tous les publics dans leur diversité. Le décret 2019 sur les licences professionnelles qui définit cette réforme, de par les pouvoirs accrus de la CFVU sur toutes les formations de l'institut et le rôle majeur que jouera l'HCERES dans l'évaluation du BUT, ancre davantage les IUT dans leur université.

L'ambition d'une rénovation du premier cycle que porte l'Université Paris-Saclay au service de tous les étudiants, en évitant l'écueil d'un système à deux vitesses, a pour cela la possibilité de s'appuyer la diversité des composantes. Le rôle de coordonnateur revient naturellement à l'EUPCPS. L'IUT d'Orsay, dans les domaines de l'informatique, de la physique et de la chimie, voire la bio-chimie, apportera le

savoir faire de ces équipes pédagogiques, la qualité des ces plateformes et ses liens avec le tissu économique pour la construction de parcours bénéficiant de la pédagogie par la technologie et préparant les étudiants à une insertion professionnelle au moment choisi.

3. Site et patrimoine

L'environnement de l'IUT d'Orsay est en pleine mutation. S'adapter à ces transformations est en soi un défi permanent. Le site isolé de l'institut au milieu des champs bénéficiant d'une relative quiétude champêtre, mais qui souffrait d'un manque chronique d'accessibilité par les transports en commun, n'est plus qu'un souvenir. L'urbanisation du Plateau de Moulon s'est traduite d'abord par la multiplication des chantiers : arrivée de l'Ecole CentraleSupélec et de l'ENS Paris-Saclay à l'ouest, construction d'une résidence universitaire, du Lieu de vie et d'un bâtiment d'enseignement de la physique au sud, bâtiments de recherche, boulevard urbain avec voie bus en site propre, learning-center en prévision au nord, pôle Bio-Pharma-Chimie en construction à l'est. L'impact sur la parcelle et le fonctionnement de l'institut n'est pas négligeable. Réelle nuisance qui perturbe le fonctionnement du site pendant une décennie, ces constructions présagent de réelles opportunités en termes de coopérations universitaires, de vie étudiante et au final d'attractivité. L'institut se retrouve désormais au cœur d'un campus neuf qui, dans quelques années, sera desservi par la future ligne 18.

La plupart des bâtiments de l'IUT d'Orsay datent de 1971, ce qui tranche désormais avec les nouvelles constructions et n'est plus adapté à la vie urbaine du plateau. Une réflexion est engagée par l'Université Paris-Saclay avec l'appui d'un programmiste pour l'élaboration d'un projet de modernisation du site et de restructuration de l'institut. L'avenir de ce programme dépendra de la capacité de l'IUT, acteur majeur pour le premier cycle sur le Plateau de Moulon, à s'insérer dans le nouvel écosystème que représente l'Université Paris-Saclay.

IUT de Sceaux

1. Positionnement

1.1. Une stratégie cohérente avec les axes prioritaires de l'Université

La stratégie de l'IUT est en phase et complémentaire avec les priorités de l'Université. Dans ce cadre, l'IUT de Sceaux :

- contribue à la politique générale de l'université :
 - en respectant les missions du code de l'Education (art L123-3) : formation initiale, recherche, orientation et insertion, culture, Europe, coopération internationale ;
 - en participant activement au développement des axes prioritaires définis par l'Université ;
 - en étant partie prenante de toutes les réflexions, au sein des diverses instances et GT, avec la présence d'élus, personnels de l'IUT ;
 - en collaborant à *un premier cycle rénové et exigeant*. Dans ce cadre, l'ensemble des personnels de l'IUT travaille en collaboration avec les partenaires de l'EUPSaclay, qu'ils soient IUT ou UFR. La transformation des DUT en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) influera sur le positionnement de l'IUT dans l'EUPSaclay, en accentuant la part de bacheliers technologiques (objectif : 50%), les formations en apprentissage et l'internationalisation du cursus. Inversement, l'IUT participera à l'orientation de l'EUPSaclay en accentuant le positionnement professionnalisant de l'Ecole et en partageant les méthodes d'enseignement et d'accompagnement pratiquées dans les IUT.
- s'adapte à l'environnement concurrentiel de l'Enseignement Supérieur :
 - en proposant des parcours de qualité, sélectifs, sécurisants, professionnalisants, aménagés, avec des passerelles in&out (césure, développement des partenariats internationaux, accueil de sportifs de haut niveau (8/an environ), etc.) et une offre de formation de niveau Licence (L3 en collaboration avec l'UFR DEG ; Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) dès la rentrée 2021 ; évolution régulière de l'offre) ;
 - en collaborant avec des composantes de Saclay sur des projets ou missions (APP communs, mises en œuvre d'innovations pédagogiques avec les autres IUT et les formations de 1^{er} cycle d'UFR, projets de développement de l'entrepreneuriat avec l'IUT de Cachan et l'Université, travaux de recherche relatifs à la réussite des étudiants avec l'institut Villebon Charpak, ...).

1.2. La représentation de l'IUT sur le territoire

Le renforcement des liens avec l'environnement socio-économique s'est manifesté par la désignation, en 2016, d'une Directrice adjointe Relations aux Entreprises. Cette mission, centrale à l'IUT, permet d'établir des liens forts et réguliers avec divers partenaires que sont :

- les acteurs directs de l'enseignement secondaire tels les lycées et les IA-IPR. La politique d'information vers les IA-IPR et les lycées s'est accentuée avec la loi ORE (chaque année, accueil des enseignants et des élèves de 1^{ère} et de Terminale STMG de 20 lycées du bassin. Ces journées d'immersion permettent de découvrir l'IUT, sa pédagogie, et de préparer l'orientation des lycéens) ;
- les CFA (Union, DIFCAM et Sup2000) : réunions de travail régulières. Par ailleurs, la Directrice de l'IUT est membre élu du CA du CFA Sup2000, au titre de l'université ;
- la Mairie de Sceaux. En effet, l'adjoint au sport est administrateur élu au Conseil d'IUT et deux enseignantes de l'IUT sont respectivement adjointe (au logement dont le logement étudiants) et conseillère municipale (dédiée au développement des relations avec l'enseignement supérieur) ;
- la VSB (Vallée Scientifique de la Bièvre) dont le but est de rapprocher les entreprises et les collectivités territoriales des pôles de recherche et des établissements d'enseignement supérieur du territoire de la Bièvre ;
- les entreprises locales (interventions, stages, projets tutorés, apprentissage) ;
- la CCCE92 (Chambre des Conseillers du Commerce Extérieur des Hauts de Seine) dont les conseillers interviennent à l'IUT (lors des Journées Internationales) depuis 2008.

1.3. La représentation de l'IUT dans les réseaux

L'IUT de Sceaux est présent dans les divers réseaux qui structurent les IUT. Ainsi, le Président de l'IUT était président de l'ARIUT Ile de France jusqu'en 2017 et est membre du bureau de l'UNPIUT. La

directrice a été nommée experte CCN-IUT (Commission Consultative Nationale-IUT) en 2019. Les chefs de départements, les chefs de services (RA, finance, scolarité, RI, communication), les chargés de mission RI, Entrepreneuriat et Innovations pédagogiques et les secrétaires de départements participent aux séminaires dédiés, ainsi qu'aux réunions thématiques (GBCP, PARCOUSUP, ...). L'IUT accueille régulièrement des manifestations nationales telles la Journée des Innovations pédagogiques en 2018 par ex.

1.4. Les relations internationales

L'IUT compte 24 accords inter-universités pour la mobilité étudiante et enseignante. Depuis 2015, un séminaire international de « Diversity management » est organisé pour un partenaire de Kuopio (Finlande) durant une semaine. En 2018, il a été ouvert à un nouveau partenaire finlandais Kajaani). Des projets de Summer Schools sont à l'étude.

2. Missions

2.1. Recrutement : politique de recrutement et capacité à accueillir tous les publics

L'attractivité de l'IUT est renforcée par une communication soutenue par l'IUT et l'Université.

- Recrutement Parcoursup et capacité d'accueil en DUT : l'IUT de Sceaux a enregistré en 2020 19 905 candidats pour 669 places (dont 25 places en apprentissage). Le nombre total de candidats a augmenté dans toutes les disciplines et modalités du DUT (+5281 candidats) sans que l'on puisse déterminer la raison de cette forte augmentation. Le taux d'accueil des bacheliers technologiques progresse régulièrement, à la demande du Recteur (37% pour GEA et 41% pour TC), le taux de boursiers également (23% pour GEA, 22% pour TC). Le décret de décembre 2019 relatif aux LP indique que l'objectif du nouveau Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) est d'accueillir 50% de bacheliers technologiques. Cette injonction va nécessiter un accompagnement renforcé pour maintenir le bon de taux de réussite actuel et respecter la loi ORE. L'EUPSaclay participera, aux côtés de l'IUT à cet accompagnement.
 - Un point d'attention est à souligner ici : l'espace physique de l'IUT de Sceaux permet d'accueillir 1500 étudiants environ. Cela signifie que le nombre de candidats accueillis en 1^{ère} année de BUT s'élèvera à 500 (669 aujourd'hui). La promotion pourra évoluer en composition (passerelles, mobilité entrante et sortante) mais restera stable en nombre pendant les 3 années. Le nombre de sièges Parcoursup de la rentrée 2021 devra donc être revu.
- Recrutement en LP : Pour les 7 LP, le taux de pression est variable (entre 150 et 600 dossiers pour 25 places). Le recrutement se déroule sur e-Candidat et les modalités de recrutement sont globalement les mêmes d'une LP à une autre (dossier avec CV et lettre de motivation, puis entretien de motivation et exposé du projet). A priori, 6 LP sur 7 seront intégrées au nouveau BUT à partir de la rentrée 2021 et affirmeront les options des parcours.
- Accueil des sportifs de haut niveau (SHN) : 8/an en moyenne. Le parcours d'études de ces étudiants est organisé sur mesure par une enseignante (ex-sportive de haut niveau) dédiée et le taux de réussite est satisfaisant.
- Accueil des étudiants à statut salarié (hors FC et FA) et entrepreneur : 15 % des étudiants de l'IUT travaillent en moyenne 10 heures par semaine sans avoir le statut de salarié. Depuis 5 ans, le nombre d'étudiants qui bénéficient du statut d'étudiant entrepreneur progresse (1 à 3/an) et cette tendance devrait se confirmer.
- Accueil des étudiants en situation de handicap : soutenu et possible grâce à un référent handicap et des espaces rénovés accessibles aux PMR.
- Accueil d'étudiants étrangers et mobilité sortante : elle a doublé en mobilité sortante (89 étudiants en mobilité d'études). La mobilité entrante (20 en moyenne) est constituée d'étudiants chinois et vietnamiens du DU FLE, d'étudiants mexicains (5), et de quelques étudiants européens. Elle progresse également. Concernant la mobilité de stage (31 étudiants en 2019), soit 41 semestres en DUT et 23 semestres en LP en 2019.

2.2. Formation et professionnalisation

L'offre de formation

L'offre de formation de l'IUT, en terme de positionnement, doit répondre à plusieurs objectifs :

- répondre aux besoins des entreprises locales et nationales et garantir un taux d'insertion satisfaisant ;
- être soutenable ;
- permettre la réussite de tous les étudiants ;
- être cohérente, complémentaire et non redondante avec les formations locales, à la fois dans Saclay et en IdF.

Dans cette optique, l'IUT de Sceaux propose 2 spécialités de DUT (Gestion des Entreprises et Administrations (GEA) et Techniques de Commercialisation (TC) et accueille en 1^{ère} année environ 625 étudiants.

L'offre de formations de LP (7) a évolué avec la dernière accréditation. Les parcours de LP ont été repositionnés et leur nombre réduit. Deux parcours ouvriront en apprentissage à la rentrée 2020.

En septembre 2021, le DUT en 120 ECTS intégrera les LP et deviendra un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) en 180 ECTS. L'IUT de Sceaux mettra en œuvre les spécialités/mentions « Techniques de commercialisation » et « Gestion des Entreprises et des Administrations ». Les parcours, en cours de réflexion, démarreront au semestre 3.

L'IUT de Sceaux accueille aujourd'hui environ 1500 étudiants dans ses locaux (2 DUT + 7 LP + 2 groupes de Master + 3 groupes de L3). Déjà à l'étroit, la transformation en bureaux (2020-2021) de 2 maisons de service inoccupées permettra d'affecter quelques bureaux du bâtiment principal en salles de cours. Mais l'ouverture du BUT va nécessiter un recalibrage des sièges Parcoursup (500 au lieu de 600 aujourd'hui) pour pouvoir assurer l'accueil physique et les enseignements, à coûts constants. A terme, si les IUT tertiaires et l'IUT de Sceaux ont toujours la faveur des étudiants, une réflexion architecturale et pédagogique pourra être menée pour doter l'IUT de moyens et l'agrandir sur le terrain actuellement occupé par les 2 maisons.

La politique des langues est très soutenue à l'IUT. Tous les étudiants de l'IUT suivent une LV2 obligatoire. Les étudiants de la spécialité TC ont également la possibilité de suivre des cours de chinois dans le cadre de modules complémentaires.

Concernant les certifications, en plus du TOEIC, tous les étudiants de DUT suivent une formation obligatoire au PIX, et la certification Voltaire est proposée et prise en charge par l'IUT. Cette politique de certification qui outille les étudiants en compétences transversales se poursuivra avec le soutien de l'EUPSaclay.

[L'offre de formation adossée à une recherche de haut niveau et multidisciplinaire](#)

Les 40 enseignants-chercheurs (dont 4 PU et 12 HDR) de l'IUT officient dans 15 laboratoires différents. Ils veillent à inculquer aux étudiants la méthodologie, la démarche d'analyse et de questionnements dans leurs enseignements. 18 mois de CRCT/an et 2 délégations CNRS/an sont attribués en moyenne aux enseignants-chercheurs de la composante. Par ailleurs, chaque année un colloque est organisé sur un thème transversal. Enfin, les enseignants-chercheurs de l'IUT interviennent dans la plupart des Masters en Droit, Economie et Gestion de l'ex-Université Paris-Sud. Cette liberté, offerte aux E-C d'une grande université est précieuse à la fois pour les enseignants qui côtoient ainsi un autre public et pour les étudiants qui bénéficient des singularités pédagogiques mises en œuvre en IUT.

[L'offre de formation et la vie étudiante](#)

Un chargé de mission « Vie étudiante » a pour objectifs de valoriser l'implication étudiante par le développement et la réalisation des projets étudiants (sportifs ou événementiels (coupe de France des IUT, Régate des IUT, etc.) avec le soutien logistique et financier de l'IUT (11 projets financés par le conseil de l'IUT en 2020 à hauteur de 30 000€) ou de l'Université (11 projets financés par le FSDIE). Cinq journées récurrentes annuelles sont dédiées à la réalisation et l'exposé de ces projets (16 projets présentés en 2020) sur trois thématiques principales que sont la responsabilité/solidarité, l'ouverture internationale et la professionnalisation. Cet événement, très mobilisateur pour les étudiants et personnels de l'IUT, impose aux étudiants une organisation en mode projets, favorise les échanges des étudiants avec différentes parties prenantes, accroît la visibilité de l'IUT et renforce le sentiment d'appartenance des étudiants. Il participe à leur réussite et leur devenir.

Renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants à l'EUPSaclay et à l'université est également un objectif. Un des moyens serait de redéfinir le rôle du BDE (constitution d'un réseau d'anciens étudiants, réalisation d'événements fédérateurs tels qu'une journée d'intégration, une cérémonie de remise des diplômes, ou d'événements entre les différentes composantes de l'université) et d'inciter les étudiants à une participation plus soutenue aux groupes de travail (GT), commissions et conseils qui régissent la vie à l'IUT et bientôt celle de l'EUPSaclay. La valorisation de l'engagement étudiant est effective depuis 2018.

Un taux de réussite élevé pour un nouveau public

Afin de réussir à maintenir cet objectif dans un contexte d'accueil où les étudiants sont plus sensibles à l'apprentissage pratique qu'aux enseignements académiques, l'IUT de Sceaux s'engage dans :

- l'innovation pédagogique : travail sur les compétences (et les blocs de compétences) et la motivation, sur l'enseignement à distance, le suivi/tutorat de projets, les modes d'apprentissage alternatifs tels les challenges et les concours. (ex : projet Eloquencia, challenge de communication, etc.) ;
- la mise en place de modules méthodologiques et de mise à niveau ;
- le développement de l'entrepreneuriat en collaboration avec l'IUT de Cachan et l'université. Par des concours et des projets divers, les étudiants découvrent leur potentiel d'entrepreneur et des opportunités nouvelles ;
- les relations internationales. La mobilité étudiante est l'une des caractéristiques saillantes de l'IUT de Sceaux. Des projets internationaux sont également montés par des enseignants, en lien avec d'autres composantes (Projet Community Colleges développé avec des partenaires américains en 2020 et prêt à se développer dans les années à venir).
- des liens de plus en plus intenses et réguliers avec les lycées et les IA-IPR (continuum -3/+3), ainsi qu'avec le Rectorat de Versailles pour échanger sur l'orientation et l'aide à la réussite des nouveaux publics ;
- un travail sur la FTLV (FC, VAE, etc.). Le Service Commun FA-FC-VAE de l'IUT de Sceaux est partie prenante des actions menées par l'université (cf. 2.b.i.)

FTLV et accompagnement VAE, VAP et VES

Le Service Commun FA-FC-VAE de l'IUT de Sceaux est partie prenante des actions menées par l'université. Il participe aux réunions des cellules VAE des diverses composantes de l'université, qui permettent de partager et de confronter les pratiques, d'être tenus informés de l'évolution de la réglementation applicable (composition des jurys, tarifs VAE, relations avec les organismes financeurs...). Une PAST dédiée accompagne les candidats au sein de l'IUT en lien avec la cellule de l'Université.

La VAE à l'IUT concerne deux types de publics qui correspondent aux deux grandes modalités de la VAE. Les candidats pour l'accès aux formations proposées par le Centre de Formation Continue (dispositifs VAP 1984-1985) et les candidats à la délivrance de tout ou partie d'un diplôme de l'IUT dans le cadre du dispositif VAE de janvier 2002. En 4 ans, 22 dossiers de demandes de VAE en LP (spécialités diverses) ont été recensés. Pendant cette période, 8 VAE complètes ont été accordées et 5 VAE partielles avec prescription (et suivi par des enseignants volontaires). 9 dossiers n'ont pas été présentés par les candidats.

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, l'IUT prévoit, à partir de la rentrée 2020, d'ouvrir certaines formations en apprentissage aux stagiaires de formation continue. Cette mixité des publics entraînera une adaptation des calendriers. Le travail sur des blocs de compétences (modules de 70h) est en cours afin de rendre accessible l'offre à des salariés dont le contingent de temps dédié à la formation est limité.

L'IUT de Sceaux propose des formations courtes et sur mesure en FC. Ainsi, ouvriront à la rentrée 2020, un DU « Formation à l'export des Métiers d'art et du luxe » ainsi qu'un DU « Economie circulaire et Intelligence collective ».

La dimension internationale de la FLVT est également explorée à travers l'organisation de séminaires pour nos partenaires étrangers. Des contacts ont été pris en 2018 pour décliner avec de nouvelles universités partenaires (Kajaani University en Finlande) le séminaire annuel « Diversity management », créé avec l'Université finlandaise de Kuopio il y a 5 ans. Enfin, un groupe d'étudiants chinois a été accueilli il y a 2 ans pendant 15 jours autour de deux thèmes enseignés en anglais : le Droit dans l'alimentation et l'art de vivre à la française. Il est prévu de renouveler cette expérience en 2021 avec un groupe de Chinois, de Vietnamiens et de Malaisiens (issus de la Petronas University en Malaisie).

Une employabilité réelle pour nos étudiants

Elle se traduit par :

- le repositionnement de l'offre pour une meilleure adéquation des diplômes (DUT+ LP puis B.U.T. dès 2021) aux besoins des étudiants et du bassin d'emploi ;
- le renforcement de notre offre en apprentissage. La rentrée 2020 verra la LP Commerce International des Produits de Luxe (LP CIPL) et la LP Métiers de la GRH ouvrir en apprentissage. Dès 2021, elles seront parties intégrantes du BUT TC ;
- l'ancrage territorial. Il s'est intensifié depuis quelques années avec une collaboration étroite avec la Mairie de Sceaux qui attache une importance particulière à l'inscription de l'Enseignement Supérieur sur son territoire (10 000 étudiants sur la commune). Les étudiants participent ainsi à un grand nombre de projets avec la Mairie (Ex : actions de développement durable, Mobil'a Sceaux, Tour de France Agir Ensemble, etc.) et les associations locales ou nationales (Ex : Restos du Cœur avec 9 tonnes de denrées récoltées, hophopfood, etc.). L'IUT est également membre de la Conférence Territoriale de la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB). Enfin, les liens avec les entreprises (locales, régionales ou d'envergure internationale) se manifestent essentiellement à travers leurs interventions dans le cadre des Projets Professionnels Personnalisés (PPP), des enseignements liés aux métiers ou de simulations aux entretiens d'embauche. Elles sont aussi commanditaires des projets tutorés, d'offres de stages ou de contrats d'apprentissage. Elles sont enfin associées aux manifestations à visée professionnelle (forums, séminaires) qui sont organisées à l'IUT, à l'instar du Forum Achat qui a lieu à l'IUT tous les ans, les Forums des Métiers, les Journées Internationales, et plus récemment (depuis 2017) la Semaine des Projets (JPRO).

Polytech Paris-Saclay

Préambule

Ce volet spécifique s'appuie largement sur le rapport de mission d'audit de la CTI du 8 Mars 2019.

Polytech Paris-Saclay est l'une des 9 composantes de l'Université Paris-Saclay. Le cycle de formation d'ingénieurs à Polytech Paris-Saclay dure 3 ans, et comprend 4 spécialités :

- Electronique et Systèmes Robotisés
- Informatique
- Matériaux : Mécanique et Energie
- Photonique et systèmes optroniques

Chaque spécialité est proposée sous statut étudiant, et en alternance en partenariat avec l'ITII Ile de France.

Un cycle préparatoire commun au réseau Polytech est proposé à Polytech Paris-Saclay. Ce cycle préparatoire est hébergé et porté par l'école.

La politique de Polytech Paris-Saclay s'inscrit dans le contexte d'une école interne à une université, qui a un triple rôle à jouer :

- Former les ingénieurs pour répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises
- Tisser et approfondir les liens entre la recherche fondamentale et la R&D en entreprise.
- Proposer une formation d'ingénieurs et un diplôme à un large public.

Axes stratégiques et objectifs

L'école envisage 6 lignes d'actions pour les 5 prochaines années qui s'inscrivent pleinement dans le CQ de l'Université Paris-Saclay :

- Développer les pédagogies innovantes et le travail en mode projet
- Réaliser des nouvelles formations continues non diplômantes
- Mettre en place des écoles d'été pour favoriser le rayonnement international
- Renforcer la démarche DDORS
- Etoffer la démarche d'amélioration continue
- Travailler sur l'ouverture de nouvelles spécialités en fonction des besoins du marché

Au-delà, la poursuite de la stratégie de l'école s'inscrit dans la droite ligne des axes de l'Université Paris Saclay de la manière décrite ci-dessous.

Axe 1. Développer la mission de l'école au sein de l'Université Paris-Saclay

Objectif 1.1. Assurer le pilotage des formations et développer les objectifs transversaux : réussite étudiante, insertion professionnelle, interdisciplinarité, ouverture à l'international

La présidence de l'Université est membre des conseils de Polytech et pilote à ce titre son offre de formation. Le projet de formation évolue régulièrement pour prendre en compte les évolutions des technologies, les besoins des entreprises et les appréciations des élèves sur les enseignements dispensés et moyens pédagogiques mis en œuvre.

L'école a mis en place une démarche qualité depuis 2015 félicitée lors de son dernier audit en 2019.

En cas d'échec ou de volonté d'un élève de changer d'orientation, l'école peut s'appuyer sur les formations de l'Université pour pouvoir proposer des réorientations intéressantes aux élèves qui ne peuvent pas poursuivre en formation d'ingénieur. C'est ce qui lui permet de faire certains paris en matière de recrutement.

L'employabilité des diplômés est excellente (<3 mois, 37 k€ brut annuel), elle bénéficie de la notoriété du diplôme d'ingénieur et de la localisation en Île de France du bassin d'emploi.

Pour la CTI, un focus DDORS a été réalisé, qui atteste de la volonté de l'école de s'engager dans une démarche DDORS déclinée selon des compétences communes et au sein des compétences de spécialités (2 enseignements sont estampillés DDORS dans le tronc commun : éco-conception et analyse du cycle de vie, les enseignements de « droit du travail » sont consacrés à 50 % à la sécurité et santé au travail). Un comité de pilotage a été mis en place pour mieux structurer et piloter cette démarche, 2

étudiants y participent. Les compétences 8, 9 et 10 du référentiel CTI ont été regroupées en une seule compétence : « aptitude à prendre en compte les enjeux d'une démarche RSE ».

L'école participe au rapprochement avec les acteurs sociaux économiques. Le forum Bac+5 organisé par l'école a accueilli en 2018 45 entreprises et plus de 850 visiteurs. Les différentes promotions sont parrainées par une entreprise. L'école organise des conférences métiers, des visites d'entreprises et des simulations d'entretien. Elle dispose d'un CRM permettant de suivre les publications des offres d'entreprises (actuellement 1900 entreprises sur la plateforme dont 1000 en ile de France). Plus globalement, l'école bénéficie d'une relation de proximité avec un riche tissu d'entreprises partenaires. Cela implique de nombreux stages, ainsi que la présence d'environ 250 apprentis au sein de l'école. L'école fait appel à une cinquantaine d'intervenants d'entreprises pour assurer des enseignements spécialisés et professionnalisants. L'école compte 3 PASTs dans ses effectifs, ce qui, là encore, permet aux élèves de bénéficier d'expériences de terrain.

Le niveau B2 est exigé en anglais pour l'obtention du diplôme. L'apprentissage d'une 2ème langue est proposé parmi 9 langues. L'ouverture à une culture internationale est développée à l'occasion de cours de langues, lors de séjours à l'international, et de certains enseignements SHS. Les élèves en cycle ingénieur doivent effectuer une mobilité internationale d'une durée minimale de 12 semaines pour les étudiants (sous forme de stage ou de période académique), et de 8 semaines pour les apprentis. L'école propose des doubles diplômes à l'étranger. Les étudiants peuvent bénéficier d'aides à la mobilité. La mobilité entrante est possible et gérée par le service des relations internationales.

Objectif 1.3. Installer les Graduate School & Institut et proposer des formations attractives internationalement

L'école s'est positionnée pour être opérateur associé dans 5 graduate schools et un institut (Chimie, Computer Science, Institut des sciences de la lumière, Physique, Sciences de l'ingénierie et des systèmes et Sport, mouvement, facteurs humains). L'objectif est de favoriser les doubles diplômes de master/ingénieur avec les Masters opérés dans ces GS (et les interactions formation-recherche de manière générale) et de renforcer le lien avec les laboratoires partenaires.

Objectif 1.4. Assurer l'internationalisation des formations

L'école propose une école d'été autour de l'aéronautique totalement en anglais et élargit tous les ans le nombre de modules enseignés en anglais. Elle va par ailleurs être amenée à développer l'offre de formation à distance, en français et en anglais, notamment pour les étudiants étrangers qui ne pourront pas rejoindre la composante à la rentrée prochaine.

Objectif 1.8. Assurer l'accompagnement au plus près de la communauté de recherche pour faciliter son quotidien

Polytech possède et enrichie ses plateformes et plateaux techniques (investissement de 200 k€ annuel) qui peuvent venir en appui aux équipes de recherche (caractérisation des matériaux, prototypage rapide CMS).

Objectif 1.10. Mettre en avant la proposition de valeur de l'UPSaclay pour une politique pro-active de transfert de la recherche

L'innovation est présente dans les formations à travers des projets et des aménagements de cursus d'étudiants entrepreneurs. Une collaboration avec l'IOGS permet de réaliser des projets avec la filière Ingénieurs Entrepreneurs.

La formation donne accès au programme PEPITE et au Pôle Entrepreneuriat Innovation Paris-Saclay.

La collaboration avec les incubateurs de la région a permis de soutenir les projets de 4 ingénieurs.

En 2018, 9 élèves sont en statut « étudiant-entrepreneur ».

Objectif 1.12. Promouvoir une vie de campus de qualité, sous tous ses aspects

L'école est particulièrement attentive aux situations particulières des élèves notamment ceux en situation de handicap. Une large communication relative à ce sujet incite les élèves à se faire reconnaître au titre du handicap. Une référente handicap a été nommée en 2018. De même, une cellule d'écoute est attentive aux situations de précarité ou de mal être.

L'école présente une bonne diversité d'activités : sport, scientifique, artistique, etc. Les élèves sont impliqués dans la vie de l'école et perçoivent une « note » d'engagement.

Axe 2. Stratégie européenne et stratégie internationale de l'Université Paris-Saclay

Objectif 2.2. Former à l'international et aux valeurs européennes, amplifier l'offre de formation pour les internationaux et l'offre de soutien à la mobilité

L'école dispose d'un service de Relations Internationales composé de 6 personnes : un responsable des relations internationales, une secrétaire affectée à temps partiel et 4 correspondants (1 par spécialité).

La mobilité sortante est affichée comme une nécessité pour tous les élèves. Cette mobilité est obligatoire pour tous les élèves et peut se réaliser sous la forme de stage et/ou de séjour académique. Les apprentis ont une mobilité internationale obligatoire de 2 mois.

Objectif 2.3. Améliorer l'attractivité de l'université : visibilité et accueil

Dans le cadre d'accords internationaux avec des universités chinoises, l'école gère un accueil de qualité de ces élèves en mobilité entrante accompagné de cours de FLE spécifiques (transport depuis l'aéroport, chambres Crous, ouverture de comptes, visites de Paris, ...).

Axe 3. UPSaclay comme acteur académique, territorial, socio-économique et sociétal

Objectif 3.1. Approfondir l'articulation avec les ONR et l'APHP

L'école fait appel à une cinquantaine de chercheurs ou personnels des laboratoires partenaires pour assurer ses cours. L'ancrage recherche est conséquent du fait du voisinage des laboratoires de recherche de l'université Paris-Saclay. Grâce à son lien historique et privilégié avec l'UFR des Sciences, l'école peut s'appuyer sur un vivier de 350 enseignants-chercheurs, réalise de nombreux enseignements pratiques dans des laboratoires dotés d'équipements de pointe et propose un large choix de Masters scientifiques en double diplôme (proposés au sein de l'Université Paris-Saclay) en dernière année.

Objectif 3.2. Implanter l'UPSAclay comme un partenaire des acteurs publics à l'échelle du territoire (collectivités, région, pays)

Les Collectivités territoriales, CCI, CGPME, CFA et ITII Ile de France siègent au conseil de gouvernance de Polytech Paris-Saclay.

Objectif 3.5. Faire de l'UPSAclay une université engagée dans le dialogue sciences avec et pour la société et la promotion de la culture et la promotion de l'égalité des chances

Le bâtiment 620 hébergeant l'école est classé.

Objectif 3.6. Positionner l'UPSAclay comme un acteur du développement soutenable et de la responsabilité sociétale

Voir 1.12. Par ailleurs l'école met en place une chaire technologique sur le handicap.

Axe 4. Le pilotage et la gouvernance d'UPSAclay : subsidiarité, partage, participation

Objectif 4.1. Installer les instances et processus de décision de l'UPSAclay

L'école réfléchit à une fusion avec l'Isty à l'horizon 2025.

Objectif 4.3. Développer une politique RH ambitieuse

L'école se met dans une démarche relative à l'enseignement à distance et adhèrera à la politique de télétravail de l'Université.

Objectif 4.5. Installer et développer la fondation UPSaclay au service des valeurs de l'université

La Chaire créée par l'école sera hébergée par la fondation Paris-Saclay.

Objectif 4.8. Assurer la visibilité de l'UPSAclay

L'école a adhéré à Humanroads et peut suivre les carrières de 3500 diplômés. En outre, l'ADIPS est son association d'ancien, elle est active et les anciens viennent régulièrement en soutien à l'école dans son fonctionnement.